

Tant que les chefs communistes ne seront pas congédiés

L'Union des Marins suspendue par le Congrès du Travail

[PAGE 3]

Vibrant appel à la jeunesse de la part de l'hon. M. Drew

Parlant à Medicine Hat, le chef du parti progressiste-conservateur attaque fièrement ses adversaires et explique le brillant avenir qu'offre le Canada aux Jeunes Canadiens

Lethbridge, 4. (Spécial) — M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, qui a parlé dans trois endroits différents de l'Alberta où il est arrivé, hier matin, de Colombie-Britannique, a apostrophé le ministre Howe qu'il a qualifié de "Poobah" se fourrant le nez dans tous les départements et de parfait exemple de la sorte de gouvernement que nous voulons faire disparaître.

Parlant ensuite du ministère de l'Agriculture Gardiner, il a dit que son ministère était infecté par le germe de la centralisation et qu'il se souciait pas de donner aux membres du parlement pas plus qu'au public les informations qu'on demandait.

M. Drew, qui est arrivé par avion hier matin de Cranbrook C.-B., à Lethbridge a tenu une assemblée dans l'avant-midi dans le tabernacle des Mormons de Cardston situé à 65 milles au sud-ouest de Lethbridge. Dans l'après-midi il a parlé à Lethbridge après quoi il a pris l'avion pour se rendre à Medicine Hat où il a parlé hier soir.

Appel à la jeunesse

M. Drew, dans ses discours, a fait un appel à la jeunesse "brave et vigoureuse" du pays disant que le Canada offrait des possibilités immenses aux jeunes qui veulent travailler.

"En voyant tout ce qui a été réalisé dans l'Ouest du Canada, qui est relativement jeune" dit M. Drew, "je ne puis que songer au brillant avenir qu'offre le Canada aux jeunes canadiens".

M. Drew ajoute que le Canada ne pourra se développer qu'avec un gouvernement qui croit à l'entreprise libre, à la décentralisation et à la coopération entre les provinces et le gouvernement fédéral.

"Il faut laisser aux jeunes plus d'initiative et c'est ce que ne per-

met pas le gouvernement centralisateur actuel", dit M. Drew. "Actuellement, le pays est gouverné par un "Brain-Trust" qui n'est pas responsable devant le parlement". C'est alors que M. Drew a qualifié le ministre Howe de "Poobah" ne se mêlant pas de ses affaires et le ministre Gardiner "insecte du germe de la régimentation".

Rien à dire

A propos de M. Gardiner, M. Drew a dit que celui-ci convoquait les représentants des ministres provinciaux de l'Agriculture chaque année mais qu'il ne leur donnait aucun renseignement. "Avec un gouvernement progressiste-conservateur, les fermiers seront informés des faits pour l'avantage de l'Agriculture au Canada. Il a ajouté que son gouvernement leur ouvrira des marchés en abolissant les contrôles qui empêchent le pays d'exporter à l'étranger les produits agricoles.

M. Drew a aussi parlé de la "piètre faiblesse" du gouvernement actuel qui croit posséder un "droit divin" de gouverner sans avoir à répondre de ses actes au parlement et au peuple. Le parti progressiste-conservateur restaurera au parlement sa liberté. Alors qu'il parlait à Cardston, qui fêtait le 62e anniversaire de sa fondation, M. Drew a souligné que c'est sous un gouvernement conservateur, celui de sir John A. Macdonald, que cette partie du pays avait commencé à se

développer." Et c'est un gouvernement progressiste-conservateur qu'il faut au Canada afin que notre pays puisse réaliser les beaux espoirs que la jeunesse de ce pays a fondés" dit M. Drew en terminant.

Madame Drew a été invitée à parler ensuite et elle s'est adressée à son auditoire en anglais, en italien et en français.

\$256 répartis entre onze municipalités!

Au cours de l'année 1948-49, le service municipal des finances a perçu pour \$256.24 d'arrérages de la taxe sur le revenu imposée par Concordia antérieurement au 1er mai 1942 dans le district métropolitain.

Le directeur de ce département, M. Lactance Roberge, a conséquemment été autorisé hier matin à procéder à la distribution de ce montant entre la Cité et diverses municipalités sous le contrôle de la Commission métropolitaine.

La ville de Montréal gardera dans ses coffres un montant de \$218.80. Le reste sera réparti au pro-rata de la population, de sorte que des municipalités recevront des quoteparts variant de \$0.57 à \$16.31.

Voici, d'ailleurs, la répartition telle qu'approuvée hier par le Comité exécutif: Montréal, \$218.80; Westmount, \$6.32; Verdun, \$16.31; Outremont, \$7.45; Montréal-Est, \$0.57; Montréal-Nord, \$1.49; Montréal-Ouest, \$0.84; Mont-Royal, \$1.19; Pointe-aux-Trembles, \$1.04; St-Laurent, \$1.51; St-Michel, \$0.72.

Encore à percevoir

Le service des finances a encore à percevoir, selon ses livres, un montant de \$11,966.55 en taxe sur le revenu. Une tranche de \$10,217.

Aucune des demandes des employés des tramways ne serait justifiée

La Compagnie refuse de se rendre aux exigences de la Fraternité — Présentation de quatre volumineux mémoires sur diverses clauses du contrat de travail — Les voyageurs seraient les premiers à en subir le contre-coup si les hausses étaient accordées

La Compagnie des Tramways de Montréal a présenté, hier après-midi, aux membres du tribunal d'arbitrage enquêtant sur la hausse des salaires de la Fraternité canadienne, quatre mémoires. Ils ont trait à l'augmentation de 18 cents de l'heure dans le sursalaire des opérateurs, la rétroactivité des salaires, la garantie minimum de six heures par jour pour les surnuméraires et certaines autres demandes du domaine de régie interne.

Le tribunal, présidé par le juge Lagarde, assisté de Mes Robert Lafleur, c.r., et Jacques Perrault, c.r., a écouté Me Jos. Gingras, c.r., avocat de la compagnie, faire la lecture de ces mémoires. Le tribunal s'est ensuite ajourné à mardi prochain alors qu'une séance sera tenue dans l'après-midi.

La Compagnie affirme que le sursalaire actuel est juste et raisonnable et qu'aucune augmentation ne peut être justifiée. La Compagnie déclare qu'aucun texte légal n'au-

torise formellement la rétroactivité et que la Fraternité est dans une drôle de position pour la demander.

Quant à la garantie minimum de six heures par jour pour les surnuméraires, la Compagnie prétend que la demande est illogique et impraticable parce qu'elle contredit le principe que l'employé doit être généralement disponible s'il veut fonder son droit à cette garantie minimum.

Elle soumet que la demande de la Fraternité pour le paiement du temps et quart pour travail du dimanche doit être refusée. Elle prétend qu'à moins que la Fraternité ne consente à réduire les vacances des employés de moins de 20 ans de service, elle ne peut accorder une semaine supplémentaire de vacances avec paye. Elle désire donc que le système demeure selon la dernière convention collective.

Au sujet des salaires payés en maladie, la Compagnie déclare que ce sont les voyageurs seuls qui seraient appelés à solder la note et qu'en général, ces voyageurs n'ont pas le choix et doivent nécessairement utiliser le service de la compagnie. En conséquence, il faudrait une contribution obligatoire pour tous, mais au bénéfice exclusif de ses employés.

90 doit rester à la Cité, tandis que les autres municipalités auront à se partager la somme de \$1,748.56 si jamais Concordia réussit à percevoir ces arrérages.

Soumissions ouvertes

Egalement hier matin, le Comité exécutif a procédé à l'ouverture de soumissions pour la fourniture de charbon à la ville l'hiver prochain. Celles-ci étaient pour la vente de 13,645 tonnes de combustible, et une quinzaine de maisons ont fait tenir des offres.

Les commissaires ont, enfin, autorisé le Montreal Protestant Central School Board à construire une annexe à l'école Royal Vale, située sur l'avenue Clannanald, entre les avenues Dupuis et Isabella.

46 candidats conservateurs sont choisis à date dans la province

Deux autres seront nommés en fin de semaine — Plusieurs candidats des comtés du district de Montréal tiennent des assemblées et ralliements samedi, dimanche et lundi

Me Henri Crépeau, c.r., président du comité des nominations du parti progressiste-conservateur, a annoncé, aujourd'hui, la liste des candidats du parti progressiste-conservateur choisis jusqu'ici dans la province de Québec.

On en compte 46. Voici la liste des candidats: Argenteuil: Me Georges-H. Héon, c.r., de Lachute; Berthier-Maskinongé: le notaire René-L. Béland, de Louiseville; Bonaventure: Me Edouard Dion, c.r., de New-Carlisle; Bromont-Missisquoi: Vincent Léonard, agent d'assurances, de Knowlton; Champlain: I. Pronovost, ouvrier, du Cap-de-la-Madeleine; Châteauguay-Huntingdon-Laprairie: Siméon Beaudin, marchand, de Howick; Compton-Frontenac: Alden, R. Rousseau, courtier, de East-Angus; Dorchester: Me Gérard Corrivé, de Ste-Claire; Gaspé: Sasseville Roy, de Gaspé; Gatineau: Ernest-A. St-Jean, marchand, de Low; Hull: Me Jacques Boucher, c.r., de Hull; Joliette - l'Assomption - Montcalm: Me Claude Héty, de Joliette; Iles-de-la-Madeleine: Pierre Sévigny, de Québec; Kamouraska: Yvon Chamberland, de Québec; Labelle: Me Henri Courtemanche, de Mont-Laurier; Lesbinière: J.-Emile Rousseau, de St-Apollinaire; Matapédia-Matane: A. Fortin, agent, de Matane; Mégantic: Dr O. Cyr, de Thetford-les-Mines; Montréal-St-Laurent-St-Georges: Me C.-T. Ballaniyne, c.r., de Montréal; Montréal-St-Antoine-Westmount: J.-A. de Lalane, comptable agréé, de Montréal; Montréal-N.-Dame-de-Grâce: John-B. Lewis, courtier, de Montréal; Montréal-Jacques-Cartier: Me Léonard Seton, de Lachine; Montréal - Mount-Royal: Earle-T. Moore, industriel, de Montréal; Montréal-Maisonnette: Raoul-D. Gadbois, agent, de Montréal; Montréal-St-Jacques: Jacques Auger, publiciste, de Montréal; Montréal-St-Henri: Germain Angrignon, courtier, de Montréal; Montréal-Cartier: Maurice-S. Hébert, avocat, de Montréal; Montréal-Ste-Marie:

Me Roland Lamarre, c.r., de Montréal; Montmagny-Islet: Henri Fafard, cultivateur, de l'Islet; Montréal-Verdun: J.-William MacGillivray, homme d'affaires, de Verdun; Nicolet-Yamaska: Me Renaud Chapdelaine, c.r., avocat, de Nicolet; Pontiac - Témiscamingue: John-N. Orgue, industriel, de Shawville; Portneuf: Rosaire Chalifoux, industriel, de Cap-Santé; Québec-Est: Me Mark Drouin, c.r., de Québec; Québec-Sud: René Gobell, ingénieur, de Québec; Québec-Ouest: Edmond (suite à la page 19)

3 conventions collectives sont signées

Québec, 4. (D.N.C.) — Trois importantes conventions collectives viennent d'être signées à la suite de longues négociations entre les parties en cause. Il s'agit des compagnies Kraft Paper Products Ltd (United Steel Workers of America), Gables, Conduits and Fittings Ltd. (United Steel Workers of America); Iversville Fittings Ltd. et United Steel Workers of America (CIO local 3953).

Ces nouveaux contrats de travail sont intervenus entre les intéressés après que, dans chaque cas, la sentence arbitrale eut été refusée. L'an dernier, il y eut arbitrage et les deux parties s'étaient ralliées à la décision arbitrale. Cette année, un autre arbitrage eut lieu sous la présidence de l'hon. juge Boisvert et les compagnies rejetèrent la sentence. Suivant ce rejet, des négociations entre les intéressés recommencèrent et elles viennent d'aboutir à une entente.

Au cours de la discussion, certains amendements furent acceptés de part et d'autre et finalement la convention fut signée.

Il y a lieu de noter que dans ces trois cas, la loi de relations ouvrières fut suivie à la lettre et que les compagnies de même que les représentants ouvriers ont manifesté une belle compréhension et le vif désir d'éviter un conflit.

Le nouveau contrat prévoit les conditions de travail la semaine de 48 heures, la procédure des promotions, une augmentation de jours fériés payés, une semaine de vacances payées et un ajustement de salaires.

Tous les employés intéressés par le nouveau contrat de travail bénéficieront d'une augmentation de 3



M. Léopold Pouliot, voyageur de commerce, a été choisi, hier, candidat officiel du parti progressiste-conservateur dans le comté de Laval, aux élections du 27 juin prochain.

50ième anniversaire du collège de Varennes

D'imposantes cérémonies se dérouleront, les dimanche et lundi prochain, au collège Saint-Paul, de Varennes, à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de fondation de cette institution.

Les autorités du collège comptent sur la présence de délégations venant des nombreuses promotions d'anciens élèves qui ont reçu leur formation à cet important centre éducatif.

Le comité des fêtes organise le départ de Montréal qui se fera, le dimanche 5 juin, à 8 heures 30 a.m., du pont Jacques-Cartier. Voici le programme de la célébration: 9 h 30 a.m., réception officielle au collège; 9 h 45 a.m., défilé vers l'église paroissiale; 10 h a.m., messe pontificale, célébrée par S. Exc. Mgr Anastase Forget; prédicateur, le R.P. Jean Langlois, S.J. présentation du prédicateur, M. l'abbé André Beauregard, curé de Varennes; banquet à la salle Saint-Louis. Le lundi 6 juin, une grand-messe sera célébrée pour les professeurs et les anciens élèves.

Le R.F. Sylvio, directeur du collège, invite tous les anciens à participer à ces fêtes.

Pour renseignements, s'adresser à MM. C.-A. Lachance, président de l'amicale du collège, 4695, rue Christophe-Colomb, HA. 2371 et FR. 8742; à M. Raymond Dubois, 1336, est Sherbrooke, A.M. 1541; à M. Arthur Favreau, 4715, rue Brébeuf, FA. 1800 et FA. 2972.

c. à 14 c. l'heure à partir du 26 février 1949.

Tous les employés à l'emploi des compagnies durant les heures de travail de la soirée ou de la nuit toucheront 3 c. de plus par heure en plus de l'augmentation ci-dessus mentionnée.

De plus, tous les employés, par suite de cette nouvelle entente, bénéficieront d'une augmentation de 3 c. l'heure, augmentation rétroactive au premier juin 1948.

Accusé d'avoir pointé un revolver contre un lieutenant de police

Robert Ryan, 32 ans, de St-Lambert, a comparu, hier après-midi, devant le juge T.-A. Fontaine pour répondre à l'accusation d'avoir pointé une arme dans la direction d'un constable en vue de le blesser.

Selon le lieutenant Georges Beaulne, le prévenu, jeudi dernier, s'amena au poste de police. Il était quelque peu en état d'ébriété. Une prise de bec s'échange entre l'officier de police et l'inculpé. Ce dernier saute sur Beaulne, le désarme, et le met en joue durant une quinzaine de minutes. Il le menace de tirer.

Beaulne le prie de ne pas tirer. Il lui dit qu'il est marié et père de deux enfants. Soudain Ryan se tourne. L'officier de police ne manque pas sa chance, saute à la gorge, le désarme.

Au cours de ce geste, une couple de coups de poings sont échangés. Dans l'intervalle, il força le constable à ouvrir la porte de la cellule

en vue de faire sortir un prisonnier.

A l'acte d'accusation lu par le greffier René Bissonnette, le prévenu a enregistré un plaidoyer de culpabilité. Une telle attitude, dit le juge, me semble étrange. Je me demande si Ryan qui a agi de la sorte est sain d'esprit.

—Etes-vous malade mentalement, de reprendre le juge.

—Non, de dire l'accusé. Ce soir-là, j'avais pris un petit coup. Quand prends le coup trop fort, je perd la tête.

Le juge a fait enregistrer un plaidoyer de non-culpabilité et l'inculpé a été envoyé à l'examen mental.

L'enquête du prévenu s'instruira le 10 du courant.

Une scission entre le syndicat et les grévistes de l'amiante

(DERNIERE HEURE)

Thetford-les-Mines, 3. (B.U.P.) — Une scission semble exister entre les membres du syndicat des travailleurs de l'amiante et les chefs de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.

Ce soir, en effet, quelque 2,500 mineurs en grève ont entamé des négociations directement avec leurs employeurs, par l'entremise du maire de Thetford-les-Mines, l'hon. Tancrède Labbé. Comme on le sait, M. Labbé est ministre d'Etat dans le cabinet Duplessis.

Ces mineurs, anxieux de retourner au travail le plus rapidement possible, représentent la moitié des grévistes.

L'hon. Labbé a rencontré aujourd'hui, à deux reprises, les officiels de la compagnie en vue d'organiser une réunion générale des grévistes pour demain. Il a refusé toutefois de se prononcer sur la fin de la grève. "Nous le saurons demain", dit-il.

Les négociations entreprises par l'hon. Labbé n'affectent pas à proprement parler la compagnie Johns-Manville, mais quatre de ses filiales.

Toutefois, on croit à Thetford que si les 2,000 grévistes consentent de retourner au travail, les autres consentiraient peut-être à chercher à entamer des relations avec la compagnie.

L'U. de Montréal honore la classe agricole en l'hon. Laurent Barré

Brillante cérémonie, hier après-midi, de la collation solennelle des grades à l'immeuble de la montagne — 1,600 diplômés, 8 doctorats honorifiques et 20 autres doctorats à titre régulier — Remerciements du R.P. Malo

L'Université de Montréal, a particulièrement honoré cette année la classe agricole en décernant cinq de ses huit doctorats honorifiques, à des hommes, qui depuis toujours s'étaient consacrés à la culture de la terre de chez nous ou avaient contribué plus que d'autres, à l'épanouissement de cette industrie la plus importante de la province.

Hier, à la collation solennelle des grades, où près de 1,600 diplômés reçurent leurs parchemins (un record), le recteur, Mgr Olivier Maurault, fit docteurs de l'université, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture dans le cabinet provincial, M. Paul Vézina, agronome, professeur à l'Institut agricole d'Oka, M. Emile Lodds, également agronome, professeur à l'université McGill, M. F. Létourneau, professeur en agronomie à l'Institut agricole d'Oka et M. Jules Simard, sous-ministre provincial de l'Agriculture.

discours d'ouverture, déclara que l'université avait tenu, cette année à rendre un hommage particulier "à la terre-nourricière et aux hommes qui lui consacrent leur vie, la soignent, l'enrichissent, l'améliorent, la rendent plus aimable et plus belle".

Eloge de M. Barré "Le premier de ces artisans de la terre de chez nous — j'allais dire de ces amoureux — est M. Laurent Barré, poursuivit Mgr le recteur. (suite à la page 19)

Le T.R.P. Laframboise, le R.P. A. Malo qui remercia l'université au nom des nouveaux docteurs, et le R.P. Gemell, o.f.m., recteur depuis plus de 20 ans de l'université du Sacré-Coeur reçurent également des doctorats "honoris causa". Mgr Olivier Maurault, dans son

Deux enfants blessés

Un garçonnet de 4 ans, Bruce Green, dont les parents demeurent à 1831 ouest, rue St-Jacques, a fait une chute du 3e étage de sa demeure hier soir, et il s'est infligé une fracture du crâne en tombant sur le trottoir. Sa chute fut toutefois ralentie par un fil électrique qu'il toucha sur son trajet.

L'accident est survenu vers 8 h 20 alors que l'enfant se trouvait sur le balcon de sa demeure. Il fut conduit à la division ouest de l'hôpital Général.

Les agents William Joyce et M. St-Onge, de l'auto-radio 342, ont fait enquête.

Fillette blessée Une fillette de 7 ans, Claudette Pinard, domiciliée à 2770 ouest, rue Notre-Dame, a été heurtée par une automobile alors qu'elle traversait la rue Atwater, à l'angle de la rue Workman, hier soir. L'enfant a été conduite à la division ouest de l'hôpital Général, où elle souffre d'une fracture du crâne. L'auto était conduite par M. G. Bérard, 8310, St-Hubert.

Le ministère de la Voirie sera à l'honneur

Québec, 4. (D.N.C.) — Le ministère de la Voirie sera à l'honneur, cette année, pendant les jours de l'exposition provinciale de Québec, qui se tiendra comme de coutume, dans les premiers jours du mois de septembre.

Avec l'assentiment du ministre, l'hon. Antonio Talbot, la commission de l'exposition provinciale, dont M. Lucien Borne, maire de Québec, est le président, et M. Emery Boucher, le directeur, vient de choisir le thème de la prochaine exposition: Depuis plusieurs années, la commission de l'exposition, tout en consacrant chaque fois ses efforts à faire connaître la province de Québec dans l'ensemble de son territoire, de ses ressources et de ses diverses activités agricoles, industrielles, commerciales et sociales, donne à chaque exposition un caractère particulier.

L'an dernier, l'exposition était plus particulièrement consacrée aux choses du commerce et de l'industrie. Cette année, le thème de l'exposition, ça sera la Voirie québécoise et tout ce qui s'y rapporte.

TEMPÉRATURE

Le Bureau météorologique de Dorval prédit pour Montréal et la région, aujourd'hui, un temps clair toute la journée avec température très chaude. Vents légers. Maximum aujourd'hui: 83. Sommaire: beau et très chaud, Sommaire pour dimanche: beau et très chaud.

CARTES PROFESSIONNELLES
Avocats

ASSELIN, CRANKSHAW GINGRAS, TRUDEL
AVOCATS
Hon. E.A. ASSELIN — J. CRANKSHAW
JOSEPH GINGRAS — GÉRARD TRUDEL
1403 EDIFICE ALDRED
507 Place d'Armes PL. 3451

Comptables agréés
Hon. Paul Beaulieu, — Roger Dugré,
C.A. C.A.
BEAULIEU & DUGRÉ
COMPTABLES AGRÉÉS
163 Jacques-Cartier 10 est, St-Jacques
Tel.: St-Jean 704 Tel.: MA. 3522
St-Jean, Qué. Montréal

CARON & CARON
Comptables agréés
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemi Masse, L.S.C., C.A.
59 ouest, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL

PETITES ANNONCES
A VENDRE

VERS ET MINNOWS POUR LA PECHE, toutes grosseurs. Ouvert de 5 h. du matin à onze h. du soir. S'adresser à R. Guimond, 4518, rue Delanaudière.

REPARATION DE Couverture en Gravois
Nous réparons votre couverture de maison avec
Garantie de 5 ans
POUR \$4.50 DU CARRE
TOITURES PERMANENTES Eng.
Tel.: CB. 1497

L'U. des Marins suspendue par le Congrès du Travail

Le Congrès des Métiers et du Travail veut se débarrasser de cette union tant qu'elle n'aura pas limogé ses chefs communistes — Un rapport très élaboré

Ottawa, 3. (B.U.P.) — Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada ce soir a suspendu l'Union des Marins Canadiens, actuellement en grève, mais a laissé entendre qu'il ré-admettrait l'union si elle se débarrassait de ses présumés chefs communistes.

Un comité de trois hommes nommé par l'exécutif du Congrès pour étudier les relations du Congrès avec l'Union a rapporté que "la continuation de la grève actuelle ne pourrait que placer le Congrès dans une position embarrassante."

Le rapport dit que l'Union avait été avertie de ne pas déclarer la grève car "il était douteux qu'elle aurait du succès". Le Congrès a conseillé à l'Union d'accepter une compensation d'une commission de conciliation qui "n'était pas entièrement insatisfaisante", et a donné l'avertissement que la "Seafarers' International Union" était prête à embarquer si l'Union des Marins Canadiens déclarait la grève.

Malgré ces avertissements, l'Union des Marins Canadiens a déclaré la grève contre les compagnies de la côte est le 31 mars. A peu près tous les navires affectés depuis ont été manipulés par les membres de la "Seafarers' Union".

Après une revue de l'histoire de la dispute, le rapport déclare que "le Congrès a décidé, par conséquent, que le nom du Congrès ne devra plus être associé avec celui de l'Union des Marins pendant que l'Union avait ses chefs actuels."

Le rapport dit que le Congrès a été inquiet au sujet de la loyauté des chefs de l'Union des Marins, mais était convaincu que dans les

rangs de l'Union on demeurait fidèle et loyal au Canada.

Le rapport indique qu'une faction militante anti-communiste dans le Congrès était largement responsable pour la décision de suspendre l'Union. "Quatorze unions affiliées à l'Internationale ont pris position qu'elles ne continueront pas une affiliation aussi longtemps que demeurera affiliée l'Union des Marins Canadiens," dit le rapport.

La suspension de l'Union des Marins est le premier pas vers l'expulsion complète de l'Union hors du Congrès.

L'exécutif ne possède le pouvoir seulement que de suspendre l'Union, mais il peut recommander que l'Union soit expulsée à la convention du Congrès à Calgary au cours du mois de septembre. L'on s'attend à ce que les délégués à la convention appuieront leurs chefs en votant pour l'expulsion de l'Union des Marins.

D'un autre côté le rapport critique sévèrement le Seafarers' Union et fait remarquer que la suspension de l'Union des Marins ne veut pas dire l'acceptation de l'union rivale qui fut amenée au Canada par la faction anti-communiste dans le Congrès des Métiers et du Travail par Frank Hall, vice-président de la Fraternité internationale des employés de chemins de fer et de navires.

Ce n'est plus qu'une question de temps

WASHINGTON, 3. (B.U.P.) — Un prêtre américain qui avait passé quelque temps à l'église St-Louis-des-Français, à Moscou, a déclaré aujourd'hui qu'il n'avait pas été surpris d'apprendre la main-mise des Soviets sur la seule église catholique de la capitale russe.

Le R. P. Georges LaBerge a affirmé aujourd'hui à des journalistes que la persécution ouverte du régime soviétique contre tous les religieux en Russie n'était qu'une simple question de temps.

On espère encore

Eastman, P.Q., 3. (B.U.P.) — En dépit des élections fédérales qui approchent, aucun candidat politique ne passionne aujourd'hui autant le Canada qu'un petit garçon de six ans, et que près de mille personnes recherchent vainement depuis lundi dernier.

Cent cinquante volontaires de plus se sont joints aujourd'hui aux vastes battues, organisées dans la région d'Eastman, P.Q.

L'espoir de retrouver vivant le petit Michel Fontaine s'est quelque peu renforcé aujourd'hui, lorsque l'on a découvert un endroit où le malheureux enfant avait ramassé un peu de terre et des feuilles pour tenter de se nourrir.

D'autres traces révèlent que le garçonnet a mangé des racines et de l'écorce d'arbres. La police estime à présent que le petit Michel a pu retourner en quelque sorte à l'état sauvage. On croit qu'affaibli et terrifié par sa longue aventure, il peut tenter de se soustraire à la foule qui le recherche, croyant être persécuté.

On craint que les camions surmontés de hauts-parleurs, et utilisés pour crier son nom à tous les échos dans la région où l'enfant a disparu puissent accroître ses craintes, et le pousser à fuir toujours plus loin.

Les recherches se poursuivront jusqu'à ce que le petit Michel Fontaine soit retrouvé mort ou vivant. De nombreuses femmes suivent les battues, préparant du café et de la sou-

La reconstruction du pont Develin décidée

Québec, 4. (D.N.C.) — L'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, a annoncé hier que son département avait décidé la reconstruction du pont Devlin, sur la rivière Beauvillage à St-Gilles, comté de Lotbinière. Il s'agit d'un pont important, bien connu dans toute la région et situé dans un endroit désigné sous le nom de Concession de l'Embarcad.

C'est à la suite des démarches poursuivies auprès du gouvernement provincial par M. René Bernatchez, député de Lotbinière à la Législature de Québec, que le ministre des Travaux publics a pris des mesures pour assurer la reconstruction immédiate du pont de St-Gilles.

Le pont Devlin menaçait ruine depuis assez longtemps et ne répondait plus aux exigences de la circulation. Chaque année, la crue des eaux menaçait de l'emporter et il fallait périodiquement lui faire subir des réparations. D'ailleurs, il n'avait que 14 pieds de largeur.

Le nouveau pont aura une voie carrossable de 24 pieds et sa capa-

acité de chargement sera de 15 tonnes. Sa longueur sera de cent pieds. On construira deux travées de 50 pieds de portée chacune. Elle seront composées de poutres et dalle en béton armé, reposant sur deux culées et un pilier en béton.

Ajoutons que le pont actuel était en bois. Il a dû être fermé à la circulation à la suite des dommages causés par la débacle du printemps. Des réparations ont ensuite été effectuées en vue de rétablir les communications en attendant la construction du nouveau pont.

Les travaux commenceront sans délai.

Nouveau vaste programme pour la colonisation

Il est tracé par le ministère de la Colonisation pour 1949 — Une importante déclaration du ministre, l'hon. J.-D. Bégin — La classification

Québec, 4. (D.N.C.) — Soucieux de préparer toujours le plus de territoire possible pour le jour où des aspirants-défricheurs se présenteront plus nombreux, l'hon. M. J.-D. Bégin a fait tracer pour 1949 un vaste programme de classification. C'est ce travail qui permet ensuite au ministère de la Colonisation de dresser des projets de paroisses.

De fait, grâce à la classification qui a été effectuée depuis 1945, on est en mesure présentement de répondre à un très grand nombre de demandes, parlant de fonder plusieurs colonies. C'est ainsi que fut

pe pour les volontaires sur des foyers improvisés.

Le garçonnet a disparu lundi soir, alors qu'il avait quitté la ferme de ses parents en compagnie de deux de ses jeunes frères pour ramener les vaches à l'étable.

ouverte l'année dernière la paroisse de St-Hyacinthe de Despinassy, au nord de Rochebaucourt, en Abitibi-est.

Cette année, le programme de classification porte sur 12,504 lots. Simultanément, il s'effectuera de la reconnaissance sur une superficie de 845 milles carrés. Le personnel du ministère de la Colonisation fera également de l'inventaire forestier.

Le programme de classification conduira, comme d'habitude, les équipes dans les diverses régions de la province. Le gros du travail portera cependant sur l'Abitibi. Toutefois, la région s'étendant de Kamouraska à Gaspé connaîtra aussi une belle activité dans ce domaine.

Les cantons abitibiens où la classification se fera plus intense sont ceux de Bernetz, Carqueville, Fonteneau, Louvicourt, Poirier, Rainboth et Themins. Dans la région de la Gaspésie le gros des lots à classer est dans les cantons de Cuoq, Varin, Matane, Nemtaye, Flynn et Cherbouge.

Le reste du travail se fera au nord de Montréal, en Estrie, dans les régions du Lac-St-Jean et du Saguenay dans le secteur s'étendant de Joliette à Montmorency et sur la Côte Nord.

Comme question de fait, les équipes de classification sont déjà à la tâche dans la plupart des régions. On sait que chaque équipe est sous la conduite d'un ingénieur forestier; elle comprend, outre des techniciens, des étudiants en science forestière et des manoeuvres.

Le travail de classification et de reconnaissance relève du service des études économiques que dirige M. Théodore Mercier, I.E., et il est sous la direction immédiate de M. J.-B. Pouliot, également ingénieur forestier.

Une chicane dans une maison de chambres évoquée devant la Cour

Paul a été déclaré coupable par le tribunal, hier. Il s'était livré à des voies de fait sur la personne de Baptiste, dans une maison de chambres de la rue Saint-Denis, le 13 mai dernier.

Le juge Thérberge l'a condamné à \$20 d'amende et les frais. De plus l'accusé devra fournir un cautionnement de \$200 en vertu duquel il s'engage à garder la paix durant une période d'un an.

Le prévenu, à la demande de son avocat, vient dans la boîte des témoins. Il dit qu'il a été sur sa nièce pour veiller. Un peu avant minuit, le plaignant, Baptiste, frappe à la porte de la chambre et lui dit de faire moins de bruit. Denise, la nièce, l'envoie au balai. Baptiste, furieux, pousse sur la porte.

Le plaignant entre. Il s'ensuit une discussion. On en vient aux coups. Baptiste reçoit une taloche et "va revolver en dessous du lit", selon le témoin. Il se relève et la chicane se continue dans le passage. Cette fois encore, le plaignant tombe à terre.

—Avez-vous blasphémé?, s'enquiert le juge.
—Non, répond le témoin.

—Les témoins qui vous ont précédé, de reprendre le président du tribunal, n'ont pas dit la vérité.

—J'ai lâché quelques sacres. J'ai six enfants et je n'ai pas l'habitude de sacrer à la maison. C'est un accident.

—Vous admettez donc, de trancher le juge, avoir "lâché des sacres". Pourquoi ne pas l'avoir dit tout de suite. Vous semblez ignorer que vous êtes sous serment.

Ensuite, c'est l'épouse de l'accusé qui vient rendre témoignage. Elle est assez grande et taillée presque au couteau. Son teint est quelque peu basané et elle a des cheveux noirs. Habillée tout en bleu pâle, elle est très attrayante.

D'un pas alerte, elle s'approche vers la boîte des témoins et confirme, en partie, la déposition de son mari.

Le greffier, M. Roger Masse, appelle Denise. C'est une jeune femme mariée. C'est à sa demeure sur la rue St-Denis que la chicane est survenue.

Blonde, les yeux très clairs, elle ne semble pas avoir froid aux yeux. Elle répond à toutes les questions et ne se laisse pas intimider par le procureur de la poursuite.

Elle affirme au président du tribunal que Baptiste veut toujours lui chercher noise. Il frappe souvent à sa porte pour la déranger. C'est un caractère maussade. De plus c'est le "chum" de ma mère. Il vient nous déranger, dit-elle, afin que je m'en aille.

Denise quitte ensuite la boîte et prend place dans la salle d'audience. Elle suit attentivement les débats qui se déroulent dans le prétoire. Lorsque le président du tribunal déclare l'accusé coupable, son beau sourire s'éteint sur sa figure. Elle sort de la Cour et semble peinée.

Les témoins et de la défense et de la poursuite échangent quelques mots et l'on parle de régler cette affaire, une autre fois, avec un rouleau à pâte.

Une ferme déclaration de la Johns Manville Company

Puisque les chefs ouvriers désirent absolument continuer la grève malgré les concessions de la compagnie, cette dernière fait une offre indépendante à ses anciens employés

Québec, 4. (D.N.C.) — M. Georges K. Foster, le vice-président et gérant de mine de la cie Canadian Johns Manville Ltée, a fait la déclaration suivante aujourd'hui. La déclaration a été faite à la suite de la décision de M. Gérard Picard, président de la C.T.C.C., de rejeter un plan-compromis suggéré jeudi par l'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, pour essayer de mettre fin à la grève de l'amiante qui dure déjà depuis trois mois et demi.

"La compagnie Canadian Johns Manville Ltée a accepté la proposition du ministre à cause de notre désir sincère de faire tout notre possible pour terminer cette grève. Il y avait certains points de la proposition en question qui n'étaient pas conformes à la politique exposée qui se trouvait dans la proposition que la compagnie a faite il y a environ trois semaines. Cependant, espérant que telle action de notre part aidera à mettre fin plus rapidement à la grève, nous n'avons pas insisté davantage sur ces points et nous avons accepté la proposition que le ministre avait préparée.

"Maintenant que l'union a rejeté la proposition du ministre définitivement, la possibilité de régler la grève par ce moyen a pris fin d'une façon soudaine et désappointante.

"On peut seulement conclure que les chefs ouvriers ne veulent pas que la grève se règle et que la perte

de travail et les privations des familles des grévistes, devront, pour le moment continuer.

"Le prolongement de la grève n'est pas raisonnable. Cette nouvelle démonstration de la détermination de certains chefs de l'union de ne pas mettre fin au conflit, et les lourdes pertes occasionnées à la compagnie et à leurs employés et aux familles de ces derniers ne laissent à notre compagnie aucun autre recours que de faire des plans pour assurer la continuité des opérations.

"Nous suggérons à nos anciens employés qui veulent conserver leur position et leur séniorité dans la compagnie de se rapporter au travail au plus tôt, sans autre délai. Ils le feront sur une base de salaire de dix cents de plus de l'heure qui était en force sous les clauses du contrat qui a pris fin le 31 janvier 1949. Il y aura quatre congrès payés."

Le coût de la vie augmenté encore au pays

OTTAWA, 3. (B.U.P.) — Au Canada, le coût de la vie a augmenté de deux dixièmes de point au cours du mois d'avril.

L'Office fédéral de la statistique précise que cette légère augmentation est la seconde en deux mois.

La hausse de l'indice du coût de la vie est attribuée à une augmentation du prix de la viande.

Le deuxième, l'indice se trouvait au niveau de 150,5, soit une augmentation de deux dixièmes par rapport au premier avril.

L'augmentation la plus sensible est produite dans le domaine de l'alimentation, où l'indice des prix est monté de 198,5 à 199,5.

Plus précieux que les perles
sont les grains de chapelots
faits avec des roses
SOUVENIRS DE MARIAGES,
JUBILES, DECES, ETC.
soigneusement montés en or ou
en argent aux couleurs variées
ASILE SAINTE-DARIE
1730, rue FULLUM (coin Ontario)
Montréal 24 — Téléphone CH. 2144-5

MONTREAL-MATIN

Publié et imprimé par
la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée

1124 est,
rue Marie-Anne
MONTREAL et
VILLE

12 mois — \$9.00
6 " — 4.50
3 " — 2.25

MONTREAL
Téléphone:
FALHirk 1171

PROVINCE

12 mois — \$6.00
6 " — 3.25
3 " — 2.00

Membre de
l'A.B.C.
et de la
C.D.N.A.

Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montreal

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
ministère des Postes, Ottawa

Directeur: ROGER DUHAMEL

MONTREAL, SAMEDI, 4 JUIN 1949

Tout est à recommencer

Les pourparlers qui se poursuivaient entre le ministre du Travail, l'honorable Antonio Barrette, et les représentants de la Johns-Manville et des syndicats nationaux avaient donné de l'espoir à beaucoup de gens, même à ceux qui ne sont pas directement concernés par la grève, mais qui ne peuvent s'empêcher d'éprouver un sentiment de sympathie et de charité à l'égard de ces centaines de familles d'Asbestos et de Thetford-les-Mines. Cet optimisme était bien mal fondé, comme on vient de s'en rendre compte. Les négociations sont rompues et l'on se demande raisonnablement sur quelles bases elles pourraient reprendre à l'avenir.

C'est néanmoins l'occasion de départager les responsabilités. Dans son désir d'en arriver à une entente satisfaisante, le ministre a demandé à la compagnie et aux ouvriers de rédiger un texte d'accord. Chaque partie a refusé les propositions de l'autre. M. Barrette a voulu ensuite élaborer un compromis, en tenant compte des justes exigences des intéressés. L'avocat de la compagnie s'est empressé d'accepter le texte du ministre, cependant que le président de la C.T.C.C., sans souci des misères endurées par les travailleurs dont il assume la direction, a nettement refusé. On saura désormais de quel côté se trouve la mauvaise volonté.

Les prétentions de M. Picard sont insoutenables. Il exige en effet que la compagnie soit obligée de reprendre à son emploi des ouvriers déclarés coupables d'une offense criminelle devant les tribunaux. Nous acceptons volontiers qu'une condition d'un règlement de grève soit l'absence de sanctions contre les grévistes, mais il ne peut s'agir que de ceux qui ont cessé de travailler, non pas de ceux qui se sont livrés à des gestes de violence et ont démontré qu'ils n'étaient plus dignes de retourner à l'ouvrage. Il serait trop facile de s'abandonner à ses mauvais instincts, une fois qu'on est assuré que l'impunité sera acceptée par les employeurs.

M. Picard va encore plus loin, s'il est possible. Le ministre recommandait que le recours à la conciliation et à l'arbitrage s'accomplisse selon les prescriptions de la loi édictée à ces fins. Rien que de très normal. Le président de la C.T.C.C. fournit une nouvelle preuve de son mépris de la législation de sa province en refusant de s'y soumettre. Il réclame le privilège de choisir lui-même le juge qui lui agréé pour procéder au règlement des litiges. A l'avenir, si cette demande absurde faisait jurisprudence, chaque justiciable n'aurait qu'à désigner à son gré le juge qui devra l'entendre.

Voilà où nous en sommes. La situation n'a rien de réjouissant. Par la faute de M. Picard, 5,000 ouvriers, après quelque quatre mois de grève, ne sont pas plus avancés qu'ils ne l'étaient en février. Au contraire, ils ont perdu de nombreuses semaines de paie et ils ne peuvent entrevoir quand le différend se réglera. Le ministre, à maintes reprises, est intervenu, il a tenté tout ce qui était humainement possible pour soulager cette population. De son côté, la compagnie n'a pas dépassé la limite naturelle des exigences d'un employeur. Enfin, nous sommes convaincu que les ouvriers eux-mêmes comprendraient facilement qu'ils s'obstinent en pure perte, s'ils n'étaient pas fanatisés par quelques chefs.

Ne nous faisons pas d'illusions. M. Picard et ses amis ne sont pas les imbéciles qu'on pourrait aisément croire à suivre leurs agissements. Ils savent parfaitement ce qu'ils font. Insoucieux du bien-être des ouvriers, ils s'appliquent à se bâtir un prestige personnel, qu'ils voudront utiliser à des fins également personnelles. Craignant de voir se terminer un litige qu'ils ont tout fait pour provoquer et pour entretenir, ils n'ont pas tardé à écarter pour des motifs ridicules et indéfendables les propositions honnêtes de M. Barrette.

Ces événements dépassent leurs résultats immédiats. Ils entraîneront une désaffection progressive à l'endroit des syndicats nationaux. Jusqu'à maintenant, ils avaient réussi, par une attitude ferme et digne, à se ménager d'utiles concours dans le patronat. Quand ils déclenchaient une grève, l'opinion publique leur était favorable, parce qu'elle pouvait supposer qu'elle était raisonnable. Il n'en sera plus ainsi. Il faudra réserver une place de choix à M. Picard comme fossoyeur du syndicalisme catholique au pays de Québec.

ROGER DUHAMEL

Gare à l'exagération

Nous avons eu la semaine dernière, dans notre ville, des congrès de psychiatres et de psychologues. Nous éprouvons, pour ces hommes de science, la plus profonde admiration. Nul doute que, dans une société comme la nôtre qui a connu les angoisses de deux guerres mondiales en vingt-cinq ans et qui se demande si un avenir prochain ne lui en réserve pas une troisième — leur activité puisse être des plus précieuses.

Toutes ces sciences, d'ailleurs, psychiatrie, psychologie, particulièrement, ont accompli en ces dernières années des progrès étonnants et, aujourd'hui, permettent la réalisation de véritables merveilles d'ordre médical ou autre.

Néanmoins, nous nous refusons de prendre au sérieux tous ces savants et toutes leurs théories. Nous nous demandons toujours, par exemple, quels effets bienfaisants sur le comportement de l'individu peut avoir une enquête Kinsey. Nous craignons fort, en second lieu, que les lecteurs d'une littérature considérable et dite scientifique, sur les sexes, ne tendent pas tous à la chasteté. Enfin, nous ne partageons pas plusieurs opinions émises au cours de ces congrès, notamment celles du Dr Brock Chisholm, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, à l'effet que le monde court au suicide si les psychologues, les psychiatres et les sociologues ne réussissent pas à lui inculquer un nouveau mode de vie qui garderait les nations en paix.

Si l'humanité veut se sauver, il lui faudra jeter les yeux bien au delà de ces sciences, bien au delà du monde, d'ailleurs.

Il lui faudra surtout écouter d'autres voix que celle d'un Dr Chisholm. Nous le connaissons bien, le Dr Chisholm, autrefois sous-ministre de la Santé et du Bien-Être à Ottawa. C'est lui qui, un jour, déclarait ce qui suit: "Quelle est-elle cette force de perversion qui peut faire ces choses dans toutes les civilisations? (Ces choses, c'est-à-dire, stimuler le préjugé et l'impuissance à voir, comprendre et aborder sympathiquement le point de vue des autres). Il n'en est qu'une. Le seul et le plus bas dénominateur commun de toutes les civilisations et la seule force capable de produire ces perversions, c'est la moralité, le concept du bien et du mal, le poison contre lequel fut donné l'avertissement: "Le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal."

C'est ce même Dr Chisholm qui a soutenu qu'il faudrait en venir à ériger en système la limitation des naissances, pour empêcher l'humanité de connaître la banqueroute.

Après avoir constaté qu'un Chisholm et qu'un Kinsey étaient jugés des leaders dans certaines avenues de la science, on nous permettra de ne pas accepter comme argent comptant tout ce qui s'est dit au cours des délibérations de la semaine dernière.

JOSEPH BOURDON,

LA VIE LITTÉRAIRE

"Morsure" par Francis Carco

Par JEAN-LOUIS BRUCH

Le dernier roman de M. Francis Carco "Morsure"⁽¹⁾ ne décevra pas les lecteurs que séduisirent jadis les descriptions tantôt crûment réalistes, tantôt embuées d'une émotion et d'une poésie discrètes et pénétrantes, de *Jésus-la-Caille* ou de *l'Homme traqué*. Et pourtant Carco a essayé d'ajouter autre chose, — un personnage, Georges Desvignes, échappé d'un milieu bourgeois, — à la peinture de la vie et des mœurs du "milieu". Peut-être l'auteur a-t-il voulu se libérer de l'étroitesse d'une formule qui avait fait sa gloire: Mais en ce sens tentative, il faut l'avouer complètement échoué, et jamais on ne sent mieux que dans *Morsure* comme Francis Carco est lié au genre romanesque qu'il a créé et auquel il a attaché son nom.

Une fugue de jeune homme conduit Georges Desvignes, le fils d'un riche industriel, à entrer dans un "gang" de jeunes cambrioleurs et trafiquants, à la suite d'une série de hasards que le romancier accumule avec quelque complaisance. Exaspéré par le dédain de sa demi-sœur, Gisèle; et par l'indifférence de son père remarié, Georges a quitté la vaste demeure familiale. Il a dix-neuf ans. Il entre dans un bar, assiste par hasard à un "règlement de comptes", s'enfuit dans une maison voisine, et se retrouve soudain dans le logement d'un chef de bande, Jojo, qui à même prénom, même âge et même visage que lui. L'intrigue du roman on le voit, repose sur une construction pour le moins fragile. Jojo saisit l'occasion au vol, adopte son sosie, le présente à sa bande et à sa maîtresse, "Marlène la Rouquine". Quelques jours plus tard, le sosie, devenu l'amant de Marlène, qui se prête à un singulier double-jeu, fournissait involontairement le meilleur des alibis à Jojo, qui pouvait ainsi, en toute quiétude, pratiquer un cambriolage à main armée suivi d'assassinat.

Jojo est inculpé, Marlène citée comme témoin. Pourtant la police n'a aucune preuve. Et le jeune gangster profitera de l'alibi de son sosie. Seul Georges peut tout dévoiler sorti d'un milieu bourgeois, il est l'intrus de la bande; son attirance vers les gangsters n'est que la fantaisie passagère d'un jeune intellectuel désœuvré; et surtout, il sait trop de choses. La loi du "milieu" veut qu'on le supprime. Un homme tente un soir de l'abattre mais échoue, Marlène fut-elle chargée le lendemain de refaire l'opération, en emmenant Georges en voiture dans la forêt de Fontainebleau? On ne sait, mais, pendant le voyage, Georges aperçoit tout à coup une pelle cachée au fond de la voiture. Une appréhension subite s'empare de lui: serait-ce pour l'enterrer? Des souvenirs de lectures prennent corps dans son imagination. La voiture de Marlène quitte alors la grand-route de la forêt pour s'engager dans un chemin détourné, Georges la force à s'arrêter. Et soudain, dans son angoisse, il retrouve l'adresse de la propriété de son père, en forêt de Fontainebleau. Marlène cède: voulait-elle le tuer? Nous ne le saurons jamais. Elle reconduit sagement son amant d'un jour au domicile de ses parents. Le pseudo-Jojo redevient "Monsieur Georges".

Qu'il s'agisse du jeune chef de bande, du patron de bar, Victor, de Marlène, des "durs", des "caïds" ou des "caves", la pègre est dépeinte et évoquée par Carco avec cette émotion voilée de tendresse qui a donné à son oeuvre romanesque son charme si particulier. Il semble qu'il se tienne à mi-chemin entre la fantaisie purement poétique d'un Prévert, et le réalisme brutal de tant de romanciers pseudo-naturalistes. Peut-être Carco atteint-il ici une sorte de classicisme, fait de réserve et de discrétion, sur un des thèmes privilégiés de la "littérature noire".

Et pourtant *Morsure* déçoit: son effort de renouvellement fait ressortir plus clairement encore la monotonie de l'inspiration de son auteur, et l'étroitesse de son univers. Le protagoniste, Georges, n'appartient pas au "milieu". C'est un bourgeois entré dans la pègre à la suite d'un coup de tête et d'une série de hasards. Mais nous ne le sentons pas vivre. Il reste une idée abstraite. Comment est-il passé d'un monde à l'autre? Qu'était-ce que la pègre dans son imagination de jeune intellectuel déçu par la vie? Comment son passé surnage-t-il dans sa conscience pendant sa fugue? Ce sont autant de questions que le romancier laisse sans réponse. Georges Desvignes devient le sosie de Jojo, redevient M. Georges par une transmutation brutale qui ne s'impose pas à l'imagination du lecteur. *Morsure* évoque bien la vie du "milieu", mais non le jeune homme qui devait être le héros du livre: qu'il ait été "mordu" par le gang et par l'amour de Marlène, il se peut; mais nous n'y croyons pas. Jamais Francis Carco n'a été aussi prisonnier de sa formule que dans ce roman où il devait chercher à la dépasser. — (S.F.F.)

(1) *Morsure*, roman; 1949; Editions Fercenzl, Paris.

BRIÈVETÉS

A Hamilton, des grévistes d'une compagnie de crème glacée ont établi des lignes de piquetage autour des écoles, afin d'inciter les enfants à ne pas acheter les produits fabriqués par leurs employeurs. Quel bel exemple à offrir aux écoliers! D'ailleurs, la grève est maintenant à ce point avancée dans nos mœurs, qu'une paroisse de Montréal a eu sa grève d'enfants de chœur, parce qu'un aumônier avait été changé de poste. Et certains déploieront la mauvaise influence des "funnies" sur les enfants! Pourquoi pas plutôt regretter la mauvaise influence des adultes sur les enfants?

Selon M. Mitchell, lorsque les libéraux contrôlaient la compagnie Johns-Manville, il n'y avait pas de grève à Asbestos. Puisque, selon M. Gérard Picard, président de la C.T.C.C., la poussière est le principal motif du présent conflit, il faut donc en arriver à la conclusion que, sous les libéraux, il n'y avait pas de poussière à Asbestos!

On parle beaucoup des maladies industrielles. On pourrait peut-être aussi parler des maladies professionnelles. Dans maintes professions, les gens meurent assez prématurément, victimes de maladies du cœur, du foie, ou autres, provoquées par une occupation trop sédentaire. A quand donc une grève de ces travailleurs?

Un groupe "d'artistes et d'intellectuels", parmi qui nous retrouvons des chefs du mouvement automatiste, dont le manifeste "Refus global" n'a sûrement pas été oublié, vient de faire tenir un message d'encouragement aux grévistes de l'amiante.

Les signataires, dont Claude Gauvreau, Muriel Guibault, P.-E. Borduas, parlent, dans leur message, de "dirigeants bornés, sans cœur et renégats de l'Etat policier où nous vivons", d'"exploiteurs capitalistes", de "brutes à gages" et de l'écrasement des "naturelles revendications du peuple".

On n'a pas jugé bon, pour la circonstance, de recourir au style de Claude Gauvreau. Pourtant, ce qu'on aurait vibré au pays de l'amiante, si l'on s'était exprimé comme jadis Gauvreau: "Je suis poursuivi, je suis un homme poursuivi, poursuivi un homme, un poursuivi, poursuivi, poursuivi, un homme poursuivi".

VITRE. — CASSER LES VITRES. — Faire de l'éclat, du scandale, ne rien ménager; tout révéler, etc.; par allusion à celui qui, dans un accès de colère, casse les vitres en y lançant un objet.

Il ne faut pas casser les vitres, mais il faut les bien nettoyer.

Arnault

M. L.-Stephen St-Laurent a saboté la constitution canadienne de 1867

Dans une causerie sur les droits de la langue française, M. Robert Rumilly, historien, démasque les tactiques du parti libéral.

M. Robert Rumilly, historien canadien bien connu a prononcé, hier soir à la radio, et sur un réseau de quinze postes privés de la province une causerie sur "les droits de la langue française au Canada".

Vu l'actualité du sujet, nous donnons, ci-après un résumé substantiel. Voici le texte:

S'il y a une question vitale pour nous, Canadiens français, c'est bien la question des droits de la langue française au Canada. Tous les hommes d'Etat, depuis Georges-Etienne Cartier jusqu'à Wilfrid Laurier et Alexandre Taschereau, nous ont affirmé que les droits de la langue française au Canada sont garantis par la Constitution, et particulièrement par l'article 133 de la Constitution. Cette garantie, ont-ils souvent ajouté, est d'autant plus solide que la Constitution, pacte d'honneur entre les provinces, ne saurait être modifiée sans le consentement de toutes les parties contractantes. La province de Québec ne consentira évidemment jamais à supprimer l'article 133. Donc, les droits de la langue française, au Canada, sont hors de danger.

Aucun orangiste, aucun francophobe, n'a contesté cette thèse, jus-

qu'au 18 juin 1948. Nos pires ennemis le reconnaissent: la Constitution de 1867, pacte d'honneur conclu entre les deux grandes races et entre les provinces du pays, est le rempart des droits de la langue française au Canada.

Cette thèse a été sapée, le 18 juin 1948, par M. St-Laurent, alors ministre de la Justice, dans un discours sensationnel prononcé à la Chambre des Communes. C'était pendant le débat vu l'ajournement de la "redistribution" électorale. La Constitution exigeait un remaniement de la représentation fédérale, au profit de la province de Québec, dont la population avait augmenté plus vite que celle des autres provinces. Le gouvernement King-St-Laurent refusait d'accorder à la province de Québec son droit strict. Il fit modifier la constitution par le Parlement de Londres malgré les



M. Georges Dubois président de l'Amicale Christophe-Colomb, qui organise une grande soirée d'amateurs, le lundi soir 6 juin, à 8 heures, à l'occasion de son assemblée annuelle. Cette soirée se déroulera à l'école Christophe-Colomb, 6891, rue Christophe-Colomb, sous la présidence de M. le curé McNab. Invitation cordiale à tous les anciens.

protestations de la province de Québec.

Des députés s'étonnèrent. Si le gouvernement fédéral peut faire modifier la Constitution sans le consentement des provinces, il peut faire supprimer l'article 133, qui garantit les droits de la langue française. Interrogé sur ce point, M. St-Laurent affirma qu'en effet, une majorité de la Chambre des Communes peut supprimer l'article 133 sans le consentement de la province de Québec. Le texte de sa réponse se trouve à la page 2641 du Hansard, et le compte-rendu officiel des délibérations de la Chambre des Communes.

Il y avait 60 députés libéraux de la province de Québec. Or, c'est M. Donald Fleming, député conservateur de Toronto, qui s'est levé pour défendre les droits de la minorité française. Si les ennemis des Canadiens français veulent un jour supprimer les droits de notre langue leur arme la plus puissante aura été fournie par M. St-Laurent.

L'O.N.U. ne s'est pas avéré une faillite complète

Elle a accompli beaucoup dans des questions secondaires, a affirmé hier, M. R. G. Riddell, adjoint spécial au secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures.

"L'O.N.U. n'assurera peut-être pas la paix universelle", a déclaré hier midi, M. R. G. Riddell, adjoint spécial au secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des Nations-Unies, section de Montréal, "mais elle n'en constitue pas moins l'organe idéal contemporain des grandes aspirations humaines".

M. Riddell qui parlait devant environ une cinquantaine de délégués a affirmé que le succès de l'O.N.U. dépendait en grande partie du public en général. "Si, dit-il, l'opinion publique se montre favorable à un tel organisme et s'y intéresse activement, il sera d'autant plus fort et ses décisions plus facilement acceptées".

Le conférencier a voulu montrer comment l'O.N.U. fonctionnait. "Il faut, dit-il, l'envisager sous deux angles: en considérant à la fois l'aspect idéologique et l'aspect pratique."

Vains efforts

C'est alors que M. Riddell admit que jusqu'à ce jour, les délibérations de l'O.N.U. pour assurer la paix mondiale s'étaient montrées assez vaines. "L'O.N.U., dit-il, n'a rien accompli de tangible au sujet des grandes questions qui divisent le monde, mais elle a résolu quelques problèmes secondaires et même minimiser certains conflits. Il ne faut pas perdre espoir."

A titre d'exemple de problèmes secondaires, M. Riddell cita les initiatives humanitaires de l'O.N.U., comme l'établissement d'un organisme international pour les réfugiés. "Pour ce problème particulier, dit-il, tout le monde a collaboré. Ce fut le plus bel exemple de collaboration mondiale à date".

Effets lointains

De même que la déclaration des droits de l'homme. "Peut-être, dit-il, que le fait d'avoir tenté de définir les relations qui doivent régir l'individu et l'état ne s'avèrera pas utile tout de suite. Peut-être même que la génération actuelle ne s'en trouvera ni mieux ni pire. Il n'en reste pas moins que cette déclaration demeure et constitue en

quelque sorte un document international qui aura toute son importance plus tard".

M. Riddell parla encore de la machinerie légale pour régler les conflits de Palestine et du Cachemire par exemple. "En ce domaine, l'O.N.U. a innové et a contribué en quelque sorte à minimiser les effets désastreux de ces conflits armés".

M. K. R. Winton, président de la section de Montréal, présenta le conférencier qui fut remercié par M. B. K. Sandwell, éditeur du "Financial Post".

Aujourd'hui, l'Association canadienne des Nations-Unies tiendra une réunion conjointe avec l'Institut canadien des affaires internationales au collège Royal Victoria.

Les bibliothèques sont de plus en plus fréquentées

La circulation des livres à la Bibliothèque municipale avait atteint, au 30 avril dernier, le chiffre de 737,317 depuis le 1er mai 1948. Ceci constitue une augmentation de 200,000 sur les chiffres contenus dans un rapport soumis le 1er novembre dernier. Les adultes à eux seuls ont lu et consulté 541,919 volumes, et les enfants, 195,398 ouvrages.

Tel est ce que révèle le conservateur de la bibliothèque municipale, dans son rapport annuel qui a été soumis hier au Comité exécutif par le greffier de la Cité, M. J.-A. Mongeau.

Les quatre succursales d'adultes, poursuit ce rapport, c'est-à-dire celle de la rue Shamrock, celle de Ste-Cunégonde, celle de la rue Frontenac, et celle qui est établie dans l'édifice de la rue Sherbrooke, ont donné une circulation annuelle de 665,023 volumes. C'est la succursale établie dans l'édifice central, rue Sherbrooke, qui est arrivée au premier rang avec un total de 104,814 volumes. La succursale de la rue Shamrock arrive en deuxième lieu avec 88,161. Ste-Cunégonde suit ensuite avec 47,410, et Frontenac, avec 25,238.

Les succursales d'enfants ont remporté un non moindre succès. Le total des livres prêtés ou lus sur place s'élève à 125,762, soit 68,000 pour Ste-Cunégonde et 57,162 pour Shamrock.

M. Desrosiers tire de ces chiffres la conclusion que les succursales, soit d'adultes, soit d'enfants, ont obtenu un succès remarquable et qu'elles justifient dès le début leur existence. Les chiffres de circulation qu'elles ont obtenus sont plus élevés que ceux qu'on en attendait. Déjà, dit-il, ces bibliothèques de quartier sont devenues des centres intellectuels pour la population environnante. Non seulement on y vient chercher ou consulter des livres, mais on y vient aussi travailler sur place. Chaque soir, les tables mises à la disposition du public sont occupées, et, dans l'une des succursales, elles ne suffisent plus aux besoins de la population.

À la Centrale

Pour ce qui est des livres consultés ou prêtés à l'édifice central de la rue Sherbrooke, M. Desrosiers signale qu'il s'y est prêtés 199,163 ouvrages. Il s'est aussi prêtés 17,713 volumes à la Centrale des adultes, et 69,636 à la Centrale des enfants. Le total de la circulation à cet édifice a donc été de 346,502.

"Les chiffres de la circulation ont donc été très satisfaisants durant l'année écoulée", a-t-il conclu. "Ils représentent une augmentation substantielle sur les années précédentes. La Bibliothèque s'achemine rapidement vers une circulation d'un million par année."

Parmi les livres prêtés, le roman, comme d'habitude, arrive en pre-

mier lieu, avec un total de 167,074 volumes. La biographie et l'histoire suivent de loin avec 44,453 ouvrages; puis vient la littérature, avec 27,896 volumes.

Fait à signaler, la circulation des livres écrits par les auteurs canadiens s'est élevée à 22,514. C'est une augmentation substantielle sur les années précédentes.

Voici quelques statistiques pour les ouvrages appartenant à d'autres catégories: philosophie, 13,594 ouvrages; sciences appliquées, comprenant aussi les livres techniques, 8,826; sociologie, 7,922; beaux-arts, 7,392; sciences pures, 6,019; religion, 5,164; philologie, 2,549 et ouvrages généraux, 1,001.

Au 1er mai 1949, le nombre des abonnés de la Bibliothèque était de 36,861, soit 29,118 adultes et 7,743 enfants. M. Desrosiers fait remarquer ici le succès extraordinaire de la succursale de la rue Shamrock, qui, à elle seule, compte 5,348 abonnés adultes et enfants.

Prochaines succursales

Durant l'année écoulée, la Bibliothèque a préparé une nouvelle succursale pour enfants, celle de la salle Montcalm. L'ouverture doit avoir lieu vers le 14 juin. Dans le moment, il se prépare une nouvelle succursale pour adultes, qui sera logée, elle aussi, dans la salle Montcalm, et une nouvelle succursale d'enfants pour Ville-Émard. Les deux seront probablement prêtes avant le 1er mai prochain.

Durant l'année financière écoulée, la Bibliothèque a reçu en dons un total de 2,922 volumes et de 261 séries de revues. Parmi les achats les plus considérables, M. Desrosiers signale celui du Catalogue du British Museum, le Supplément au Catalogue de la Bibliothèque du Congrès, une série de journaux canadiens anciens ayant une valeur historique reproduits sur microfilms.

Le catalogue et la cinémathèque

Le personnel a catalogué durant l'année 34,227 volumes. De ce nombre, 17,919 étaient destinés à la Centrale, et 16,408 aux succursales. Le total des livres catalogués pour les enfants a été de 9,502.

M. Desrosiers signale, enfin, que les succès de la cinémathèque municipale se sont multipliés durant la dernière année. Les films ont été prêtés 8,823 fois; le nombre des personnes qui ont assisté aux représentations est de 948,763. C'est un succès sans précédent.

L'Association professionnelle des hôteliers célébrera son 20e anniversaire à Drummondville

En même temps que la tenue du congrès provincial des hôteliers les 12 et 13 juin — Projet d'unification des principaux groupes hôteliers de la province en une seule et même association.

Le congrès provincial des hôteliers aura lieu cette année, à Drummondville, dimanche le 12 juin et lundi le 13. La prochaine réunion aura encore plus d'éclat et plus de retentissement que d'habitude, à cause de la célébration du 20e anniversaire de l'Association Professionnelle des Hôteliers qui compte aujourd'hui 725 membres.

Le comité d'organisation des fêtes est sous la présidence de M. Norbert Boisvert, propriétaire de l'hôtel Grand Central et directeur de l'Association pour le comté de Drummond. Il sera assisté dans sa tâche par M. G. Sylvestre, gérant du Manoir Drummond, MM. Doucet et Boileau de l'hôtel Normandie et M. H.-L. Lafrenière du New American Hotel.

La réception d'ouverture aura lieu à l'aéroport de Drummondville, où 6 avions seront mis à la disposition des congressistes pour visiter la ville à vol d'oiseau. C'est là une innovation qui ne manquera pas de remporter un franc succès.

Elections

C'est au cours de ce congrès qu'on procédera à l'élection des officiers supérieurs de l'exécutif. Comme on le sait, l'Association Professionnelle des Hôteliers compte un directeur dans chaque comté de la province. Ces directeurs sont élus par les hôteliers de leur comté respectif, et c'est le bureau complet des directeurs qui procède ensuite à l'élection des principaux officiers de l'exécutif.

Assemblée annuelle

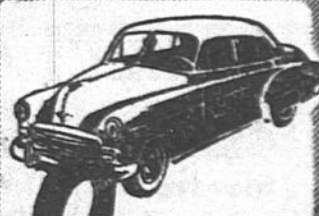
En plus de la tenue de l'élection et de la célébration du 20e anniversaire, le prochain congrès aura cette année une importance capitale, en raison de l'étude par les membres du projet d'unification des principaux groupes d'hôteliers de cette province, en une seule et unique association, qui représenterait officiellement tous les hôteliers du Québec. Le projet a déjà été longuement étudié par un comité nommé spécialement à cette fin. Ses recommandations ont été approuvées par le bureau des directeurs, et c'est à l'assemblée générale des membres qu'il appartiendra maintenant d'en venir à une décision finale.

L'administrateur de l'Association, M. Gérard Delage, nous assure qu'en raison de l'importance du congrès, les délégués afflueront à Drummondville plus nombreux que jamais. Déjà les congrès de Trois-Rivières, Granby et Québec avaient attiré beaucoup de monde, et tout laisse prévoir que le congrès de Drummondville aura encore plus de succès.

Une compagnie mise à l'amende

Devant le juge Gerald Almond, la firme Monarch Radio Manufacturing a avoué sa culpabilité sous sept chefs d'accusation, à l'effet d'avoir vendu des appareils de phonographes et de radios non approuvés par la Canadian Standard Association. Le magistrat a imposé, pour chaque offense, une amende de \$10 et les frais.

La plainte avait été portée par le Bureau des examinateurs-électriques de la province de Québec, représenté par Me Champagne Me Mergier agissant pour la compagnie.



9 USAGES POUR UN MODELE '49 TILDEN...

Si vous n'avez pas de voiture . . .

- 1) Appels d'affaires (en ville)
- 2) Appels d'affaires (hors de la ville)
- 3) Voyages de fin de semaine
- 4) Voyages de vacances (au Canada)
- 5) Voyages de vacances (aux États-Unis)
- 6) Voyages de Noël
- 7) Pour ouvrir la maison de campagne au printemps

Si vous avez une voiture . . .

- 8) la votre étant en réparation
- 9) la votre occupée, ou en dehors de chez vous.

Nouveaux taux réduits
chez Tilden s'appliquent à tous modèles '49 — Essence et Huile comprises.

UN EXEMPLE DES NOUVEAUX TAUX REDUITS

Avec quatre de vos amis, vous pouvez vous promener dans une splendide '49 toute la journée du dimanche et parcourir 200 milles. Coût par personne: \$4.99; coût total: \$22.96. (essence et huile comprises).

TILDEN
DRIVE YOURSELF
1200 RUE STANLEY
MA. 4141

En grande vedette au Gayety



La jolie danseuse Jessica Rogers, qui sera l'attraction principale, cette semaine, au Gayety, commençant lundi.

★ Parmi ses "délinquantes" nous retrouverons Liliane Maigné — la mauvaise petite fille du Corbeau — Anne Saint-Jean, une jeune Canadienne, que Duvivier rencontra à Hollywood, Florence Luchaire, Juliette Greco, échappée des caves de Saint-Germain-des-Prés, et encore bien d'autres jeunes, auxquelles Julien Duvivier donne... la chance de réussir à l'écran!

Film allemand en version française

Berlin 1945, après l'effondrement du Reich. Suzanne Wallner (Hildegard Kneff), qui sort d'un camp de concentration nazi, revient vers son foyer à demi détruit. Elle y rencontre le Dr Martens (Ernest Borcheri) qui essaie d'oublier dans l'alcool les visions sangnantes de la guerre. Suzanne, remplie de la volonté de vivre, s'aperçoit que le docteur Martens est revenu de la guerre avec une blessure morale terrible, dont la guérison exige beaucoup de compréhension et d'indulgence. Grâce à sa pitié qui se traduit bientôt par un grand amour, le docteur Martens arrive peu à peu à comprendre qu'au milieu de ces ruines, il reste quand même des valeurs éternelles qui méritent que l'on recommence une vie nouvelle. Un jour, cependant, Martens rencontre l'industriel Bruckner (Arno Tausen) et revolt en lui le commandant Bruckner, autrefois responsable d'un massacre d'otages en Pologne. Obsédé, le docteur réclame justice pour les crimes commis par l'officier. Il se propose de le tuer, mais Suzanne l'en empêche. Il ne leur appartient pas de faire justice eux-mêmes, mais seulement d'accuser les coupables pour que Justice puisse être faite. Bruckner sera livré à la justice des hommes. Mais il devient fou et répète inlassablement: "Je suis innocent. Je suis innocent..."

Tel est le sujet saisissant du premier film tourné en Allemagne depuis la guerre, et que l'on verra dès aujourd'hui à l'Electra dans un excellent doublage français "Les Assassins sont parmi nous" est un film à ne pas manquer.

★ On a dit que Julien Duvivier avait une distribution de jeunes interprètes pour son film "Au Royaume des Cieux" (dont l'action se situe dans une maison d'éducation surveillée), mais il a pourtant d'autres rôles très importants, confiés à des comédiens de talent et nous citerons dans sa distribution Serge Reggiani, Suzy Prim, Paul Andral, Jean Davy, Mathilde Casadesus, Max Dalban, Monique Mélinand.

HORAIRE QUOTIDIEN de la RADIO

CKAC (730)	CBF (690)	CHLP (1410)	CFCF (600)	CKVL (980)
1.00 Nouvelles	Quat'sous	Le carroussel	News	Siffier en...
7.15 Eveil	" "	" "	Musique	" "
7.30 Pronostics	" "	" "	News	" "
7.45 Oratoire	" "	" "	Musical Clock	Siffier en...
8.00 Nouvelles	Radio-Journal	Sacré-Coeur	Morning News	" "
8.15 730 Légaré	Elevations	Les volets	Breakfast Sym...	" "
8.30 " "	Rythmes	" "	Orgue	" "
8.45 " "	" "	" "	Top Tunes	" "
9.00 Jockeys	Nouvelles	Moulin Bleu	Shoppers	Charlotte
9.15 " "	Chansonnettes	" "	" "	" "
9.30 Bon Parier	Airs d'opéra	Pour les petits	" "	Charlotte
9.45 " "	" "	" "	" "	" "
10.00 Nouvelles	Jeunes	Les aveugles	News	Call Me Uncle
10.15 Party	" "	Calzone	University	" "
10.30 " "	" "	A votre choix	McGill	" "
10.45 Eric à bras	" "	" "	Strings	" "
11.00 Nouvelles	Musique sur...	" "	Abbott & Coste	Chansonnettes
11.15 Club Juv...	" "	" "	Théâtre	" "
11.30 Galeté	Variétés	L'écho musical	" "	" "
11.45 Les jeunes	" "	Opérette	" "	" "
12.00 L'Angelus	L'Heure dominic	Heure féminine	Junior Junction	Chansonnettes
12.15 " "	Musique	" "	" "	" "
12.30 Musique...	Réveil	" "	Amer. Farmer	" "
12.45 Nouvelles	" "	" "	" "	" "
1.00 Swing	Aloettes	Radio-Journal	News	Nouvelles (f)
1.15 Mélodies	Radio-Journal	Heure féminine	Memo &...	Chansonnettes
1.30 Amla de...	Notre français	" "	Musical	" "
1.45 " "	Chansonnettes	" "	Jalga-y-Ottawa	" "
2.00 Actualités	Opéra	" "	" "	Hits
2.15 Ecole sup...	" "	Poèmes symph...	" "	Across the seas
2.45 " "	" "	" "	" "	" "
3.00 Nouvelles	" "	" "	" "	Rodeo
3.15 Le Samedi	" "	" "	" "	" "
3.30 " "	" "	Fleurs de Paris	" "	" "
3.45 " "	" "	" "	" "	Swing
4.00 Nouvelles	" "	Kiosque...	Jedleys	" "
4.15 Evénements	Mélodies	" "	Behind the...	" "
4.30 Chansons...	" "	Chant des...	fea Dance	Chansonnettes
4.45 " "	" "	" "	" "	" "
5.00 Chansons	" "	Carrefour	Top Bands	" "
5.15 " "	" "	" "	" "	" "
5.30 " "	" "	" "	Jession	" "
5.45 " "	Variétés	Radio-journal	Improvement	" "
6.00 Le club	Radio-Journal	Chansonnettes	Orch Musle	Chansonnettes
6.15 Le diner	Interview	" "	News	" "
6.30 Sports	Orchestre Sym.	" "	Pigskin Parade	" "
6.45 Nouvelles	" "	Carrefour	10 minutes	Chansonnettes
7.00 Auto-tram	" "	" "	Revue	" "
7.15 " "	Soirées	Un peu de...	" "	" "
7.30 Nos affaires	" "	" "	Jury Trials	" "
7.45 " "	" "	Magnante	" "	Reportage
8.00 Petit bal	Bal des copains	Veillée	Questions	Leu et Or
8.15 " "	" "	" "	" "	" "
8.30 " "	Musique	" "	Dow Award	Talent show
8.45 " "	" "	" "	" "	" "
9.00 Sing it...	" "	Place Pigalle	Gangbusters	Vieux Temps
9.15 " "	" "	" "	" "	" "
9.30 " "	" "	" "	Mr Malone	A Paris
9.45 " "	" "	" "	" "	" "
10.00 Danse	Danse	Allio! I' S.A.	Hayloft	Au Falsan Deré
10.15 " "	" "	" "	" "	A Paris
10.30 " "	Adagio	Danse	" "	Party
10.45 Nouvelles	" "	" "	News	" "
11.00 Bonsor es...	Danse	Mus. sur dem.	Dance	News
11.15 Chanteur	" "	" "	" "	Party
11.30 Danse	Nouvelles	Au Cabaret	" "	" "
11.45 " "	Fermeture	" "	" "	" "
12.00 Nouvelles	" "	Orchestre	" "	" "
12.15 " "	" "	" "	" "	" "
12.30 " "	" "	" "	" "	" "
12.45 Orchestre	" "	" "	News	Party till 6
1.00 " "	Nouvelles	" "	" "	" "

LE Parti PROGRESSISTE-CONSERVATEUR à la radio

LIBÉRONS OTTAWA DES LIBÉRAUX

SAMEDI 4 juin 1949

CKAC 7 h. 00 à 7 h. 05 p.m.
Montréal GUY ROBERT, président.
Jeunesse progressiste-conservatrice.

10 h. 30 à 10 h. 45 p.m.
LEOPOLD ST-AMOUR, courtier.

CHLP 6 h. 30 à 6 h. 35 p.m.
Montréal LEOPOLD ST-AMOUR, courtier.

7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.
GEORGES VALADE, agent d'affaires.

DIMANCHE 5 juin 1949

CKAC 12 h. 55 à 1 h. 00 p.m.
Montréal Mlle SUZANNE LANTHIER.

7 h. 45 à 8 h. 00 p.m.
PAUL HARDY, journaliste.

CHLP 6 h. 30 à 6 h. 35 p.m.
Montréal RAYMOND LALANDE, agent.

8 h. 00 à 8 h. 15 p.m.
JEAN DEMERS, chroniqueur.

Parti Progressiste-Conservateur.

La Ligue de l'Autonomie des Provinces

présente

ROBERT RUMILLY

historien

Membre de l'Académie canadienne-française
Auteur de l'Histoire de la Province de Québec
dans une série de 9 causeries radiophoniques

TITRE : "La deuxième bataille pour l'autonomie provinciale"

DEMAIN SOIR

CKAC 5 h. à 5 h. 30 p.m.

CKVL 4 h. à 4 h. 30 p.m.

CJSO 5 h. 30 à 6 h. p.m.

et sur un réseau de postes privés

La quatrième causerie intitulée: "PARLONS DE 1911" sera diffusée
mercredi le 8 juin.



Staline

AUSSI

LOL

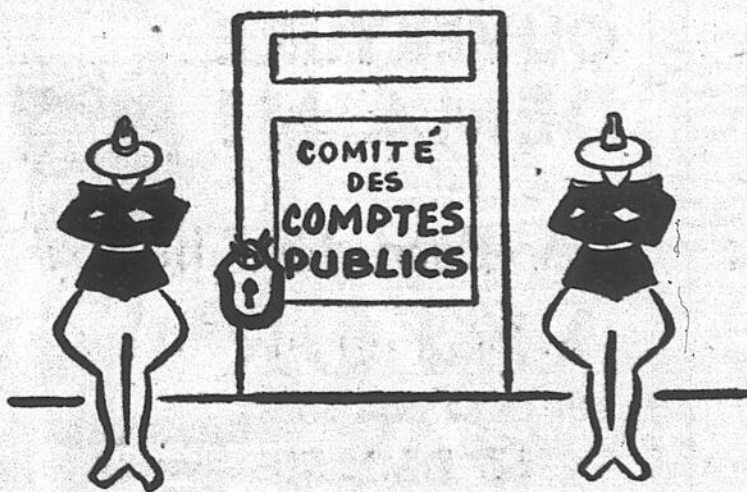
gouverne par décrets

LES LIBÉRAUX

KING-ST-LAURENT-PEARSON ont administré le pays sans consulter le Parlement. Depuis dix ans, 85,000 DÉCRETS (dont la majorité n'a même pas été publiée), leur ont permis de donner et de gaspiller DES MILLIARDS sans en rendre compte à la députation. Monsieur JEAN-FRANÇOIS POULIOT, député libéral de Témiscouata, a déclaré en chambre que la somme énorme de SEPT MILLIARDS (\$7,000,000,000.00) est disparue du trésor sans laisser de traces dans les comptes publics.

"Réengagez
-nous
disent MM. Pearson et St-Laurent

**... Nous rendrons compte
de notre administration
plus tard!"**



Les électeurs comprennent maintenant pourquoi M. STEPHEN St-Laurent a brusqué les élections avant de voter le budget et d'ouvrir le comité des comptes publics. Le gouvernement avait peur que le chef de l'Opposition réclame une enquête sur les SCANDALES DE GUERRE du régime libéral.

27 JUIN Jour de Délivrance!

FPC 298E

PARTY PROGRESSIVE-CONSERVATIVE

Libérons Ottawa des Libéraux

VEDETTES et CABARETS

Votre chroniqueur part en vacances et vous reviendra dans une quinzaine.

Reprise d'un succès au cinéma Saint-Denis

"Antoine et Antoinette", Prix Mondial du Cinéma, prend aujourd'hui l'affiche au Saint-Denis, après avoir remporté lors de son lancement un accueil chaleureux. "Antoine et Antoinette" introduit le spectateur dans un milieu qui n'avait encore jamais été décrit au cinéma: celui des ouvriers de Paris. Jacques Becker a fait vivre ses personnages avec une étonnante intensité et plonge le spectateur dans un bain de vérité qui peut sembler parfois de l'indiscrétion.

La vie de ces deux êtres Antoine et Antoinette, un jeune couple parisien, suit de très bien la réalité. Cette vie très simple, est un jour traversée par une courte crise qui vient mettre en valeur les caractères des personnages.

Un tel sujet demandait à être animé par des artistes sûrs, mais dont les traits permettraient aux spectateurs une adhésion complète. R. Pigaut et C. Maffei semblent répondre parfaitement à cette double exigence. A côté du couple, on note l'excellent Roquevert, Annette Poivre et Gaston Modot.

Au même programme, un nouvel exploit du Commissaire Maigret, "Cécile est morte". Cette histoire singulière, tirée du roman de Georges Simenon, a permis à Maurice Tourneur de réaliser le film d'aventures le plus sensationnel, le plus riche en surprises. Albert Préjean, Gabriello, Jean Brocard et la jeune Lyliane Maigne font de ce film une réussite totale.

Spectacle de fin d'année

Sous le patronage d'honneur de l'honorable et madame Omer Côté, et la présidence du révérend Père Emile Legault, aura lieu, le dimanche après-midi 19 juin, à deux heures 15, au Théâtre des Compagnons, le spectacle de fin d'année des jeunes élèves de madame Jean-Louis Audet.

Cette revue comprend des chansons, des danses et des piécettes, et se terminera par un groupe de chansons du folklore de France et du Canada.

On peut se procurer des billets au Théâtre des Compagnons, ou chez madame Audet.

Au Café Pagoda



Jimmy Carr et son orchestre de danse, en vedette tous les soirs au Café Pagoda, situé au numéro 1875 ouest, rue Notre-Dame. Au Pagoda, il y a spectacle sensationnel tous les soirs, et un joli bar est à votre disposition.



Beatrice Pearson et John Garfield, dans une scène pathétique du film dramatique "Force of Evil", qui tient maintenant l'affiche au cinéma Princess.

Dans nos théâtres

"Northwest Mounted Police"

"Northwest Mounted Police", avec Gary Cooper, Paulette Goddard, Madeleine Carroll, Preston Foster et Robert Foster, poursuivra son succès en deuxième semaine au Capitol. Une spectaculaire production de Cecil-B. DeMille, "Northwest Mounted Police" raconte les aventures d'un policier de la gendarmerie royale à l'époque de la révolution de Riel et met en relief le contraste qui existe entre ce magnifique corps policier et les Texas Rangers.

"Shockproof"

La direction du théâtre Imperial met à l'affiche "Shockproof", avec Cornel Wilde et Patricia Knight.

"Shockproof" raconte l'histoire d'un homme qui pensait tout connaître de la femme qu'il mariait. Cornel Wilde personnifie un officier de police compréhensif et Patricia Knight une meurtrière mise sous sa protection. Ils violent la loi et se marient; évidemment ils sont poursuivis par la crainte, la panique, mais les dangers ne réussissent pas à diminuer leur amour.

Dans des rôles de soutien, on verra John Baragrey, Howard St. John et Ester Minciotti.

"Enchantment"

La direction du théâtre Loew's met à l'affiche un film "Enchantment" dont les vedettes sont David Niven, Teresa Wright, Farley Gran-

ger et Evelyn Keyes.

Avec l'action qui se déroule dans une vieille maison de Londres, ce film expose le contraste de l'amour entre un jeune officier britannique et une jolie orpheline de guerre au tournant de ce siècle, et une histoire moderne d'amour entre une américaine et un pilote britannique. David Niven fait le lien entre deux histoires en jouant le rôle d'un général à sa pension.

Dans des rôles de soutien, on verra Jayne Meadows, Leo G. Carroll et Phillip Friend.

"The Champion"

La direction du théâtre Orpheum met à l'affiche un des films les plus sensationnels de l'année, "Champion", avec Kirk Douglas, dans le principal rôle. Ce film raconte l'histoire d'un boxeur qui ne recula devant rien pour arriver au sommet de sa profession. Les trois femmes qui entrèrent dans sa vie et les hommes qui furent responsables de son ascension sont oubliés par lui.

Dans des rôles importants, on verra Marilyn Maxwell, Arthur Kennedy, Lola Albright, Ruth Roman et Lola Roman.

"Command Decision"

"Command Decision", un film mettant en vedette Clark Gable, Walter Pidgeon, Van Johnson, Brian Donlevy, Charles Bickford, John Hodiak et Edward Arnold, prend l'affiche du théâtre Palace. "Command Decision" est la plus formidable histoire extraite des annales de la guerre. C'est l'intense histoire d'un groupe d'hommes qui contribuèrent à la victoire des Alliés en portant une série de coups durs contre des ennemis dix fois plus nombreux. Cette production est une adaptation de la pièce du même titre qui fit fureur sur le Broadway pendant plusieurs mois.

"Force of Evil"

La direction du théâtre Princess met à l'affiche un film exposant divers "rackets". Il s'agit de "Force of Evil" dont la vedette est John Garfield. Il est entouré d'une nouvelle venue au cinéma, Beatrice Pearson, de Thomas Gomez et de Marie Windsor.

Ce film a été réalisé par l'équipe de "Body and Soul". Cela est de bon augure. Ce film marque les débuts à l'écran de Beatrice Pearson. Elle a été vivement acclamée dans "The Voice of the Turtle", "Over Twenty One" et "Get Away, Old Man", sur le Broadway.

★ Dans "La Petite Chocolatière", qu'André Berthomieu va réaliser avec Gisèle Pascal et Claude Dauphin, Henri Genès reprendra le rôle joué par Raimu. Jeannette Batti fera partie de la distribution.

Eddie For au His Majesty's

Monte Proser et Joseph Kipness présenteront la compagnie nationale, qui obtint beaucoup de vogue au Broadway dans le grand succès musical "High Button Shoes", au théâtre His Majesty's, à compter du lundi soir 13 juin, pour la durée d'une semaine, avec spectacles en matinée le mercredi et samedi.

On vient de présenter cette pièce, à Chicago, durant huit mois. C'est Eddie For, Jr., fils au talent aussi grand que celui de son père, qui incarnera la vedette, au côté de Jack Whiting et d'Audrey Meadows. Le directeur en est George Abbott, tandis que la mise en scène et la danse est laissée aux soins de Jerome Robbins.

"High Button Shoes" a été présenté à New-York en octobre 1947. On y entend les airs populaires "Papa, Won't You Dance With Me?", "I Still Get Jealous", "Can't You Just See Yourself In Love With Me?", "You're My Girl", etc. Les costumes sont de Miles White.

Création au théâtre National

Il y a deux ans, Georges Reyer, journaliste réputé, faisait un reportage sensationnel sur les bas-fonds de Montréal, et le magnifique travail d'une jeunesse toute dévouée au relèvement moral des filles perdues. C'est de ce reportage de Georges Reyer, qu'Henry Deyglun et l'auteur du reportage ont tiré une pièce profondément humaine et dramatique à la fois. Découpée en onze tableaux, l'action se déroule rapide et émouvante.

Participent à la pièce, toutes les révélations de l'année, du théâtre et de la radio. De la jeunesse, de la vraie jeunesse ardente. Gaétane Iannielle joue le rôle de Rita — Un talent éblouissant, une force dramatique étonnante chez une si jeune interprète. Hélène Loiseleur, magnifiquement douée, symbolise la pureté dans le rôle de Lucile, attachée

au relèvement moral des filles perdues. — Michèle Pelletier, très remarquée dans "La Maison de Bernarda". Jean-Louis Paris, meilleure interprétation masculine de l'année. Paul Berval, distingué au Festival d'Art dramatique. Denise Proulx, jeune comédienne de talent, et le petit Claude Robillard, joueront avec d'autres comédiens, jeunes aussi, mais déjà connus du grand public, tels que Jean Coutu qui prêter sa superbe prestance au rôle de l'aumônier; René Verne, qui a connu à l'Arcade de nombreux succès; Robert Rivard, qui a étudié la mise-en-scène, est chargé de monter la pièce dans des décors brossés spécialement pour la circonstance par l'artiste-peintre Marcel Salette.

Le Théâtre National va connaître une vie intense. Une trentaine de jeunes comédiens admirablement doués évolueront sur sa scène plus que cinquantenaire. Un spectacle sensationnel à ne pas manquer!

Les billets sont actuellement en vente à prix populaire, au guichet du Théâtre National.

ROYAL STADIUM
JUNE 10-19 3.80
Rues Delorimier et Ontario

**3 RING
POLICE
CIRCUS**

PROCEEDS IN AID
OF MONTREAL
POLICE
RENEWED
CHARITABLE
FUNDS

Admission générale: soirées \$1.00;
enfants .50c. Sièges réservés \$1.50.
Loges \$2.00. P.M. \$1.00 Loges \$2.00

ENTREZ!

Mais
venez donc!!

L'EAU EST SI BONNE!

OUVERTURE DEMAIN!

LA PISCINE ASTOR

SUR LA GRANDE ROUTE

Blvd DECARIE

en face de l'aéroport

de Cartierville

Pour information, BY 4557



Le plus grand service de curb du Canada

POULET BAR-B-Q • STEAKS • COTELETTES
CHIENS CHAUDS • HAMBURGERS • FRITES
FRANÇAISES • CREME GLACEE FRAICHE FAITE
ET CREME GLACEE DOUCE

Clôture de la campagne des Festivals de Montréal

Par MONISE-S. ROBITAILLE

C'est jeudi soir, à 5363, rue Saint-Denis, qu'avait lieu la séance de clôture de la campagne annuelle de souscription à la Société des Festivals de Montréal. Le résultat des activités des auxiliaires, ainsi que du tirage du grand prix d'honneur fut annoncé par Madame Athanase David. Le montant recueilli s'est chiffré à plus de \$20,125 et le prix fut tiré au sort, parmi les quelque quarante mille souscripteurs, par Annick St-Germain, fille de M. et Madame Jean St-Germain, aviseur légal et directeur de la Société.

Ce prix, qui consistait en une voiture "Plymouth", modèle 1949, fut remporté par Monsieur T. Matthews, de l'Université McGill, grâce au numéro "chanceux" 1300.

La présidente de la réunion, Mme David, profita de la circonstance pour remercier les auxiliaires de la campagne, pour leur travail, persévérance et énergie, et tout particulièrement Mme J.-O. Asselin, présidente de la campagne,

(partie hier pour un voyage en Hollande), Mme Thomas Archer, (toujours la première à l'oeuvre et la dernière à quitter son poste), Mme Robert Choquette, présidente des comités organisés pour la province, et Mme F. Everitt, qui porta la parole à son tour, dans les deux langues.

La ville de Montréal, notamment, fut remerciée pour le don substantiel d'un si grand apport dans le développement de l'oeuvre.

Quant au tirage, la vente se poursuivait si fort, jusqu'à la dernière minute, que l'assistance dut attendre, malgré son impatience, pour connaître le résultat du tirage. Et c'est ainsi qu'il s'en fallut de peu pour que la délicieuse fillette de Mme St-Germain ne tombât dans les bras de Morphée, avant de tirer de l'immense baril, le billet qui devait favoriser le gagnant.

Changement d'affiche au Cinéma de Paris

La direction du Cinéma de Paris vient de mettre à l'affiche un film d'une qualité exceptionnelle et d'une intensité d'émotion rarement atteinte. Les amoureux sont seuls au monde, d'après un scénario d'Henri Jeanson.

Le hasard fait bien les choses, dit-on. Quelquefois aussi, il les fait bien mal et cause des drames inattendus. Le hasard, c'est une rencontre imprévue, un article de journal sur lequel on tombe et voilà une vie changée, parfois perdue.

C'est justement une rencontre et un article de journal qui sont à la base du film Les amoureux sont seuls au monde, une comédie sentimentale qui a pour cadre l'Ecole normale de musique. Voici brièvement l'histoire: un compositeur, Favier, fait la connaissance d'une jeune virtuose, qui l'admire et joue toutes ses oeuvres par coeur. Il lui donne des leçons et bientôt, la jeune fille peut donner un récital. Le lendemain, les journaux rapportent que Favier doit divorcer pour épouser sa jeune élève. Et, de cette nouvelle inexacte, naîtra un drame pathétique.

Les amoureux sont seuls au monde met en vedette le puissant Louis Juvet, la charmante Renée Devillers et la ravissante Dany Robin.

Horaire des Spectacles

LOEW'S — "Enchantment", David Niven, Theresa Wright: 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
 PALACE — "Command Decision", Walter Pidgeon, Clark Gable: 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
 CAPITOL — "Northwest Mounted Police", Gary Cooper, Madeline Carroll: 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.
 PRINCESS — "Force of Evil", John Garfield, Beatrice Pearson: 10.15, 12.35, 3.00, 5.20, 7.40, 10.05.
 IMPERIAL — "Boston Blackie in Chinese Venture", Chester Morris, May-lla: 11.20, 1.45, 4.15, 6.40, 9.05. Dimanche: 1.35, 4.05, 6.30, 9.00. Aussi "Shockproof", Cornel Wilde, Patricia Knight: 10.00, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.10. Dimanche: 12.10, 2.40, 5.10, 7.40, 10.05.
 ORPHEUM — "Champion", Marilyn Maxwell, Kirk Douglas: 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
 CINEMA DE PARIS — "Les amoureux sont seuls au monde", Louis Juvet, Renée Devillers, Dany Robin: 11.00, 1.35, 4.10, 6.45, 9.20.
 ST-DENIS — "Antoine et Antoinette", Claire Maffei, Roger Pigaut, Noël Roquevert, Annette Poivre: 12.40, 3.50, 6.40, 10.00; aussi "Cécile est morte", Albert Préjean, Santa Réll, Gabriello et Jean Brocard: 2.05, 5.20, 8.40.
 CHAMPLAIN — "Le chant du Missouri", Judy Garland, Margaret O'Brien: 12.25, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.
 ELECTRA — "Les Assassins sont parmi nous", Hildegarde Knoff, Arno Paulsen, Ernest Borgert: 1.05, 3.15, 5.25, 7.35, 9.50.



Claire Maffei et Roger Pigaut, les deux vedettes du film "Antoine et Antoinette", premier prix du cinéma, actuellement à l'affiche au Saint-Denis.

CINEMA PARIS

Un thème différent

Louis JUVET
Renée DEVILLERS
DANNY ROBIN



Les amoureux sont seuls au monde

Judy Garland
Margaret O'Brien
LE CHANT DU MISSOURI

A L'AFFICHE

CHAMPLAIN

810 ST-CATHERINE E. FA. 1066

Les Assassins sont Parmi nous

ELECTRA

GAYETY

SAMEDI 2.30, 7.30, 10.00. SPECTACLE de MINUIT 12.00. LUNDI MATIN 12.00.

Auj. dernier jour: Eunice JASON
 • COMMENÇANT LUNDI •
 LA BELLE
 JESSICA ROGERS
 Les 2 Frères GAUDSMITH
 Le comédien DAVIE KARR
 Les sœurs Rice • W. Kerrigan
 Les Marner • Chester et Ann
 Leslie Galis • Les Valentines

ST DENIS

CLAIRE MAFFEI
 Antoine et Antoinette
 ROGER PIGAUT
 ALBERT PREJEAN
 Cécile est morte

Judy Garland au Champlain

"Le Chant du Missouri", la comédie musicale en couleurs qui passe dès aujourd'hui au Champlain, nous raconte une bien charmante histoire.

Nous sommes en 1903, Esther Smith (Judy Garland) et ses sœurs Rose et Tootie (Lucille Bremer et Margaret O'Brien) vivent heureuses auprès de leurs parents à St-Louis. Esther et son jeune voisin John (Tom Drake) font connaissance et s'aiment sans oser se l'avouer.

Mais voici que le soir de Noël, le père d'Esther annonce qu'il va être transféré à son nouveau poste à New-York, au moment où les jeunes gens vont annoncer leurs fiançailles. Désespoir général, surtout que la grande exposition universelle de St-Louis va ouvrir et que l'on se promettrait de s'y amuser vivement. Mais l'amour des siens et de son foyer détermine le père à rester à St-Louis, et c'est dans la joie générale que tous assistent à l'inauguration de l'Exposition.

Le metteur en scène Vincente Minnelli a su, tout en y incorporant une importante partie musicale, faire une oeuvre des plus véridiques.

Nous trouvons ici une Judy Garland à la belle chevelure auburn, transformée par le charme désuet des toilettes 1900. La petite Margaret O'Brien est pleine de spontanéité. Chansons et danses, enfin, donnent au film une séduction à laquelle personne ne résistera.

Concert des Amis de l'orphelin

Le dimanche 5 juin, à l'Auditorium St-Alphonse, 8550, rue St-Gérard, aura lieu le concert de l'Association des amis de l'orphelin, sous la présidence de Messieurs les aumôniers de l'association. Au programme: Les Petits Chanteurs de Notre-Dame; Gérard Barbeau, jeune chanteur, et Yvan Provost, pianiste compositeur. Une représentation aura lieu l'après-midi, et l'autre le soir.

NATIONAL

Commencant SAMEDI le 11 JUIN
 l'émouvant drame
 "L'ENFER DES FILLES DU MALHEUR"
 30 artistes en scène
 BILLETS EN VENTE AU GUICHET
 Réservations: CHerrier 8235

HIS MAJESTY'S SEMAINE PROCHAINE

La comédie musicale la plus gaie de la saison
 HIGH BUTTON SHOES
 présentant EDDIE FOY jr. et JACK WHITING — AUDREY MEADOWS
 Soirées: \$1.00 à \$3.00
 Mer. et Sam. Mat.: \$1.00 à \$3.00

SAMUEL GOLDWYN PRESENTS
Enchantment
 STARRING
 DAVID NIVEN • TERESA WRIGHT
 EVELYN KEYES • FARLEY GRANGER
 Released by RKO Radio Pictures, Inc.
MAINTENANT

CLARK GABLE
 WALTER PIDGEON
 VAN JOHNSON
 BRIAN DONLEVY
 CHARLES DICKFORD
 JOHN HODIAK
 EDWARD ARNOLD
COMMAND DECISION
 PALACE

DEUXIEME SEMAINE
 GARY COOPER
 MADELINE CARROLL
 Capitol
 Carl E. De Mille
NORTH WEST MOUNTED POLICE
 in Technicolor
 GORDON FOSTER
 Robert PRESTON • John TAMMORF
 Len CRANEY, Jr. • Paramount Pictures

John GARFIELD
 PUTS HIS BODY AND SOUL INTO
FORCE OF EVIL
 Princess
 with THOMAS DONNY • MARIE WINNER
 and BEATRICE PEARSON

CHAMPION
 KIRK DOUGLAS
 Academy Award
 technicolor extra!
 "SEAL ISLAND"
 Real-life adventure
 MARYLIN MAXWELL
 ARTHUR KENNEDY
 with Paul Bremer
 Ruth Roman • John Knight
Orpheum
 MAINTENANT

CORNEL WILDE
SHOCKPROOF
 PATRICIA KNIGHT
 Imperial
 BOSTON BLACKIES
 CHINESE VENTURE

Gripping Suspense!
 Breathtaking Excitement!
 EXPERTLY PRESENTED BY EUROPE'S MASTER DIRECTORS
PASSIONNELLE **TORMENT**
 BOTH WITH ENGLISH TITLES
 CONTINUOUS FROM 12 NOON
 APT. 50¢ - EVE. 65¢
 3 DERNIERS JOURS
 His Majesty's

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective relative aux débardeurs dont la juridiction territoriale s'étend au port de Montréal.

L'avis de requête d'extension a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 14 mai 1949 de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre:

D'UNE PART:

Alcoa Steamship Co. Inc.; Argonaut Navigation Co. Ltd.; Atlantic Shipping Agencies Ltd.; Blue Fannel Line; Blue Peter Steamships Ltd.; Bristol City Line (Canada) Ltd.; Bristol City Line of Steamers; Canada-Asiatic Line Ltd.; Canada Continental Line Ltd.; Canada Mexico Line; Canada South Africa Line Ltd.; Canadian National Steamships; Canadian Pacific Steamships, Ltd.; Canadian Shipowners Ltd.; Canadian South American Line; Capo Line; Christensen Canadian South African Line; County Line Ltd.; Cunard Donaldson Ltd.; Donaldson Line Ltd.; Cunard White Star Ltd.; Dingwall Shipping Co. Ltd.; Donaldson Atlantic Line Ltd.; Elder Dempster Lines (Canada) Ltd.; Ellerman & Bucknall Steamship Co.; Ellerman's Wilson Line; Furness (Canada) Ltd.; Furness, Withy & Co. Ltd.; Head Line and Lord Line; Irish Shipping Ltd.; International Freight Corp.; Java-New York Line; Kerr Steamships Ltd.; Leif Hoegh & Co. A/S; Lunham & Moore Shipping Limited; Manchester Liners Ltd.; March Shipping Agency Ltd.; McLean Kennedy Ltd.; Montreal Australia New Zealand Line Ltd.; Montreal Shipping Co. Ltd.; Montship Lines Ltd.; Moore-McCormick Lines Inc.; Newfoundland-Canada Steamships Ltd.; New Zealand Shipping Co. Ltd.; Norwegian America Line; Oranje Line; Quebec Steamship Lines, Ltd.; Robert Reford Co. Ltd.; Saguenay Terminals Ltd.; Scandinavian American Line; Shipping Limited; St. Lawrence Freight Corp. Ltd.; Silver Line Ltd.; South, East & West African Lines; Swedish American Line; Thomson Line (Cairn Line of S/S Ltd.); Triton Steamship Co. Ltd.; United States Lines Co. (Canada) Ltd.; Watts, Watts Co. Ltd.; American Pioneer Line; South African Marine Corporation. Avec l'intervention de: "Brown and Ryan Limited"; "Eastern Canada Stevedoring Co."; "Empire Stevedoring Co."; "Montreal Shipping Co. Ltd."; "Wolfe Stevedores, Limited"; "Economic Stevedoring Corp of Mtl. Ltd."

E. D'AUTRE PART:

"International Longshoremen's Association" et son local numéro 375, pour les employeurs et les salariés des occupations visées suivant les conditions ci-après décrites:

I. a) Juridiction territoriale: La juridiction territoriale du décret comprendra le port de Montréal.

b) Juridiction industrielle: Le décret s'appliquera à tous les débardeurs employés au chargement et au déchargement des navires océaniques dans le port de Montréal.

II. Taux de salaires et durée de travail: a) Les heures de travail et les taux minima de salaires sont les suivants:

Distribution des heures de travail: Salaire horaire
De 8.00 a.m. à midi et de 1.00 p.m. à 5.00 p.m. \$1.40
De 5.00 p.m. à 6.00 p.m., de 7.00 p.m. à 11.00 p.m., de minuit à 5.00 a.m. et de 1.00 p.m. à 6.00 p.m. le samedi... 2.10

b) Tout travail exécuté les dimanches, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, le jour de la Confédération, et le jour de la Toussaint doit être rémunéré au double du taux de salaire régulier.

c) Tout travail exécuté pendant les heures de repas doit être rémunéré au double du taux de salaire établi et ce, pour chaque heure subséquente également, jusqu'à ce que

les salariés soient renvoyés pour leur repas.

d) Les taux minima de salaire des salariés pour la manutention du nitrate, du soufre et du minerai arrimés, de la potasse, des sacs de soude, du noir de fumée ou de charbon en sacs, de la chaux en sacs, des cargaisons complètes de porcelaine, d'engrais chimiques et de peaux humides en sacs, en paquets ou livres, le déplacement du charbon dans les soutes, le nettoyage des cales où les marchandises ci-haut mentionnées ont été arrimées, sont les suivants:

Salaire horaire
De 8.00 a.m. à 5.00 p.m. \$1.55
De 5.00 p.m. à 6.00 p.m., de 7.00 p.m. à 11.00 p.m., de minuit à 5.00 a.m. et de 1.00 p.m. à 6.00 p.m. le samedi 2.32½

e) Les taux ci-haut s'appliquent aussi à la manutention dans les chambres frigorifiques, des viandes, du bacon, du beurre, du poisson gelé et d'autres cargaisons gelées. Dans le cas d'autres cargaisons gardées au froid, le taux du salaire doit être celui payé pour les cargaisons en général, excepté lorsqu'elles sont déposées dans une chambre frigorifique avec de la marchandise pour laquelle un taux supérieur est établi: dans ce cas, ledit taux supérieur doit être payé pour la manutention de toute la marchandise déposée dans ladite chambre.

f) Les taux minima de salaires pour l'arrimage et la mise en sacs du grain, ainsi que pour l'opération qui consiste à vider tels sacs, sont les mêmes que ceux spécifiés au paragraphe "d" du présent article. L'écoulement du grain dans les conduits doit cesser pendant que les salariés descendent dans la cale pour y travailler; deux (2) salariés doivent demeurer sur le pont, pendant ce temps, si nécessaire.

g) Pour le travail exécuté dans l'entrepont découvert où le gain passe par une écoutille se rattachant audit pont découvert, les taux de salaire pour l'équipe entière sont les mêmes que ceux spécifiés au paragraphe "d" du présent article. Le présent paragraphe ne s'applique pas aux salariés travaillant à une autre cargaison dans la cale inférieure.

h) Les taux de salaires pour la manutention d'engrais ammoniacal seront de un dollar et soixante-quinze cents (\$1.75) l'heure pour tout travail exécuté entre 8.00 a.m. et 5.00 p.m. A toute autre période de la journée (exception faite de celle des repas) ainsi que de 1.00 p.m. à 6.00 p.m. le samedi le taux de salaire sera de deux dollars et soixante-deux cents et demi (\$2.62½) l'heure. Ces taux doivent être payés à tous les débardeurs préposés à un vaisseau prenant charge d'un tel produit ou qui en est déjà chargé.

i) Salaire double doit être payé pour tout travail exécuté sur les vaisseaux dans le port dont les cargaisons sont en feu; ceci ne s'applique qu'aux écoutilles affectées par le feu, la fumée, la vapeur ou le gaz.

j) Le travail de jour doit commencer à 8.00 a.m. et 1.00 p.m.

k) Les salariés requis de travailler la nuit doivent être appelés pour 7.00 p.m. et rémunérés conformément au taux réglementaire à compter de cette heure jusqu'à ce qu'ils soient renvoyés ou mis au travail, qu'ils soient mis au travail ou non, lesdits salariés doivent recevoir une rémunération minimum équivalente à deux (2) heures de travail. Les ordres, pour les salariés requis à 7.00 p.m. et qui n'ont pas travaillé durant l'après-midi, doivent être donnés à 1.00 p.m. ou avant ce temps.

l) Lorsque les hommes reprennent le travail à minuit, ils doivent recevoir plein salaire jusqu'à l'heure régulière de cessation du travail, à moins que le travail sur le vaisseau ne soit sur le point de se terminer; ils doivent alors être rémunérés jusqu'à ce que le travail dans leur écoutille soit terminé, avec un minimum de deux (2) heures de rémunération.

Lorsqu'il faut renvoyer les hommes à cause de la température, ces derniers doivent être rémunérés jusqu'à leur renvoi, avec un minimum de deux (2) heures de rémunération.

m) Les salariés appelés le dimanche ou les jours de fêtes mentionnés au paragraphe "b" du présent article, qu'ils soient mis au travail ou non, doivent recevoir une rémunération minimum équivalente à deux (2) heures de travail, au taux établi, chaque fois qu'ils sont appelés.

n) Subordonnement aux paragraphes "k", "l" et "m", la manutention de la malle, des bagages et des messageries les dimanches, jours de semaine en tout temps, et les jours de fête (excepté le jour de la Fête du Travail) doit être payée au taux régulier, et la durée de tel travail compte de l'heure à laquelle les salariés sont appelés.

Note: Les employeurs acceptent cette clause sous réserve, en raison de l'article 90, chapitre 161 des Statuts refondus du Canada, 1927.

III. La distribution des heures de travail ci-haut est faite à condition que les employeurs et les salariés prennent toutes les mesures possibles afin d'éviter que la moyenne des heures de travail n'excède quarante-huit (48) par semaine.

IV. Les salariés ont le droit de nommer un représentant sur les quais; ce représentant est élu à une assemblée générale des débardeurs.

V. Dispositions spéciales. a) Tous les ordres doivent être donnés aux salariés par leurs contremaîtres respectifs.

b) Tout salarié qui fume dans la cale, vole ou est sous l'influence de la boisson pendant le travail, peut être congédié en tout temps.

c) Tout salarié supplémentaire appelé dans l'avant-midi ou l'après-midi doit être rémunéré à compter de 8.00 a.m. ou 1.00 p.m., jusqu'à midi ou 5.00 p.m. respectivement, excepté lorsque toute l'équipe est renvoyée; ledit salarié supplémentaire peut toutefois être changé d'équipe si nécessaire.

a) Lorsqu'une équipe reçoit l'ordre de se rendre d'un endroit à un autre, les salariés sont payés à compter de l'heure à laquelle tel ordre leur est émis.

e) Lorsque l'on sert, de voitures à mains, à deux roues, deux (2) salariés doivent être employés lorsque la charge excède 800 livres, poids net des marchandises. S'il n'y a qu'un seul morceau, la charge peut être de 850 livres.

f) Lorsque les salariés travaillent dans la cale, le fardage doit être mis dans des élingues et descendu avec un treuil.

g) Les baux des écoutilles doivent être enlevés, verrouillés, ou assujettis d'une manière appropriée lorsque les salariés travaillent dans les écoutilles et emploient un treuil.

h) Lorsque dans le hangar, des sacs de marchandises sont empilés à une hauteur de plus de sept (7) sacs, des balles de foin sont également empilées à une hauteur de plus de cinq (5) balles ou de boîtes de conserves à plus de sept (7) pieds de hauteur, un salarié supplémentaire doit être employé.

i) Pendant le chargement ou le déchargement des vaisseaux, 1 ou 2 contremaîtres (walking bosses) sont employés par embarcadère, au choix du surintendant de l'employeur ou du contracteur-arrimeur.

j) Les employeurs ou les contracteurs-arrimeurs ont le droit de juger de quelle manière les salariés de l'équipe doivent être distribués; ils ont également le droit de se servir de garants accouplés ou d'employer toute autre méthode pratique et sûre de chargement ou de déchargement.

k) Toute mésentente, quant à l'interprétation des conditions de travail contenues dans le décret doit être soumise au surintendant de l'employeur ou au contracteur-arrimeur par le représentant des salariés sur les quais, et non pas aux salariés. Dans le cas où une dispute ne peut être réglée entre les parties aux présentes quant à l'interprétation de toute clause de ces conditions de travail, les salariés doivent continuer à travailler et telle dispute est soumise à un comité d'arbitrage, formé de trois (3) membres, un choisi par les employeurs, un par les salariés et un président conjointement choisi par les deux autres. Tel comité doit siéger sans délai inutile et la décision de la majorité est finale et lie les deux parties.

VI. Déchargement d'un vaisseau

a) Une équipe régulière pour le déchargement des marchandises au moyen de voitures à mains est composée de seize (16) salariés. Quand ce nombre de salariés est employé, le poids net du chargement de l'élingue ou de la voiture ne doit pas excéder 1,200 livres, avec une marge de 5%, excepté dans le cas d'une seule pièce ou d'un seul paquet.

b) Une équipe régulière pour le déchargement de toute cargaison au moyen de voitures mécaniques ou remorques est composée de seize (16) salariés. Quand ce nombre de salariés est employé, le poids net du chargement de l'élingue ne doit

pas excéder 2,000 livres, 5% de marge, excepté dans le cas d'une seule pièce ou d'un seul paquet. Il ne doit pas y avoir moins de six (6) salariés dans la cale. Il doit y avoir un homme de plus lorsqu'on utilise un garant double (split) pour se rendre au deuxième étage du hangar.

c) Une équipe régulière pour le déchargement des marchandises sur les quais ou sur les wagons est composée de seize (16) salariés, quand ces marchandises ne sont pas déchargées au moyen de voitures à mains, voitures mécaniques ou remorques. Quand ce nombre de salariés est employé, le poids net du chargement de l'élingue ne doit pas excéder 1,600 livres, 5% de marge, excepté dans le cas d'une seule pièce ou d'un seul paquet.

d) Une équipe régulière pour le déchargement de toute cargaison dans un autre vaisseau est composée de dix-huit (18) salariés. Quand ce nombre de salariés est employé, le poids net du chargement de l'élingue ne doit pas excéder 2,000 livres, 5% de marge, excepté dans le cas d'une seule pièce ou d'un seul paquet.

e) Les employeurs ou les contracteurs-arrimeurs ont le droit, en tout temps, d'augmenter les charges de l'élingue mentionnées aux paragraphes "a", "b", "c" et "d" du présent article; dans ce cas, ils doivent augmenter le nombre de salariés de l'équipe et ont le droit de juger eux-mêmes du nombre de salariés supplémentaires requis.

f) Nonobstant les dispositions des paragraphes "a" à "e" inclusivement, les charges de l'élingue (déchargement) sont les suivantes pour les marchandises ci-après mentionnées:

Sucre brut des raffineries aux vaisseaux des Grands Lacs:

Sacs, 320 lbs. 5 par élingue
Sacs, 275 à 230 lbs. .. 7 par élingue
Sacs, 230 à 180 lbs. .. 8 par élingue
Sacs, moins de 180 lbs.

10 par élingue (poids net de la cargaison, 5% de marge)

Pâtes de bois en balles:
Balles au-dessus de 280 lbs.

6 par élingue
Balles de 280 à 160 lbs.

8 par élingue
Balles de moins de 160 lbs.

10 par élingue (et pas moins de 20 salariés par équipe et pas moins de 8 salariés dans la cale de chaque vaisseau).

Ferblanc 10 boîtes par élingue ou l'équivalent, ne devant pas excéder 2,240 livres, poids net du chargement, quand il est déchargé sur des voitures mécaniques ou remorques ou quand il est déchargé dans un autre vaisseau.

Bois de construction 35 pieds de longueur ou plus: un par élingue, s'il est pris dans la cale pour être déchargé sur toute voiture: deux ou plus par élingue, selon les dimensions, s'il est déchargé du pont. Bois de 8 x 8, 20 pieds de longueur, 6 par élingue.

Caoutchouc (Balles pesant de 210 à 260 livres chacune) 6 balles par élingue.

VII. Chargement d'un navire: a)

Une équipe régulière pour le chargement des marchandises au moyen de voitures à mains est composée de seize (16) salariés. Quand ce nombre de salariés est employé, le poids net du chargement de l'élingue ou de la voiture ne doit pas excéder 1,400 livres, 5% de marge, excepté dans le cas d'une seule pièce ou d'un seul paquet. Pour le chargement de rouleaux de papier, lorsqu'on utilise des camions spéciaux, la charge peut être portée à 1,700 livres.

b) Une équipe régulière pour le chargement de toute cargaison des quais ou des wagons, quand les voitures à mains ou mécaniques ne sont pas employées, est composée de seize (16) salariés.

Quand ce nombre de salariés est employé, le poids net du chargement de l'élingue ne doit pas excéder 1,600 livres, 5% de marge, excepté dans le cas d'une seule pièce ou d'un seul paquet.

c) 1. Une équipe régulière pour le chargement de toute cargaison au moyen de voitures mécaniques ou remorques, quand celles-ci ne sont pas chargées par l'équipe de chargement, est composée de seize (16) salariés. Quand ce nombre de salariés est employé, le poids net du chargement de l'élingue ne doit pas excéder 2,240 livres, 5% de marge, excepté dans le cas d'une seule pièce ou d'un seul paquet.

2. Une équipe régulière pour le chargement de toute cargaison au moyen de voitures mécaniques ou de remorques, quand celles-ci sont chargées par l'équipe de chargement, est composée de six-sept (17) salariés (ne comprenant pas le conducteur du remorqueur). Quand ce nombre de salariés est employé, le poids net du chargement de l'élingue ne doit pas excéder 2,000 livres, 5% de marge, excepté dans le cas d'une seule pièce ou d'un seul paquet; lorsque deux morceaux constituent la charge de l'élingue, le poids peut en être de 2,240 livres.

d) Une équipe régulière pour le chargement de toute cargaison d'un vaisseau à un autre, est composée de dix-huit (18) salariés. Quand ce nombre de salariés est employé, le poids net du chargement de l'élingue ne doit pas excéder 2,000 livres, 5% de marge, excepté dans le cas d'une seule pièce ou d'un seul paquet.

e) Les employeurs ou les contracteurs-arrimeurs ont le droit, en tout temps, d'augmenter les charges de l'élingue mentionnées aux paragraphes "a" à "d" inclusivement du présent article; dans ce cas, ils doivent augmenter le nombre de salariés de l'équipe et ont le droit de juger eux-mêmes du nombre de salariés supplémentaires requis.

Toutefois, lorsque les voitures à mains ordinaires sont employées pour le chargement de sacs, il doit y avoir huit (8) salariés dans la cale, lorsque la charge de l'élingue n'excède pas 1,400 livres, poids net, 5% de marge, de dix (10) salariés, lorsque la charge pèse entre 1,400 et 2,100 livres, 5% de marge. Lorsque les voitures mécaniques et remorques sont employées dans le hangar seulement, il doit y avoir huit (8) salariés dans la cale, lorsque la charge de l'élingue ne dépasse pas 1,680 livres, 5% de marge, et dix (10) salariés, lorsque la charge pèse entre 1,680 et 2,100 livres, poids net, 5% de marge. Il ne doit pas y avoir moins de six salariés sur le quel lors du chargement de sacs de farine (140 lbs) dans des camions ou remorques.

f) Nonobstant les dispositions des paragraphes "a" à "e" inclusivement du présent article, les charges de l'élingue sont les suivantes pour les marchandises ci-après mentionnées:

Rouleaux de papier (Voir le paragraphe "a" du présent article)
Jusqu'à 500 livres 3 par élingue
de 500 à 1,000 livres .. 2 par élingue
au-dessus de 1,500 livres

1 par élingue (lorsque chargés des voitures à mains)

Madriers et bois de construction:
Madriers de pin ou de sapin, 3", 12 morceaux par élingue, excepté les madriers de sapin n'excédant pas 7" de largeur, 14 morceaux.
Madriers de pin ou de sapin, 2", 18 morceaux par élingue.

Lorsque les planches ou voliges de sapin ou de pin sont manoeuvrées ensemble, pas moins que l'équivalent de 12 morceaux de 3".
Pin ou sapin, 1", 30 à 32 morceaux.

Pin ou sapin (voliges): équivalent de 12 morceaux de 3".

Pin ou sapin (bouts de planches): 8 à 10 pieds de longueur, 18 morceaux.

Pin ou sapin (bouts de planches): 10 à 12 pieds de longueur, 16 morceaux.

Pin ou sapin (bouts de planches): 2 à 7 pieds de longueur, 32 morceaux.

Bouleau (saw birch): 4", 10 morceaux; 3", 12 morceaux; 2", 16 morceaux; 1", 30 morceaux.

Le bois excédant 16 pieds de longueur, 3" d'épaisseur, est considéré comme du bois long et la charge est de 10 morceaux.

Les quantités de madriers ou de bois de construction ci-haut mentionnées s'appliquent aux opérations faites au moyen de voitures à mains seulement.

Quand les voitures mécaniques ou des remorques sont utilisées, les quantités peuvent être augmentées.

Le chargement du bois des wagons ou des quais découverts au vaisseau est considéré comme une opération séparée, lorsque l'on ne se sert pas de voitures ou des remorques. Dans ce cas, la charge de l'élingue doit être conforme aux conditions existantes et l'équipe ne doit pas compter moins de seize (16) salariés.

VIII. Durée du décret: Le décret demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1949. Il se renouvellera automatiquement d'année en année, par la suite, à moins que l'un

DANS LA FINANCE

CURB de MONTRÉAL

Ventes	Stocks	haut	bas	fer.
700 Brown Co.	23	23	23	23
220 C-I-L	20	20	20	20
35 Can. Vickers	75	75	75	75
425 C. W. Lumber	33	33	33	33
400 Claude Neon	25	25	25	25
300 Com. Alcohols	23	23	23	23
50 Dom. Oilcloth	37	37	37	37
15 Donnacora	143	143	143	143
50 Eastern Steel	1.45	1.40	1.45	1.45
600 Fleet Mfg.	213	213	213	213
130 Ford "A"	14	14	14	14
30 Lowney	18	18	18	18
100 Quebec Pulp Priv.	110	110	110	110
137 S. Can. Pow. Priv.	110	110	110	110
62 Windsor Hotel	13	13	13	13

BOURSE de MONTRÉAL

Ventes	Stocks	haut	bas	fer.
1,246 Abitibi Paper	113	113	113	113
490 Abitibi Priv.	173	173	173	173
75 Acadia "A"	23	23	23	23
150 Algoma Steel	37	36	36	36
140 Alum. of Can. P.	25	25	25	25
15 Bathurst "A"	18	18	18	18
560 Bell Telephone	414	414	414	414
322 Brazilian	18	18	18	18
425 B. A. Oil	23	23	23	23



VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.
No 8991.

LEOPOLD SAINT-JEAN, demandeur; vs MARCEL MATHIEU, défendeur.

1. Un lot de terre vacant ayant front sur la rue Vauquelin, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro six cent soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent soixante-dix-sept (477-665) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet;

2. Un lot de terre vacant ayant front sur la rue Vauquelin, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro six cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent soixante-dix-sept (477-666) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, avec toutes bâtisses dessus érigées.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles et sans aucune exception ni réserve.

Pour être vendu "en Bloc", à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-TROISIEME jour de JUIN prochain, à DIX heures du matin. Un dépôt de \$102.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant jugement du 17 mai 1949.

Le Shérif,
L.-P. CAISSE.

Bureau du Shérif,
Montréal, 2 juin 1949.

25 B. A. Oil Priv.	24	24	24
100 B. C. Power "B"	23	23	23
150 Can. Cement	213	213	213
1,643 Can. Breweries	193	193	193
25 Can. Bronze	20	20	20
1,865 Can. Celanese	193	193	193
350 Can. Locomotive	28	28	28
371 Can. Pac. Rly.	12	12	12
130 Dist. Smelters	86	86	86
73 Dom. Bridge	15	15	15
175 Dom. Glass	37	37	37
695 Dom. Steel "B"	15	14	14
830 Dom. Textile	11	11	11
5 Electrolux	12	12	12
115 Fraser Co's	21	21	21
10 Gatineau Priv.	103	103	103
50 G. Steel Wares	14	14	14
85 Howard Smith	29	28	29
528 Imperial Oil	17	17	17
340 Int. Nickel	30	30	30
877 Int. Paper	45	45	45
45 Int. Petroleum	7	7	7
50 Massey-Harris	11	11	11
480 McGill-Front	11	11	11
225 Mil. Locomotive	20	19	19
30 Nat. Steel Car	18	18	18
360 Noranda	51	50	50
50 Ogilvie Flour	20	20	20
50 Power Corp.	13	13	13
100 Que. Power	16	16	16
100 St. Law. Corp.	4	4	4
5 St. Law. Flour	20	20	20
340 Shawinigan	23	23	23
50 Stand. Chemical	5	5	5
45 Steel of Can.	79	79	79
125 United Steel	5	5	5
305 Walker-G. & W.	25	24	24

De l'irrégularité en place locale; repli à Wall St.

Le marché local, après avoir affiché de la stabilité pendant la première partie de la séance, est devenu irrégulier; les cours ont varié dans d'étroites limites et les échanges n'ont porté que sur environ 26,700 valeurs industrielles et 92,700 actions minières comparativement à 34,000 et 143,600.

Hudson Bay a décliné d'un point, parmi les métaux non ferreux, et Noranda a perdu 1/2 à 50%; par ailleurs Cons Smelters a haussé de 1/2 à 86 1/2 et Nickel a clôturé sans changement. East Sullivan et Sherritt Gordon ont baissé de 3 à 4 cents.

A WALL STREET

New-York, 3. — Les cours ont eu un autre accès de faiblesse pour glisser au plus bas niveau depuis quinze mois environ; le recul s'est accompli lentement et d'une façon ordonnée. Les variations sont demeurées dans un rayon d'un point dans la majorité des cas mais beaucoup de titres ont touché le minimum de l'année.

Le déficit commercial de l'Europe diminue

Washington. — Le Fonds monétaire international des Nations-Unies fait savoir que le chiffre des exportations et services divers de l'Europe au reste du monde pour l'année dernière est de \$5,600,000,000 inférieur au montant des importations.

Des statistiques dressées conjointement par le Fonds et par la Commission économique pour l'Europe (CEE) des Nations-Unies, à Genève, il ressort qu'en 1947, le déficit commercial du continent européen avait été de \$7,600,000,000.

La différence entre ce déficit et celui de 1948 reflète l'augmentation des exportations et services de transports maritimes de l'Europe.

BOURSE de TORONTO

Ventes	Stocks	haut	bas	fer.
515 Abitibi	113	113	113	113
449 Abitibi Priv.	173	173	173	173
10 Acadia Priv.	100	100	100	100
280 Aluminium	48	47	47	47
4,800 Armistice	10	10	10	10
1,000 Ashley	04	04	04	04
1,000 Athona	11	11	11	11
5,000 Aumaque	14	13	14	14
795 Bell Tel.	41	41	41	41
4,500 Bidgood	06	05	06	06
345 Bralorne	9.10	9.00	9.00	9.00
370 Brazilian	18	18	18	18
320 B. A. Oil	23	23	23	23
800 B. C. Forest	2	2	2	2
1,226 Can. Breweries	19	19	19	19
285 Can. Celanese	20	19	19	19
500 C. P. R.	12	12	12	12
2,100 Cent. Porcupine	15	15	15	15
1,800 Cochenour	2.30	2.25	2.25	2.25
805 Cons. Smelters	87	86	86	86
5,200 Conna	14	13	13	13
1,300 DeLima	1.40	1.35	1.40	1.40
10,800 Dickenson	17	16	17	17
200 Dist. Seagrams	15	15	15	15
25 Dome	17	17	17	17
175 Dom. Stores	24	24	24	24
1,500 Donalda	40	38	38	38
5,500 Dulama	17	16	16	16
7,000 Duvay	07	07	07	07
2,000 East Crest	06	06	06	06
1,000 East Leduc	21	20	20	20
8,100 East Malartic	2.00	1.93	1.95	1.95
4,000 East Sullivan	2.00	1.93	1.95	1.95
200 Eastern Steel	6	6	6	6
4,500 Elder	34	33	34	34
1,000 Eureka	35	35	35	35
2,000 Falconbridge	3.50	3.50	3.50	3.50
400 Fleet	1.45	1.40	1.45	1.45
295 Ford A	21	21	21	21
600 Frohisher	1.90	1.89	1.89	1.89
325 Giant Yellow	5.25	5.20	5.25	5.25
1,100 Globe	46	46	46	46
1,750 Gods Lake	31	31	31	31
1,000 Goldcrest	09	09	09	09
6,500 Golden Arrow	06	06	06	06
2,000 Gold Hawk	04	04	04	04
1,000 Goldora	04	04	04	04
80 Gypsum	14	14	14	14
500 Hollinger	9.50	9.40	9.40	9.40
800 Imperial Oil	17	17	17	17
180 Imp. Tobacco	13	13	13	13
750 Int. Nickel	30	30	30	30
1,340 Int. Pete	7	7	7	7
3,800 Kellogg	11	11	11	11
1,015 Kerr-Addison	15	15	15	15
2,600 Kirk Lake	1.29	1.28	1.28	1.28
400 Labrade	3.25	3.20	3.20	3.20
7,300 Lake Dufault	73	70	71	71
225 Lake Shore	13	12	12	12
1,000 Lapaska	07	07	07	07
1,100 Leitch	1.01	1.00	1.00	1.00
4,700 Louvicourt	10	09	10	10
775 Macassa	1.99	1.96	1.96	1.96
1,500 Macdonald	25	25	25	25
1,200 Macleod	90	90	90	90
1,500 Marcus	09	09	09	09
750 McCall	11	11	11	11
1,680 McMarmac	09	09	09	09
10 Mining Corp.	8.75	8.75	8.75	8.75
365 Mt. Loom.	20	19	20	20
565 Nat. Steel Car	18	18	18	18
900 Negus	2.10	2.05	2.07	2.07
535 Noranda	51	50	50	50
3,800 Normetal	2.05	1.99	2.00	2.00
1,000 Norseman	05	05	05	05
100 North Star	6	6	6	6
3,100 O'Brien	1.54	1.45	1.54	1.54
13,500 Okalta	1.50	1.35	1.39	1.39
4,400 Osisko	51	48	49	49
1,000 Pamour	1.47	1.05	1.05	1.05
20 Power Corp.	13	13	13	13
1,200 Preston	1.44	1.38	1.40	1.40
1,175 Quemont	12	12	12	12
2,500 Roche	15	14	14	14
1,200 Senator	33	33	33	33
7,500 Sherritt	1.37	1.35	1.35	1.35
1,800 Siscoe	20	20	20	20
375 Stand. Chemical	5	5	5	5
50 Steel of Canada	80	80	80	80
200 Sullivan	1.35	1.35	1.35	1.35
1,700 Sylvanite	1.48	1.45	1.48	1.48
125 United Steel	5	5	5	5
3,075 Walte	7.25	7.10	7.15	7.15
440 Walker	25	24	24	24

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que PAUL PAQUETTE, journalier, habitant la Ville de Montréal, dans la province de Québec, fera une demande au Parlement du Canada, au cours de la session actuelle, ou de la suivante, d'un bill de divorce de son épouse WINNIFRED WATKINSON, ménagère, habitant la Ville de Toronto, dans la Province d'Ontario, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 12e jour de mai 1949.

D.-A. BOISSONNEAULT,
Procureur du demandeur,
39 est. rue St-Jacques,
Montréal, 1. P. Québec.

AVIS

(suite de la page 10)

des parties contractantes ne donne à l'autre partie un avis écrit à ce contraire, dans un délai qui ne doit pas être de plus de soixante (60) ni de moins de trente (30) jours avant le 31 décembre 1948 ou avant le 31 décembre de toute année subséquente. Un tel avis doit également être adressé au Ministre du Travail.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY,
Ministère du Travail,
Québec, le 14 mai 1949.

Les stocks de blé

Les stocks de blé canadien en entrepôt ou en transit dans l'Amérique du Nord s'élevaient à 99,779,000 boisseaux à minuit le 19 mai, soit une baisse de 6,166,000 en comparaison de la semaine précédente, mais une hausse de 39,800,000 comparativement à la même semaine l'an dernier, annonce le Bureau fédéral de la statistique.

Les fermiers des provinces des Prairies expédient 1,833,000 boisseaux de blé durant la semaine,

contre 1,440,000 durant la même semaine l'an dernier. Les exportations de blé atteignent 5,580,000 boisseaux, contre 2,768,000 il y a un an.

Les quantités suivantes de grains secondaires sont aussi expédiées par les fermes des Prairies durant la semaine terminée le 19 mai (les chiffres de la semaine correspondante l'an dernier paraissent entre parenthèses): avoine, 1,051,000 (510,000) boisseaux; orge, 838,000 (254,000) boisseaux; seigle, 179,000 (10,000) boisseaux; graine de lin, 88,000 (38,000).



CITE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

EXPROPRIATION DES IMMEUBLES REQUIS POUR L'OUVERTURE DE L'AVENUE ISABELLA, ENTRE L'AVENUE EARNSCLIFFE ET LE BOULEVARD DECARIE

La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que, le 22 juin prochain (1949), à 10 h. 30 du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère de ses procureurs soussignés, à la Cour supérieure, ou à l'un de ses honorables juges siégeant à la division de pratique, chambre no 31, au Palais de Justice, à Montréal, province de Québec, une requête demandant :

- de fixer le jour où le président ou le vice-président de la Régie provinciale des transports et communications de la province de Québec devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer les immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous que la Cité de Montréal entend acquérir, en vertu des articles 421 et suivants de sa charte et amendements (62 Victoria, chapitre 58) ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la Cité de Montréal pour l'acquisition desdits immeubles ou parties d'immeubles;
- de fixer le jour où le président ou le vice-président devra faire son rapport.

Les immeubles ou parties d'immeubles à acquérir pour l'ouverture de l'avenue Isabella, entre l'avenue Earnscliffe et le boulevard Décarie, sont les suivants :

No 1 — Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No P. 64 (Ave Earnscliffe), le dit côté mesurant environ 6 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No P. 64-92, le dit côté mesurant environ 121.35 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 52-188, ledit côté mesurant environ 6 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No 64-91, le dit côté mesurant environ 121.34 pieds; contenant une superficie d'environ 728.07 pieds carrés; la dite lisière de terrain étant une partie du lot du cadastre No 64-92 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, le tout tel qu'indiqué au plan No I-8 N.D.G. déposé au bureau du directeur des travaux publics.

No 2 — Une lisière de terrain contenant une superficie d'environ 3,639.8 pieds carrés; la dite lisière de terrain étant le lot du cadastre No 64-91 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, le tout tel qu'indiqué au plan No I-8 N.D.G. déposé au bureau du directeur des travaux publics.

No 3 — Une lisière de terrain contenant une superficie d'environ 3,639.15 pieds carrés; la dite lisière de terrain étant le lot du cadastre No 64-90 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, le tout tel qu'indiqué au plan No I-8 N.D.G. déposé au bureau du



ENTRE NOUS MADAME

PAR SIMONE GELINAS

Voici revenus les beaux jours, avec tout ce qu'ils comportent de distractions, de plaisirs... et de dangers! Des centaines de jeunes gens aujourd'hui pleins de vie, vibrants de santé et de vigueur, et qui ont dans l'avenir un espoir qui a toutes les raisons d'exister, ne verront jamais la fin de l'été. Quelques-uns seront happés par les ondes, un jour que, témérairement, ils auront violé toutes les lois de la prudence, d'autres feront leur dernier voyage dans une auto lancée comme un bolide à travers la campagne, et chaque fin de semaine aura son bilan tragique, presque toujours composé de jeunes gens de vingt ou moins. Mais, dans mon opinion, le véhicule d'été le plus dangeux, celui qui, chaque année fait le plus de victimes, celui qui remplit les salles d'accidentés dans les hôpitaux et est responsable du plus grand nombre de traumatismes, de lésions internes, de membres fracturés, est la bicyclette qui est autant à sa place sur nos routes nationales et dans les artères principales de nos villes que le cheval d'équitation.

Ces jours derniers, la fille de gens que j'estime beaucoup perdit la vie dans un accident de route alors qu'elle revenait en bicyclette d'un village des environs de Montréal. Elle fut tuée instantanément par un conducteur d'auto qui ne vit pas à temps le vélocipède.

Il s'agissait d'une jeune fille de dix-neuf ans, de santé éclatante, qui avait obtenu son baccalauréat l'an dernier et qui travaillait depuis peu au bureau des douanes. Ironie du sort, cette bicyclette fut la première acquisition de la jeune salariée.

Un jour que je visitais l'hôpital Sainte-Justine, en compagnie de sa directrice Mme L. de G. Beaubien, celle-ci s'exclama en se tournant de mon côté alors que nous visitions une salle d'accidentés: "Que les parents sont donc imprudents de permettre encore à des enfants de sortir en bicyclette au milieu du trafic!" Presque tous les petits blessés, je dirais bien les trois quarts dans cette salle de souffrance, s'étaient fait frapper par des autos alors qu'ils se promenaient à bicyclette.

On ne permet pas aux jeunes gens de conduire une auto avant l'âge de dix-huit ans, et on laisse des enfants de douze, treize ou quatorze ans prendre la route et la disputer aux automobilistes, aux conducteurs de lourds camions et d'autobus. Ces petits qui ne connaissent rien des lois du trafic courtisent inconsciemment la mort à chaque tour de pédales et c'est vraiment miracle qu'il ne s'en tue pas davantage!

La bicyclette n'est plus faite pour notre trafic urbain, elle est même dangereuse sur les routes de campagne où la vitesse des automobiles n'est plus limitée; elle est définitivement un facteur de déplacement risqué, qui ne convient plus à l'aspect de notre vie moderne.

Le courrier matinal

par SIMONE GELINAS



INCERTAINS: Je travaille depuis plus d'un an et demi dans une épicerie. Croyez-vous qu'après un an de travail pour mon patron, celui-ci soit tenu de me payer au moins une semaine de vacances?

Réponse: Je reçois à l'instant un fascicule de la Commission du Salaire Minimum à Québec, qui donne tous les renseignements que vous désirez obtenir. Je remercie sincèrement l'envoyeur de sa dé-

UNE IDEE SAINTE TOUS LES JOURS

Pour un trop grand nombre de nos gens, c'est toujours fête, à table. Ce sont des réjouissances qui n'en finissent pas! On mange trop de viande, trop de pâtisseries et on engouffre des tonnes d'aliments, comme si ce régime lourd et fatigant était nécessaire pour demeurer en santé; on ne pense pas une seconde que la gourmandise engrasse les rouages de notre pauvre organisme qui n'a pas une résistance éternelle! Et le jour vient où l'on s'aperçoit que notre machine est usée et, comme il n'y a pas de pièces de rechange dans ce domaine, on est bien malheureux et, trop souvent, il est trop tard pour remonter la côte.

Dr Adrien PLOUFFÉ

licate attention, qui me permettra de vous renseigner comme vous devez l'être. Il nous apprend que d'après l'ordonnance no 3, qui s'applique aux établissements industriels et commerciaux, vous avez droit après un an de service continu, à un congé annuel continu et payé, d'une durée minimum de sept jours; l'an dernier vous aviez droit après six mois de travail continu, à autant de demi-jours que vous aviez donné de mois de service à votre employeur, soit à trois jours, si vous avez travaillé six mois. Si vous désirez obtenir plus de renseignements, appelez M. Aymong, TA. 8461. Il éclaircira tous ces points qui peuvent encore vous sembler vagues.

UNE BONNE HOTESSE: Dans quel ordre se servent les vins pour un dîner complet?

Réponse: Pour un grand dîner, on sert les vins dans l'ordre suivant: le madère avec les hors-d'oeuvres chauds immédiatement après le potage. Le vin blanc sec accompagne le poisson. Le vin de Maçon, les entrées. Le vin de Bourgogne ou le vin de Bordeaux va avec le rôti. Les vins du Rhin, de Chypre ou crus supérieurs se servent avec le foie gras ou plats de ce genre précédant l'entremets. Le champagne vient ensuite et se boit pendant tout le dessert... mais à quoi bon servir aussi celui-là, personne ne se souviendra jamais l'avoir bu!

PERE NOEL CHINOIS
— En Chine, l'équivalent du père Noël est Lau Kho-ong, ce qui signifie le "bon vieux père".

HOROSCOPE DU JOUR

(Droits réservés)

Samedi et dimanche, 4 et 5 juin 1949

Les personnes qui savent ce qu'elles veulent et où elles vont, seront favorisées du sort. La soirée sera tout particulièrement heureuse. Demain ceux qui auront accompli leur devoir jusqu'au bout verront la fin de leurs troubles. Après-midi et soirée paisibles et agréables.

Voici pour chaque personne, selon son anniversaire de naissance, l'horoscope détaillé de ces deux jours:

Entre le 22 décembre et le 19 janvier: L'aide d'un ami serait avantageuse pour vous, dans les occasions heureuses qui se présenteront aujourd'hui. Ce soir vous vivez dans la joie. Demain, la tension diminue et vous avez des succès financiers de source inattendue.

Entre le 20 janvier et le 18 février: Vous êtes sollicité par l'appel des plaisirs mais vous restez à votre poste. Demain, oubliez les affaires et jouissez du confort de votre foyer.

Entre le 19 février et le 20 mars: Evitez les aventures sentimentales, les démarches sociales et les divertissements. Demain écrire serait bien. Votre ami vous aide. Ne vous montrez pas trop impulsif.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Si les affaires ne sont pas trop florissantes, c'est que vous manquez d'ambition. Demain, remplissez vos devoirs et évitez l'excès de dissipation.

Entre le 20 avril et le 20 mai: Ne faites rien sans réflexion et sous l'effet d'une impulsion. Laissez votre partenaire tenir les cordons de votre bourse. Occupez-vous de votre correspondance personnelle.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Ne vous querellez pas car il pourrait vous en coûter. Demain, restez avec vos parents. Faites-vous des amis et formez de nouveaux projets.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Intéressez-vous aux mouvements artistiques et surveillez vos relations avec les personnages officiels. Demain, entrez en contact avec des gens qui s'occuperont de votre avenir.

Entre le 23 juillet et le 23 août: La chance vous favorisera si vous savez être diplomate. Evitez toute rupture domestique.

Entre le 23 août et le 23 septembre: Evitez de faire toute spéculation aujourd'hui. Vous en imposez par votre personnalité. Demain vous restez seul à vous reposer.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: Vos amis sont précieux. Si vous évitez des conflits vous pourrez faire de l'argent aujourd'hui. Demain vos responsabilités envers une personne âgée vous causent des ennuis.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: Donnez de l'expansion à vos affaires, mais cela fera naître des occasions pour discuter, ce qu'il faudra éviter. Demain vous en imposez par votre personnalité. Vous trouvez du réconfort en vous occupant d'oeuvres charitables.

Entre le 23 novembre et le 21 décembre: Soirée charmante. Demain vous vous sentez un peu déprimé. Vous vous imposez et vous cultivez de nouveaux amis.

Les enfants nés aujourd'hui aimeront la vie champêtre. Ils auront beaucoup d'imagination et d'habileté artistique. Ceux nés demain seront intelligents, se marieront jeunes et trouveront le bonheur dans une vie paisible avec leurs enfants.

FIANÇAILLES

A Sorel, dimanche dernier avaient lieu les fiançailles de Mlle Ginette Pontbriand, fille de Me Philippe Pontbriand, C.R., et de Mme Pontbriand, à Me Jean-Paul Cardinal, fils de M. et Mme Armand Cardinal, de Montréal. Le mariage aura lieu au début d'octobre.

Reproduction autorisée par La Société des Gens de Lettres

Feuilleton de "Montréal-Matin"

La PLUS AIMÉE

par O'Neves

No 38

— Mais, murmura-t-elle, regardant au loin la mer scintillante dans la clarté des étoiles, nous... vous... on peut rester fiancés longtemps — même des années.

— Oui, dit-il avec l'ombre d'un d'un sourire, on peut rester fiancés des années, personne ne le sait mieux que moi. Mais c'est un tort d'engager l'avenir. Un homme n'a pas le droit de parler d'amour à une femme qu'il ne peut épouser. C'est une cruauté et une injustice.

— Il peut être plus injuste et plus

cruel de garder le silence, protesta Betty, la voix tremblante.

— C'est matière d'opinion, dit-il tranquillement.

Ils avaient atteint une partie solitaire du rivage surplombé par une haute falaise contre laquelle la mer, l'hiver, s'écrasait furieusement. Ce soir, singulièrement calme, quoique les nuages lourds et les cris des oiseaux de mer annonçaient un orage, elle se contentait de la caresser doucement.

Dans la lumière atténuée du soir, Betty distinguait le visage pâle, creusé de Kenneth, et la certitude que lui aussi souffrait consolait sa propre misère.

Brusquement dans l'ombre des rocs, il l'attira à lui, la pressa un instant dans ses bras et aussitôt la laissa aller.

— Ne voyez-vous pas, petite fille, que vous me tentez au delà de mes forces? dit-il. A quoi sert d'essayer de nier que je vous aime? Vous savez que je vous adore. Sur mon âme, je crois que vous m'avez pris le coeur dès le premier jour. Ne savez-vous pas que j'ai besoin de vous, que je soupire après votre présence et que le voisinage de votre chère petite personne me rend fou? Mais via se double de la vôtre. Et vous imaginez-vous que je pourrais supporter de vous attendre des années? Non, Betty, si je me laissais aller à écouter votre voix trop douce me disant des mots d'amour, je vous demanderais de nous marier sur-le-champ. Il n'y aurait pas de délai. Je ne supporterais pas d'attendre.

Il s'arrêta, ne pouvant plus contenir sa douloureuse émotion.

Betty s'approcha de lui silencieusement. Tout son orgueil avait fui, elle avait seulement conscience qu'elle s'appuyait sur sa poitrine, que sa tête se cachait sur son épaule. Et, en même temps, elle sentait qu'elle ne pourrait le ralentir.

— Nous n'avons pas besoin d'attendre, murmura-t-elle. Je n'ai pas peur de la pauvreté.

— Vous parlez différemment, il y a quelques jours, Betty, dit-il à voix basse lui aussi. D'ailleurs, Sir Michaël doit avoir d'autres vœux pour sa fille adoptive.

— Oh! ne voyez-vous pas, ne comprenez-vous pas! Oh! que vous êtes cruel, Kenneth! (A suivre)

LES MOTS CROISÉS

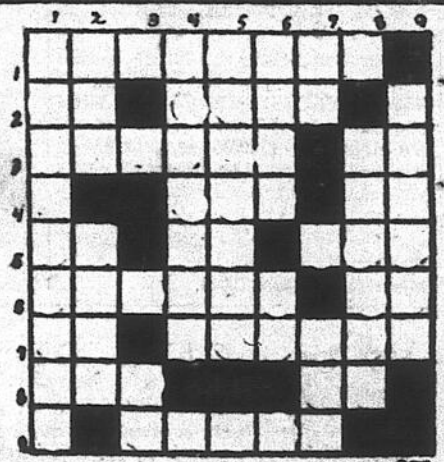
La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

HORIZONTALEMENT

- 1—Soeurs gardés pour la reproduction.
- 2—Métal lourd. — Mis en circulation.
- 3—Qui peuvent servir beaucoup. — Article simple (inv.).
- 4—Epoque. — Symbole du calcium.
- 5—La mienne. — Négation. Fils de Noël.
- 6—Met sur le marché. — Coup de baguette sur un tambour.
- 7—Négation. — Griffes de l'aigle.
- 8—Lettre russe. — Carte à jouer.
- 9—Fleurs de nos jardins.

VERTICALEMENT

- 1—Tortures.
- 2—Habileté. — Solidaires pour une cause.
- 3—Terminaison d'infinif. — Odeurs.
- 4—Fonction. — Titre honorifique.
- 5—Facile. — Terminaison d'infinif.
- 6—Coutumes. — Coupé tout près.
- 7—Dont la pointe est aiguë.
- 8—Crias avec la foule.



Solution de notre édition précédente



JEANNINE

Chagrin d'amour



L'AGENT SECRET (X-9)

Récapitulation



BLONDINETTE

Mais où sont tous les crayons?



DONALD LE CANARD

Double travail



BRICK BRADFORD

Le prophète de Thorn



INSCRITS

UN CHEVAL PAR JOUR

(Ces choix sont faits en prenant une piste rapide en considération et ceci doit toujours être surveillé).

CUSTODY est inscrit à la première course à Belmont Park cet après-midi. Ce quatre ans a affiché une belle tenue lors de sa dernière course, même s'il a faibli à la fin. Il revient cet après-midi sur la même distance avec quatre livres de moins et n'aurait qu'à y mettre l'ardeur de sa dernière course pour se classer au moins parmi les trois premiers s'il ne tient pas jusqu'à la fin pour remporter la victoire.

Belmont Park

Temps clair: piste rapide
Premier départ: 2 h. 15 p.m.

PREMIERE COURSE \$3,500 A réclamer	
4 ans et plus 7 furlongs.	
Navy Award	116/Sir Gallascone 111
Dreamer	114/c-Wassermattor 119
New Challenge	121/Fleet Command 107
Jean Jean	109/a-Shockoe 116
Count Did	115/Sutton Place 118
Maid of Kent	111/b-Northern Fox 114
Azure	102/Custody 114
Big Teddy	116/c-Ringoes 116
a-Entrée: Kroese-Mari	
b-Entrée: Gratton-Left	
c-Entrée: J R Hastie	

DEUXIEME COURSE \$3,500 Novices 2	
ans 5 furlongs Tracé Widener.	
Blue Heart	116/a-Pans 116
Inglad	109/b-Whissandine 116
Milford	116/On the House 116
Chancellor	116/Set Aside 116
Red Anna	111/Next Move 116
a-Sallors Choice	116/La Nappe 116
b-Africano	116
a-Entrée: G Ring	
b-Entrée: Mrs W Stone-Wheatley Stable	

TROISIEME COURSE \$3,000 Novices 3	
ans et plus Claires 1 mille 1-2.	
Dunce's Cap	125/Schoharie 142
Gates Mills	142/Skyscraper 132
Scarlet Thorn	142/Rosinants 142
Monkey Wrench	142/Charloteer 142
Tallyman	142/Vamp 137

QUATRIEME COURSE \$10,000 Ajoutés	
Bourse The National Stallion 2 ans 5 furlongs Tracé Widener.	
Mora Sun	122/Mr Trouble 122
Shock	122/Blue W 122
The Diver	117

CINQUIEME COURSE \$3,500 Conditions	
3 ans et plus 6 furlongs.	
a-Sickle Sue	107/Fleet Vixen 114
Open Question	114/Leading Home 114
Birdie Lulley	113/Keep Watch 118
Wilhemine	114/Yogan 114
Mayer Riley	113/Roguish Mood 109
a-Passingworth	113
a-Entrée: Godfrey-Sheringham	

SIXIEME COURSE \$15,000 Ajoutés handicap	
The Peter Pan 3 ans 1 mille 1-3.	
Old Rockport	119/Capot 128
Ponder	123/Reveille 128
Curandero	108/Cocheise 104
Pibroch	105/Ocean Drive 114
Colonel Mike	112

SEPTIEME COURSE \$3,500 Novices 3	
ans et plus 1 mille.	
Hickory Lea	113/Mossy Face 114
Annie Choice	114/Mor Hope 113
Irish Witch	109/Bouncing Boots 114
Blue Thanks	109/Bobolita 109
Iridescent	102/Hobcaw Barony 114
Impudence	114/Admirella 104
Gaffer	120/Right Job 114
Coz Andy T	109/Gunners Gal 109
Bonnie Sandra	104

HUITIEME COURSE \$3,500 A réclamer	
4 ans et plus 1 mille 1-16.	
Scaplay	103/Frio Quest 114
Str Date	114/Newprint 120
Combine	110/Rossall 109
Rough Ory	109/Willing Hand 113
Foxy Jack	112/Oxford Blue 109
Hoosah	109/Comic Ann 112
Col Wiggins	114/Sugar Drop 100
Tick Out	111/Phoebe 104
Rastorian	111

QUATRIEME COURSE \$2,400 Conditions	
3 et 4 ans 6 furlongs.	
Jal	129/Jolly Up 107
Star Baby	103/Taco 112
Tobeshined	110/Lady Greenwood 107
Roman Victory	107/Sunny Boo 115
Bel King	107

TROISIEME COURSE \$2,400 A réclamer	
2 ans 6 furlongs.	
Big Ping	116/Tuned Up 110
Roudeleor	110/Team Mate 110
Miss Stone	111/Gold Eagle 108
Podner	114

QUATRIEME COURSE \$2,500 Conditions	
3 ans Pouliches 5 furlongs.	
Swing Again	109/Lady Marquest 109
Ragdoll Star	108/Aurora Deb 104
Tea Deb	115/One Rose 109
Birchle	106/Johnnie Bobble 106

CINQUIEME COURSE \$2,500 Conditions	
3 ans 6 furlongs.	
No Strings	106/Zoom 108
Union Joe	119/Pnut Vendor 119
Little Bobbies	114/Hasty Freedom 116
Blitzen Doo	116/Eagle River 116
Late Thread	108

HUITIEME COURSE \$2,500 Conditions	
4 ans et plus 1 mille 1-16 sur gazon.	
Phantom Heels	117/Antlight 111
a-Grouped Signal	112/Elean 115
a-Valdina Infant	111/b-Wise Tiger 115
Prepente	115/b-Dry Belt 109
Geo Tee Cee	111/Miss Gollythy 106
a-Entrée: McNair et Weber	
b-Entrée: Hutchins et Kelley	

DEUXIEME COURSE \$2,500 A réclamer	
4 ans et plus 6 furlongs.	
Houlven	119/Cal-Kern 115
Barbara's Girl	119/Bunty Galaty 105
Yanda Mid	105/Uniel 110
Liquid Lunch	119/Pepper Lou 115
Tigrita	115/Dress Ahead 105
Slow Time	113/On Purpoe 117
Handsome Bill	113/On Purpoe 117
Cloud Battle	119/Querryton 115

QUATRIEME COURSE \$1,400 A réclamer	
3 ans 6 furlongs.	
Babolis P	106/Archard 105
Chall Pass	110/SHK Bunting 110
Hem Car	110/Hamilton 109
Skyark	115/Mealso 115

CINQUIEME COURSE \$1,400 Conditions	
3 ans 6 furlongs.	
High Style	112/Arch Awake 112
Dancing Shoe	105/Lady Win 114
Soma Pigeon	113/Pathem 110
Lucky Blue	109/14 Banner 117
Lady Lawless	107/14 Banner 117
L'Habitant	110/Bunty Arch 107
Rednosfred	114/Smiling Eyes 114
Miss L H	112/Pair Enough 117

SIXIEME COURSE \$5,000 Ajoutés handicap	
The Bryan and O'Hara 3 ans et plus 1 mille 1-16.	
Last Mark	111/Red Jerry 100
Joey Bomber	112/Rip Away 109
a-Brown Hostess	114/Bymokey 113
My Nell	118/14 Victory Gift 107
c-Halchess	109/a-Sora 102
Exploiter	103/a-Sir Harry 109
b-Fort Garry	114/Lord Fairmond 108
North York	109/c-Landfairmond 111
a-Entrée: C Hemstead-Minnetakhs Stab.	
b-Entrée: Krupp-Kilroy	
c-Entrée: Mrs T Stevenson	

SEPTIEME COURSE \$1,400 A réclamer	
3 ans et plus 1 mille 1-16.	
Sister's Best	115/Elmbrook Count 110
River Flares	115/Right Hand 115
Perfect Melody	117/Signals Bloke 119
Carey Street	115/Madrasen 119
Bonnie Flag	117/Reply Brief 111
Escort	112

HUITIEME COURSE \$1,350 A réclamer	
4 ans et plus 1 mille 1-16.	
Parapupa	113/Bomber Jr 108
Storm Hood	103/Phoebe J 108
Martin Wing	113/Frisingham 108
Red Skipper	113/Winnamucca 113
Little Action	103/Model Lady 101
Four Seasons	113/War Schoola 112
Busy Flyer	112/Dorcy Arch 108
York River	113/Grand Follow 112

Suffolk Downs

Temps clair: piste rapide
Premier départ: 2 h. p.m.

PREMIERE COURSE \$2,500 A réclamer	
4 ans et plus 6 furlongs.	
Orcerpower	111/Call Violet 109
Head Show	111/Fire Raider 111
Tom Ferris	112/Languid Lady 104
Apron Face	106/Milk Pact 108
Poutline Mac	113/Hyustle 113
Sunshade	106

DEUXIEME COURSE \$2,500 A réclamer	
4 ans et plus 6 furlongs.	
Gemet	108/Sweepdown 111
Gay Franka	108/French Lure 108
First Command	111/Balladante 105
Camelina	108/Yarm Maid 106
Middle Man	113/Dodo's Girl 109
Undertow	113

TROISIEME COURSE \$2,500 A réclamer	
4 ans et plus 6 furlongs.	
Liza Lee	106/Kilayr 113
Waverly	114/Super Foot 112
Theodore	109/Fantom Venture 107
Buster Hope	111/Khabula 111
Respire	119/Papila 104
Dust Screen	117

QUATRIEME COURSE \$2,500 Conditions	
3 ans 6 furlongs.	
Sorority	110/Top Honors 114
Arklow H	114/White Base 120
Musketeer	120/White Hawk 120
Good Egg	120/Cafe Singer 108
Streak of Dawn	115/Joeval 108
Kilmie	110

CINQUIEME COURSE \$25,000 Ajoutés	
Handicap Yankee 3 ans 1 mille 1-4.	
Var	110/Best Doings 118
Magna Charta	106/Boo Boo Shoe 110
Halt	113/Going Away 106
One Hitter	111/Lover 100
Sneak	112/Engel Man 111

SIXIEME COURSE \$4,000 Handicap 3	
ans et plus 6 furlongs.	
Daddy Joe	107/Flag Drill 115
Evening Rose	101/Lookout Son 119
Mr Buster	108/Better Bet Jr 114
Oldenaaal	119/Scipio 111
O G Kelley	110/Go Whis 105

SEPTIEME COURSE \$3,000 Conditions	
4 ans et plus 1 mille 1-16.	
K Doe Doe	111/Sun Ember 109
Warrior Prince	111/Telbeda 109
Chevalier	111/Split the Wind 117
Happy Smiles	120

HUITIEME COURSE \$2,000 A réclamer	
4 ans et plus 1 mille 1-8.	
Away	111/Goldbart 106
Lallyho	104/Flaming Dance 104
Seneca Tobro	111/Chance Mora 106
Barnack	111/Micmac 111
Lesnian	107/Old Union 110
The Wing	111/Gallant Dot 107

Lincoln Fields

Temps clair: piste rapide
Premier départ: 3 h. 15 p.m.

PREMIERE COURSE \$2,300 A réclamer	
4 ans et plus 1 mille.	
Dr Rush	113/Gift Maedic 107
Martharino	106/Feather Bob 111
Honest Engine	111/Larran 109
Treeland	114/Vero Lumen 104
Full Cry	114/Swell Chance 106
Woodman	111/Everon 117
Sky Wolf	114/Cherokee V 112
Chilles Knight	111/Jamerica 112
Contortionist	111/Biffema 106

DEUXIEME COURSE \$2,500 A réclamer	
4 ans et plus 1 mille 1-16.	
Star Baby	103/Taco 112
Tobeshined	110/Lady Greenwood 107
Roman Victory	107/Sunny Boo 115
Bel King	107

TROISIEME COURSE \$2,400 A réclamer	
2 ans 6 furlongs.	
Big Ping	116/Tuned Up 110
Roudeleor	110/Team Mate 110
Miss Stone	111/Gold Eagle 108
Podner	114

QUATRIEME COURSE \$2,500 Conditions	
3 ans Pouliches 5 furlongs.	
Swing Again	109/Lady Marquest 109
Ragdoll Star	108/Aurora Deb 104
Tea Deb	115/One Rose 109
Birchle	106/Johnnie Bobble 106

CINQUIEME COURSE \$2,500 Conditions	
3 ans 6 furlongs.	
No Strings	106/Zoom 108
Union Joe	119/Pnut Vendor 119
Little Bobbies	114/Hasty Freedom 116
Blitzen Doo	116/Eagle River 116
Late Thread	108

HUITIEME COURSE \$2,500 Conditions	
4 ans et plus 1 mille 1-16 sur gazon.	
Phantom Heels	117/Antlight 111
a-Grouped Signal	112/Elean 115
a-Valdina Infant	111/b-Wise Tiger 115
Prepente	115/b-Dry Belt 109
Geo Tee Cee	111/Miss Gollythy 106
a-Entrée: McNair et Weber	
b-Entrée: Hutchins et Kelley	

DEUXIEME COURSE \$2,500 A réclamer	
4 ans et plus 6 furlongs.	
Houlven	119/Cal-Kern 115
Barbara's Girl	119/Bunty Galaty 105
Yanda Mid	105/Uniel 110
Liquid Lunch	119/Pepper Lou 115
Tigrita	115/Dress Ahead 105
Slow Time	113/On Purpoe 117
Handsome Bill	113/On Purpoe 117
Cloud Battle	119/Querryton 115

QUATRIEME COURSE \$1,400 A réclamer	
3 ans 6 furlongs.	
Babolis P	106/Archard 105
Chall Pass	110/SHK Bunting 110
Hem Car	110/Hamilton 109
Skyark	115/Mealso 115

CINQUIEME COURSE \$1,400 Conditions	
3 ans 6 furlongs.	
High Style	112/Arch Awake 112
Dancing Shoe	105/Lady Win 114
Soma Pigeon	113/Pathem 110
Lucky Blue	109/14 Banner 117
Lady Lawless	107/14 Banner 117
L'Habitant	110/Bunty Arch 107
Rednosfred	114/Smiling Eyes 114
Miss L H	112/Pair Enough 117

SIXIEME COURSE \$5,000 Ajoutés handicap	
The Bryan and O'Hara 3 ans et plus 1 mille 1-16.	
Last Mark	111/Red Jerry 100
Joey Bomber	112/Rip Away 109
a-Brown Hostess	114/Bymokey 113
My Nell	118/14 Victory Gift 107
c-Halchess	109/a-Sora 102
Exploiter	103/a-Sir Harry 109
b-Fort Garry	114/Lord Fairmond 108
North York	109/c-Landfairmond 111
a-Entrée: C Hemstead-Minnetakhs Stab.	
b-Entrée: Krupp-Kilroy	
c-Entrée: Mrs T Stevenson	

SEPTIEME COURSE \$1,400 A réclamer	
3 ans et plus 1 mille 1-16.	
Sister's Best	115/Elmbrook Count 110
River Flares	115/Right Hand 115
Perfect Melody	117/Signals Bloke 119
Carey Street	115/Madrasen 119
Bonnie Flag	117/Reply Brief 111
Escort	112

HUITIEME COURSE \$1,350 A réclamer	
4 ans et plus 1 mille 1-16.	
Parapupa	113/Bomber Jr 108
Storm Hood	103/Phoebe J 108
Martin Wing	113/Frisingham 108
Red Skipper	113/Winnamucca 113
Little Action	103/Model Lady 101
Four Seasons	113/War Schoola 112
Busy Flyer	112/Dorcy Arch 108
York River	113/Grand Follow 112

A THORNCLIFFE

- Black Deer, Tomjon, Scud.
- Kaytee, Gallant VI, Han.
- Man Du Midi, Heulven, Uniel.
- Hem Car, Babolle, Mealso.
- Lady Win, Pathem, L'Habitant.
- Red Jerry, Exploiter, Sir Harry.
- Reply Brief, Sister's Best, Carey Street.
- Parapups, our Seasons, Dorsey K.

A LINCOLN DOWNS

- Jamerica, Dr Rush, Martharine.
- Jal, Roman Victory, Tobeshined.
- Miss Stone, Rounder, Podner.
- Aurora Deb, Tea Deb, Swing Again.
- Eagle River, Pnut Vendor, Zoom.
- Jack S. L., Reighs Comet, Superwolf.
- Late Thread, Bodens Pal, Boat Man.
- Wise Tiger, Elcan, Valdina Infant.

A DETROIT

- Charivari, Vic Tor Nance, Lady Nina.
- Miss All Sweep, Toleca, Potsey.
- Gomel, Bolo Pat, Soma Lad.
- Minnesota, Second Avenue, United Nation.
- Frere Jacques, Childeric, Blue Badge.
- Miss Mommy, Sequence, Lithe.
- Porters Broom, Big Story, Sun Herof.
- Pompagle, Baumbach, Old Bet.

QUATRIEME COURSE \$10,000 Ajoutés	
Bourse The Polly Drummond (1e division)	
2 ans Pouliches 5 furlongs.	
Golddownton	110/Glen Arvis 113
Ida C	113/My Rose 110
White Bones	113/Miss Pagan 110
Safety Catch	110/Atrolo 113
Glided Fox	110/Chloe 113
Iti Girl	119

CINQUIEME COURSE \$10,000 Ajoutés	
Bourse The Polly Drummond (2e division)	
2 ans Pouliches 5 furlongs.	
Bridal Shower	113/Little Orchid 110
Bed O'Roses	122/Bay Leaves 110
Pillayra	119/Jaleon 110
Fanueil Miss	122/Flying Alice 110
Isle of Mist	110/War East 110

SIXIEME COURSE \$4,500 Handicap	
The Kiamani 3 ans et plus 1 mille 1-16.	
Cat Bridge	112/a-Sarico Pilot 116
a-Alexis	113/Inseparable 111
Ocean Front	117/Tide Rips 122
Gal Propos	112/Coincidence 118
c-Laran	113/Basis 115
c-Binky B	108/Woodford Str 112
Hash Night	115

RÉSULTATS

(Suite de la page 14)

SIXIEME COURSE \$2,400 A réclamer
4 ans et plus 1 mille 1-16 (gazon)
Coley Bay, Scurllock ... 8.20 4.40 3.10
Kendall, Peterson ... 3.40 2.80
Bold King, Parnell ... 4.40
Temps: 1.44 3-5 — Ont aussi couru:
Detroit Tiger, Narcissus, Poignancy, Royal-
long.

SEPTIEME COURSE \$2,300 A réclamer
4 ans et plus 1 mille.
Donna L. Wagner ... 17.80 7.40 4.80
Uncle Mac, Jessop ... 5.60 4.00
Reigh Miss, Huslander ... 2.80
Temps: 1.39 — Ont aussi couru: Unde-
nirable, War Page, Florizan Ace, Lucky
Colonel.

HUITIEME COURSE \$2,300 A réclamer
4 ans et plus 1 mille 1-8.
Nineteen Four, Duhan ... 15.80 7.80 3.80
Segundo Sombra, Keene ... 7.40 4.20
Dive Bomber, Parnell ... 4.00
Temps: 1.53 1-5 — Ont aussi couru:
Tricky Deal, Air Current, My Grace, Well
Wisher.

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE \$2,000 A réclamer
4 ans et plus 6 furlongs.
Questuary, Humphreys ... 6.80 4.20 3.20
Mountain Time, Keene ... 3.40 2.80
Cambridge Fair, Milligan ... 5.40
Temps: 1.13 — Ont aussi couru: Good
Fun, Some Sweep, Shortist, Heyrota, Neat
Kee, Polly Watch, Rose Hairan, Princess
Laura, Ring Curtian.

DEUXIEME COURSE \$2,500 Novices 3
ans et plus 1 mille et 70 verges.
Vital Sun, Pollard ... 17.20 5.40 3.80
Nor'West, Hettlinger ... 3.00 2.40
Et'Glory, Cook ... 3.00
Temps: 1.45 2-5 — Ont aussi couru:
Ann Rose, Momo's Boy, Pharoook, Ess Jay
Ess, Hurinow, King Brab, I Forgot.

TROISIEME COURSE \$2,500 A réclamer
2 ans 5 furlongs.
Best Punch, Hettlinger ... 35.20 16.80 5.00
Peter A. Fernandez ... 9.20 3.40
Boss Broker, Milligan ... 2.20
Temps: 1.01 — Ont aussi couru: Roffie,
Ironclad, Bastille, Desert Pass, Valstia,
Lillian W.

QUATRIEME COURSE \$2,500 A réclamer
4 ans et plus 1 mille 1-16.
Keiwell, Boyle ... 14.20 5.20 3.20
Jacquet, Madden ... 4.20 3.20
Aethelred, Delpidio ... 5.20
Temps: 1.46 3-5 — Ont aussi couru:
Curtaceous, Glorja Chance, March Chick,
Paper Mill.

CINQUIEME COURSE \$3,000 A réclamer
4 ans et plus 6 furlongs.
Ground Fog, McLaughlin ... 8.80 4.40 3.00
Curtain Time, Fernandez ... 8.40 5.00
Second Son, Deason ... 3.80
Temps: 1.10 3-5 — Ont aussi couru:
Lady Carrie, Float Me, Time Roll, U. S.
Bound.

SIXIEME COURSE \$3,500 Conditions 4
ans et plus 6 furlongs.
Daily Dip, Carvahos ... 30.00 11.00 6.60
Gunnison, Keene ... 5.20 3.40
Gay Spark, Fernandez ... 3.80
Temps: 1.11 3-5 — Ont aussi couru:
Chuckalot, Kandy Cal, Gerham, Reborn,
Directaire.

SEPTIEME COURSE \$2,500 A réclamer
4 ans et plus environ 1 mille 1-16 (gazon).
The Drone, Delpidio ... 7.80 4.80 3.80
Bolo Tie, Milligan ... 5.60 4.20
Everplayful, Robertson ... 6.40
Temps: 1.51 — Ont aussi couru: Good
Sweep, Break It Up, F B Eye, Unknown
Reward, Glory Be.

HUITIEME COURSE \$2,000 A réclamer
3 ans 1 mille et 70 verges.
Once More, Plecton ... 13.40 5.80 4.20
Lona Mae, Madden ... 6.20 4.00
Holly Mac, Milligan ... 6.60
Temps: 1.47 — Ont aussi couru: Hal-
berdine, Head Woman, Cherry Valley, Pink
Tights, Colo Springs, Marie Egret, Sky
Chilla, Miss Gaffly, Startle Me.

Detroit

PREMIERE COURSE \$2,500 A réclamer
Novices 2 ans 5 furlongs.
Jumpy John, Cook ... 12.60 7.20 5.00
Miss Bob, Dascani ... 6.20 4.80
Jacaranda, Gonzales ... 5.00
Temps: 1.00 4-5 — Ont aussi couru:
Squint, Roll Clean, Mival, Dis Hash, Sea-O-
Dec, Lapel, Lady Aisab.

DEUXIEME COURSE \$2,500 A réclamer
3 ans 6 furlongs.
Blue Gold, Baird ... 5.60 4.00 3.20
Bucko, Gonzales ... 21.80 9.20
Dock Stearn, West ... 4.00
Temps: 1.13 4-5 — Ont aussi couru:
O'Gavvy, Kings Lassie, Cherry Flash, Gift
Scarf, Joy Road, Challeporte, Malvern.

TROISIEME COURSE \$2,500 A réclamer
4 ans et plus 6 furlongs.
Fanash, West ... 6.40 4.60 3.60
Dover Road, Cook ... 3.80 3.00
Waterlock, Williams ... 3.40
Temps: 1.13 3-5 — Ont aussi couru:
Try Again, Bien Rouge, Bee Rose, Long-
tude, Eva T, Sugar Lump.

QUATRIEME COURSE \$2,500 A réclamer
2 ans 5 furlongs.
Siana, Combest ... 29.20 13.00 7.00
Compare, West ... 5.60 3.80
Steady Beau, Baird ... 3.20

Temps: 1.00 — Ont aussi couru: Cross
Wise, Salaza, Ray Count Miss, Monolith,
Môjo, Blue Tall Fly.
CINQUIEME COURSE \$3,500 Conditions
3 ans 6 furlongs.
Stole, Gonzales ... 3.40 2.60 2.40
Nitromond, Baird ... 4.20 3.60
Sky Heels, West ... 4.20
Temps: 1.11 2-5 — Ont aussi couru:
Roman Days, Veni Vici, Tobo, Marketing.

SIXIEME COURSE \$3,000 A réclamer
3 ans 1 mille et 70 verges.
Bonnyvale, Cook ... 6.60 3.60 2.40
Whatanurse, Gomez ... 4.60 3.00
Great Doctor, Luce ... 2.40
Temps: 1.44 3-5 — Ont aussi couru:
Anall, Veraga, Buckie.

SEPTIEME COURSE \$2,500 A réclamer
4 ans et plus 1 mille 1-16.
Dr Roche, West ... 8.00 4.20 2.80
Empujon, Williams ... 3.40 2.40
Cactus Foot, Nash ... 2.80
Temps: 1.46 4-5 — Ont aussi couru:
Pink Chance, Obelsk, Fourth Degree, Flori-
zian Sam.

HUITIEME COURSE \$2,500 A réclamer
4 ans et plus 1 mille 1-16.
Coo, Cook ... 11.80 5.20 2.60
Timmy, Williams ... 4.20 2.40
Wow, West ... 2.20
Temps: 1.48 — Ont aussi couru: Big
Affair, Omious, Maneon, Just-Made-It, Ap-
plejack Jake.

Woodbine Park

PREMIERE COURSE \$1,350 Novices 2
ans 4 furlongs 1-2.
Is Is, Roy ... 19.45 8.30 6.35
Kardoma, Thompson ... 3.95 2.95
x-Somersel, Fisher ... 5.50
Temps: 0.54 1-5 — Ont aussi couru:
Audrey Blitzen, Ann Field, Starina, Mo-
ney Wise, Jacentic, Everness, x-Star Siris,
x-Withorwithout, Apaches Best.

DEUXIEME COURSE \$1,350 A réclamer
4 ans et plus 6 furlongs.
Shade Ruff, Chlapetta ... 10.90 6.60 5.20
Zanna May, Segriff ... 5.40 4.05
Vigorouso, O'Sullivan ... 9.55
Temps: 1.13 3-5 — Ont aussi couru:
Ferwee, Watr Level, Charley Bailey, Mul-
tialr, Danger Mark, Singing Bid, Celesti F,
Fox Meadow, Miss Silver.

TROISIEME COURSE \$1,600 Handicap
Course à obstacles 4 ans et plus 2 milles.
War Wine, Ferrall ... 11.25 3.65 3.40
Sun Bath, Smith ... 2.80 2.85
Mary Flares, Russell ... 5.70
Temps: 3.58 2-5 — Ont aussi couru:
Kennebunk Art School, a-Wolferry, a-Big
Bones, Solnita.

QUATRIEME COURSE \$1,400 A réclamer
3 ans et plus 6 furlongs.
Warf, Watson ... 9.20 6.35 4.00
Paul J. Jenkins ... 7.75 5.60
Bold Pat, Johnson ... 4.20
Temps: 1.12 3-5 — Ont aussi couru:
Mandateo, Armistice Day, On Board, Albert
F, Koo Shot, Snappy Verse, Blackout Boy.

CINQUIEME COURSE \$1,400 Conditions
3 ans et plus 6 furlongs.
Hi Bunty, Holborne ... 3.60 2.65 2.15
Armbro, Ulrick ... 3.60 2.40
Samanad, Fisher ... 2.55
Temps: 1.12 — Ont aussi couru:
Bay Companion, Bunty Jewel, Robert Craig.

SIXIEME COURSE \$1,600 A réclamer
3 ans et plus 6 furlongs.
Patty Knot, Dodge ... 9.00 4.85 2.70
Smash Hit, Dewhurst ... 3.50 2.35
Moose Jaw, Johnson ... 2.55
Temps: 1.11 3-5 — Ont aussi couru:
Try Dean, Post War Style, Maggie.

SEPTIEME COURSE \$1,350 A réclamer
4 ans et plus 1 mille 1-16.
Arthoa, Jenkins ... 12.35 6.70 5.05
Mountain Lion, Fisher ... 5.50 3.75
So Black, Ulrick ... 3.00
Temps: 1.46 4-5 — Ont aussi couru:
Westfield, Tregon, Marine Beauty, Proud
Miss, Numeral, Mr Zip, Youville, Joketa.

HUITIEME COURSE \$1,350 A réclamer
4 ans et plus 1 mille 1-16.
Carysfort, Collins ... 8.65 5.30 3.45
Koralfloyd, Hartley ... 16.90 7.55
Pronto Eagle, Lynn ... 4.85
Temps: 1.47 2-5 — Ont aussi couru:
Pinckney, Crimston Tide, Carolina Rebel,
Paddygoeasy, Michal K, Kiskolad, Valdina
Bina, Seneca Bill, Flying Sprite.

Joe Louis prédit une recette de \$350,000 pour le 22

CHICAGO, 3. (UP) — Le pro-
moteur Joe Louis a prédit aujour-
d'hui que le combat qui opposera
Ezzard Charles à Jersey Joe Wal-
cott attirera une recette d'au moins
\$350,000. Joe Louis a révélé que
3,052 billets de partenaires à \$22.75
l'unité ont déjà été vendus. Des
billets pour une somme de \$101,124
ont déjà été vendus.
Le combat Charles-Walcott est

Quatre-vingt-quatre chevaux au Richelieu en fin de semaine

Il y aura beaucoup d'activités au parc Richelieu en fin de semaine alors que deux ma-
tinées seront présentées. Ce soir, il y aura quatre classes et le stake 2.17 amble pour une
bourse de \$700.00. Demain après-midi, sept classes dont un "derby-trial" pour une bourse de
\$1,000.

Trente-quatre chevaux ont été inscrits pour ce soir et cinquante pour demain après-midi. Cela signifie que les classes sont bien remplies et les épreuves devraient donner lieu à d'intéressantes courses.

C'est le plus grand nombre de chevaux à être inscrits pour une fin de semaine dans l'histoire des courses sous harnais au parc Richelieu.

Dans le 2.17 amble, ce soir, Sky Top a été établi favori, mais les propriétaires de My Partner, Thunder Bird, Admiral K et Parade Hanover croient que leurs pur-sang lui causeront des ennuis.

Demain après-midi, le derby trial sera l'attraction principale. Six chevaux ont déjà été inscrits. Ce sont: Highland Frisco, la favori des pariers, qui a remporté la victoire à Drummondville dimanche dernier, Adage, Cisco, qui a créé une belle impression à ses débuts au parc Richelieu, Sir Peter G., Harry Lee et Captain Cash, un cheval qui a été acheté par le sportsman Ovilla Corbeil. Captain Cash sera conduit par le vétérinaire

Raoul Potvin. Six autres classes seront à l'affiche.

Les autobus partiront à l'angle des rues Papineau et Sherbrooke ce soir de sept à huit heures et demain, de midi à une heure et trente.

Voici les inscrits de demain:

DEMANCHE, 5 JUIN 1949
"TRIAL DU DERBY", \$1,000 — Adage, Dusseault; Highland Frisco, Côté; Cisco, Dionne; Sir Peter G. Ellison; Harry Lee, Hébert; Captain Cash, Potvin.

FREE FOR ALL — Matt McKinney, Pacey; McKilik, Zeron, Walworth, Baker; Abbey O'Neil, Lemay; Wee Dale, Rowntree.

FREE FOR ALL Jr — Guy Cash, Baker; Pat B. Remillard; Pete Mills, Zeron; Top Hanover, Lemay; Duke Volo, Laroche; Tom C. Gratian, Rowntree; Scott Volo Jr, Leboeuf.

CLASSIFIEE TROT — Dr Geyser, Laroche; Harold Hanover, Zeron; Our Victory, Grisé; Guy C. Etawa, Leboeuf; M. C. Rose, Rowntree; Bobby Hawk, Potvin; Mattabessett, Dusseault.

CLASSIFIEE SPECIALE — Sharkey Bellini, Baker; Johnny Worthy, Zeron; Iola Mainshet, Pacey; Miss Sister Gadsby, Dumas; Royal Arrival, Pyke; Orcus Bar, Boudreau; Volo Bar, Grisé; Gauthel Pacey, Côté; Hollywood Patch, Bergeron.

CLASSIFIEE RICHELIEU — Bradford Peter Jr., Baker; Lindy's Ace, Dusseault; Bob Gratian, Connors, Worthy Aubrey, Pyke; Ruth Dillon, Leboeuf; Miss Star, Laroche; Denfield Dick, Bergeron; Symbol McKilo, Zeron; Dick Granett, Boudreau.

CLASSIFIEE Jr — Miss Junie R. Baker; Pointer Lee, Rozon; Flying Gratian, Pyke; Pete Hanover, Lemay; Patricia McKillop, Giard; McGeddes, Bouvrette; Helen Page, Duguette.

Douglas à Cleveland

Buffalo, 3. (UP) — Les Bisons de Buffalo de la ligue de hockey Américaine ont annoncé aujourd'hui qu'ils avaient échangé le vétéran joueur de centre, Les Douglas pour le joueur de défense, Gordie Davidson des Barons de Cleveland.

Trois classes à la Piste Villeray

Trois classes seront à l'affiche demain après-midi à la piste de Villeray et la liste des coursiers permet d'anticiper des épreuves intéressantes dans chacune des classes.

On a continué les améliorations à cette piste afin d'assurer tout le confort possible aux spectateurs et aux propriétaires de chevaux pendant que le tracé est dans la meilleure des conditions possibles.

Voici la liste des inscrits dans chacune des épreuves:

Classe "A" Margo Patch, Sir Henley, Siam, Prince Dale et Direct Simon.

Classe "B" Lulu Todd, Gene Patch, O.K. Siam et Easy Harvester.

Classe "C" Lee Hanover, McDougall, Susan, Rose et Laura Turner.

On s'attend à une assistance des plus considérables maintenant que la belle température est définitivement arrivée.

Les Dodgers à Vero Beach

New-York, 3. (UP) — Branch Rickey, président des Dodgers a annoncé que son club ira s'entraîner de nouveau à Vero Beach, Fla. le printemps prochain. Rickey a également annoncé que tous les clubs fermes de l'organisation s'entraîneront de nouveau à cet endroit.



Voici le dernier-né des caricatures sportives. Cette bande comique connue sous le nom de "LITTLE SPORT", sera publiée dans les pages sportives de "Montréal-Matin", à tous les jours, à partir de lundi prochain. Donc, ne l'oublions pas et nous nous amuserons avec "LITTLE SPORT" dès lundi prochain.

Au parc Richelieu demain



Adage, appartenant aux écuries Richelieu, qui a été inscrit dans le "derby trial", pour demain, au parc Richelieu. Il sera conduit par Philippe Dusseault.



Buster Crabbe, que les Montréalais auront l'occasion de voir à l'œuvre au Forum la semaine prochaine est maintenant reconnu comme un habile homme d'affaires, mais il est également classé parmi les meilleurs nageurs que les États-Unis aient produits. Bien qu'il soit âgé de 41 ans, Buster, qu'on a eu l'occasion de voir à l'œuvre sur l'écran dans différents films, est encore très agile. On en a eu une autre preuve l'an dernier lorsque la troupe de l'"Aqua Parade" a fait sa première apparition au Forum.

Cet athlète aux yeux et cheveux bruns est le détenteur de seize records mondiaux et d'une foule de records américains. Comme le faisait remarquer Camil Desroches, directeur des relations extérieures de la Canadian Arena, ce fut en 1932 que Buster est devenu le point de mire des Américains. Au cours de cette année il a remporté la victoire dans l'épreuve des 400 mètres, genre libre contre les Japonais. Il fut le seul homme à triompher des représentants du Japon dans une course semblable.

Crabbe, ayant connu d'éclatants succès depuis qu'il a formé la troupe de l'"Aqua Parade" est de descendance irlandaise, écossaise et hawaïenne. Il a vu le jour en Californie, mais alors qu'il était encore tout jeune, ses parents décidèrent de déménager à Honolulu. Ce fut même à cet endroit qu'il a reçu son éducation. Il a fréquenté l'université d'Honolulu et il a ensuite terminé ses études à l'Université de la Californie du Sud. S'il fut un habile nageur, Crabbe est également un type très intelligent et il n'est pas facile de le prendre en défaut quand il s'agit de "parler d'affaires".

On peut dire que Buster est devenu le propriétaire de la revue "Aqua Parade" par accident. En effet, lorsqu'il fréquenta l'université de la Californie du Sud, il avait l'intention de devenir avocat, mais ce fut le cinéma qui s'assura ses services. A un certain moment, on tenta de trouver un nageur pour jouer le rôle de Tarzan au cinéma. Après plusieurs essais, Crabbe fut choisi, supplantant une trentaine de nageurs qui aspiraient à cette position.

Crabbe joua ensuite le rôle de Tarzan durant plusieurs années et il a également obtenu plusieurs autres importants rôles au cinéma. Il y a quelques années, Buster a décidé de former sa propre troupe. On ne peut s'imaginer les difficultés qu'il a eues lorsqu'il a pris cette décision. "La tâche ne fut pas facile, mais aujourd'hui, je suis très satisfait des résultats", nous a déclaré Buster. L'an dernier, nous avons eu l'occasion de voir ce spectacle et nous pouvons dire que nous fûmes fort impressionnés. A notre avis, il s'agit de l'un des plus intéressants spectacles présentés au Forum au cours de l'année.

Nous avons appris que les clubs de la ligue de hockey Junior, tout particulièrement ceux de Montréal jouèrent moins de parties durant la saison régulière l'an prochain. Plusieurs collégiés se sont plaints du fait que les juniors qui fréquentaient leurs institutions négligeaient leurs études pour consacrer plus de temps au hockey. Il y a cependant une chose sur laquelle nous voulons insister. C'est que la Québec Amateur Hockey Association devrait empêcher les juniors d'évoluer dans d'autres circuits tels que la ligue Montréal de Verdun et autres.

Nous ne pouvons blâmer les collégiés dans cette plainte, car cela signifie qu'ils prennent l'intérêt de leurs élèves, mais d'un autre côté, nous croyons que si un type veut approfondir ses études, il peut le faire même s'il prend part à 48 parties de hockey au cours de la saison régulière. Fred Sandford et Ed. Harrison, qui s'alignent présentement avec les Bruins de Boston fournissent le meilleur exemple. Ces deux hockeyistes ont joué pour le St-Michel lors de la dernière saison qu'il a remporté la coupe Memorial. Ils ont pris part à autant de parties que nos jeunes Montréalais, mais rien n'empêche qu'ils étaient toujours les premiers en classe.

Même s'ils jouent au hockey ou dans n'importe quel sport, les athlètes en herbe n'ont pas raison de négliger leurs études. Chose certaine, c'est que les cent-cinquante joueurs qui évoluent dans la ligue Junior, n'évolueront pas tous dans la ligue Nationale. Certains d'entre eux brillent dans le circuit junior, mais il y a une grande différence entre cette ligue et la ligue Nationale. Quand bien même, un type aspire à devenir une étoile dans un sport majeur, cela ne signifie pas qu'il doit négliger ses études. L'instruction porte toujours fruit dans la vie.

La faiblesse de notre champ intérieur a de nouveau été la cause de la défaite des Royaux à Rochester jeudi soir. En effet, une erreur de Rocky Bridges sur le roulant de Dick Burgett a permis aux Red Wings de déclencher un ralliement de deux points, après que deux joueurs eurent été retirés. L'on dira ce que l'on voudra, mais si Clay Hopper ne peut découvrir une solide combinaison dans son champ intérieur, les Royaux auront beaucoup de difficulté à se classer parmi les trois premiers clubs... et cela en dépit du fait que nous les avons choisis pour remporter le championnat au début de la saison.

On n'a aucune inquiétude à avoir à l'arrêt-court car Bob Morgan est l'un des meilleurs joueurs de la ligue Internationale tant sur la défensive qu'à l'offensive. La deuxième but demeure toujours le gros problème de Clay Hopper. Celui-ci a commencé la saison avec Kermit Wahl, mais ce dernier n'a pas fait fureur à ce poste. Oscar Grimes et Lou Welaj ont ensuite joué une couple de parties à cette position, mais les résultats ne furent pas meilleurs. Hopper a finalement décidé d'utiliser le jeune Bridges à ce poste, mais celui-ci étant inexpérimenté n'a pas été à la hauteur de sa tâche tant sur la défensive qu'à l'offensive.

Tout comme Clay Hopper, Buzzy Bavaai, gérant-général des Royaux est devenu un ennemi de Jewel Ena. Pour que Buzzy se fâche contre un type, il doit y avoir une bonne raison. "On m'a souvent dit que Clay détestait Ena, mais vous pouvez maintenant dire qu'il en est de même pour moi", nous a déclaré Buzzy. "Jewel Ena est un braillard et il est également un "cheap sport", a-t-il ajouté. Le gérant-général des Royaux nous a ensuite révélé que les Chiefs de Syracuse lui avaient fait une offre pour Kermit Wahl. "Je ne l'ai même pas considérée, d'autant plus qu'elle venait de Syracuse", nous a ajouté Buzzy.

Un programme chargé dans la ligue Provinciale en fin de semaine

La ligue de baseball Provinciale Amateur Inc., du président Albert Molini, présentera un autre programme très chargé en fin de semaine alors que trois joutes seront à l'affiche ce soir tandis que demain, il y aura trois programmes doubles.

Ce soir trois joutes régulières seront disputées à Granby, à Drummondville et à St-Hyacinthe.

A Granby le club local recevra le Sherbrooke à 8.30. B. Brandt des visiteurs lancera contre Duperron ou Girard. Tandis que le St-Jean se rendra à Drummondville pour faire face au club de l'endroit à 8.30 heures. Brewer ou Carrasquel sera opposé à Poliquin du Drummondville. Et dans l'autre joute le Franham visitera le St-Hyacinthe à 8.30 heures. Krakowski ou Hecker affrontera Herr ou Martin au monticule des Saints.

Voici le programme pour demain. Le Sherbrooke de Roland Gladu et le St-Hyacinthe de Paul Martin se rencontreront pour la première fois cette saison dans un programme double. La première joute aura lieu à St-Hyacinthe à 2 heures. Le Sherbrooke aligne plusieurs joueurs très connus dans le baseball tels que Fred Martin, Adrian Zabala, Claro Duany, U. Dusseault, H. Feldman, etc., tandis que les Saints ont dans leur alignement C. Couillard, S. Sporn, Nick Malfara, Paul Martin, P. Blumette, Claude Robert, B. Holts, D. Friar et autres. Dans cette partie Gladu enverra au monticule son as lanceur Adrian Zabala contre Bill Washburn des Saints qui retirera 17 frappeurs au bâton la semaine dernière contre le St-Jean pour un nouveau record à date cette saison. La deuxième joute sera jouée à Sherbrooke sous les réflecteurs à 8.30 heures. Martin gérant du St-Hyacinthe se servira de Pete Blumette pour affronter Fred Martin au monticule du Sherbrooke.

St-Jean à Granby

Le St-Jean dont le gérant est Myron Hayworth et le Granby géré par Gene Oliver se disputeront aussi les honneurs d'un programme double. Ce sera aussi la première fois que ces deux clubs se feront face

cette saison. Le St-Jean qui suit de près les Cubs de Drummondville dans le classement de la ligue possède dans son équipe des joueurs tels que L. Bobec, N. Hayworth, Pajonas, Barbee, Zackman et en plus il alignera le fameux Lou Klein anciennement des Cards de St-Louis. Cette partie aura lieu à Granby à 2 heures. L. Bobec livrera le duel de la victoire au monticule à Feuker ou Maloney du Granby. La seconde joute sera disputée à St-Jean dans la soirée à 8.30 heures à la lumière. Stanley du St-Jean officiera au monticule contre Tex Shirley du Granby.

Farnham à Drummondville

Le Farnham conduit par J. Krakowski et le Drummondville du populaire coach Stan Bréard joueront

également un programme double. Ces deux équipes se firent face une seule fois depuis le commencement de la saison et le Farnham remporta la palme par le compte de 5 à 4 en dix manches. La première joute se disputera sur le terrain du Drummondville à 2 heures à Drummondville. Le coach des visiteurs Krakowski enverra de nouveau son lanceur franco-américain Vic Beauchesne qui fut vainqueur dans la seule joute disputée entre ces deux clubs tandis que Bréard lui opposera son fameux lanceur-étoile Sal Maglie des Cubs. L'autre partie aura lieu à Farnham sous les réflecteurs à 8.30 heures. Parker lancera pour le club local tandis que Max Lanier sera au monticule pour les visiteurs.

Important programme de lutte à Verdun lundi soir

L'auditorium de Verdun deviendra le deuxième site en importance sur l'île de Montréal, pour le sport de la lutte, sous la direction du réputé promoteur Sylvio Samson. Les plus grands combats seront disputés à cet endroit à partir de lundi soir le 6 juin.

Le programme à l'affiche pour lundi donne une excellente idée des fameux programmes qui seront fournis chaque semaine. La première soirée comprendra de la lutte et de la boxe.

La grande finale alignera le brillant champion de France, Roger Mollet, contre Paul Néron, de Québec. Ces deux gladiateurs sont parmi les plus redoutables de la catégorie des poids-moyens et l'on peut s'attendre à une bataille acharnée.

Cet engagement sera de 2 de 3 à finir et sera précédé par un combat de six rondes entre le populaire Jean-Paul Oulmet et Jerry Langford, boxeur noir. Oulmet et Langford sont d'anciens boxeurs devenus lutteurs qui n'ont pas oublié l'art des gants.

La foule se réglera de la rencontre entre deux athlètes nains qui se disputeront un combat d'une chute à finir. Il s'agit de Sky Low-Low mesurant 3'4", pesant 92 lbs, et Mickey Langlois, de Québec.

Kid Hecker, de Québec, et "Jumping" Joe White, deux étoiles de l'arène, en viendront aux prises contre deux bouillants gladiateurs, Henri Dufresne et Emile Dufresne. Ces quatre lutteurs se feront la lutte dans un "team-match".

Sam Chuck et Jacques Larose, dont la grande valeur est reconnue de tous, s'aligneront en équipe pour combattre deux émules de la brutalité, Jean Latreille et "Tiger" Jim Delisle.

Douze joutes sont à l'affiche dans la ligue Laurentienne

La ligue Laurentienne Indépendante senior connaît de beaux succès depuis le début de la saison. Une grande rivalité existe entre les différents clubs en lice et on peut s'attendre à ce que la course au championnat soit intéressante d'ici la fin.

Douze joutes sont à l'affiche dans les différents centres de la province demain. Le Ste-Thérèse reçoit l'Épiphanie à 1.30 heure et visite le même club à six heures. Les frères Armand et Fernand "The Smile" Thibeault tenteront de répéter leur exploit de dimanche dernier pour le Ste-Thérèse. On sait que le club de Mike Schum a arrêté l'élan du Ville-Emard en triomphant deux fois dimanche dernier.

Le Beauharnois disputera la victoire deux fois au puissant St-Jérôme.

Le Ville-Emard est confiant de vaincre le club Acton Vale deux fois. Les deux clubs en viendront aux prises à 1.30 heure au stade Notre-Dame et à Acton Vale à six heures.

Joliette tentera de seconder la guigne qui s'attache à lui alors qu'il jouera deux fois contre le Lachute. Roland Gervais et Gerry Nucci du Lachute lanceront fort probablement contre Oscar Giguac et Cyr du Joliette.

Drummondville visite le Longueuil à 1.30 heures et les deux clubs s'affronteront de nouveau à Drummondville à six heures. Buck Laviolette tentera d'arrêter le Drummondville à Longueuil.

Dans les autres joutes au programme le club L'Heureux qui est toujours en quête de sa première victoire est confiant de vaincre le Thetford-les-Mines à 1.30 heures et le Plessisville à six heures. Le Plessisville est présentement la sensation dans la section des Cantons de l'est et le l'Heureux devra le surpasser pour triompher.

Quilleurs Montréalais à Québec en fin de semaine

Un groupe de quilleurs des salles Windsor, Ménard et St-Henri, sont partis ce matin pour Québec, afin de participer au 9^e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada, qui se terminera dimanche soir le 7 juin à 6 heures.

Parmi les joueurs de Windsor, on remarque: MM. Y. Charbonneau, Pete Goldner, Lucien Leduc, Primo Zenobi, Willie "Red" Ross, ancien champion de ce tournoi, et Mario Spada, qui dirigera le match entre les champions de Québec et ceux de Montréal.

Il y aura aussi une rencontre entre les meilleures quilleuses de la ville de Montréal et un club d'hommes de Québec. Voici les noms de ceux qui se rendront à Québec pour participer au tournoi: Mlle Margot Goral, Margot Dufresne, Gaby Jamieson, Doris McCallum, Peggy Appleton, Myrtel Ryan, Leah Hoyles, Margot Bégin, Rolande Lépine, Ellein McGrory, Gerline Blouin, Mme Yvette Baril, Madeleine Dufresne, etc.

Plusieurs quilleurs de la ligue de quilles "Ménard" seront parmi les participants du Tournoi Provincial. Les membres seront accompagnés du propriétaire de ces deux salles de quilles, M. Ménard ainsi que du populaire gérant de ces deux salles, M. Léopold Ménard. Le groupe se composera comme suit: MM. A. Lovert, Marcel Orloux, Jean-Paul Corbell, A. Goré, R. Lortie, A. Larose, M. Dupuis, R. Laforte, Claude Larue, A. Villeneuve et J.-P. Cantin accompagnés de plusieurs da-

mes telles que: Mme A. Villeneuve, Mme J.-P. Cantin, Mlle Jeannette Corbell, Mlle Pierrette Nelson, Mme C. Vincent, Mlle A. McMartin et Mlle Jeannine Caron.

Le groupe de St-Henri, aura des joueurs tels que: Lou Costelles, N. Vinetti, Paul Brodeur, A. Poloy, M. Gauthier, R. Larente, P. Charette, ainsi que plusieurs autres.

Tous les membres qui vont à Québec par train, sont priés de se rendre à la gare Windsor, samedi matin, pour le ralliement qui se fera à 9 h. 30 afin de pouvoir prendre leur char spécial réservé aux quilleurs et quilleuses de Montréal.

Stade Samson

1978 est, rue Ste-Catherine (angle Dorion)

LUTTE CE SOIR

8 DE 3 A FINIR

JEAN LATREILLE VS HECKER (champion mondial)

"TIGER" JIM DELISLE VS MOLLET

4 autres combats 1 chute à finir

1 combat par équipes 3 combats

Latreille, Hecker et Mollet au stade Samson ce soir

Jean Latreille, Kid Hecker, Roger Mollet, "Tiger" Jim Déglise, Paul Gaudette, Jacques Larose, Diable Rouge, Merveille Masquée, Marcel Ouimet Marshall Lewis, Kid Girard, Bob Lachance, Rod Roy et Bob Taylor sont autant de grandes vedettes qui participeront à l'intéressant programme de lutte à l'affiche, au stade Samson, ce soir.

Le clou de la soirée sera la rencontre qui opposera le champion du monde, Jean Latreille, au fameux as de la savate, Kid Hecker, de Québec. Ce dernier s'est préparé à livrer sa plus grande bataille de sa carrière pour tenter de détrôner le détenteur du titre et mettre fin à une longue série de victoires.

Hecker qui luttera contre un adversaire supérieur en force et en poids ainsi que d'une grande rudesse croit sincèrement que sa grande souplesse, sa rapidité et sa grande science auront vite raison de Latreille qui aura mille difficultés à éviter les savantes attaques qui l'aveugleront de toutes parts.

"Tiger" Jim Déglise qui déteste plus que jamais les Européens depuis son voyage outre-mer luttera

contre le français, Roger Mollet. Ce dernier y mettra son riche trophée en jeu.

La grande résistance du brillant Jacques Larose sera sérieusement soumise à rude épreuve contre le brutal Paul Gaudette.

Deux arrogants et invincibles lutteurs masqués, Diable Rouge et la Merveille Masquée, lutteront en équipe contre deux sérieux adversaires, Marshall Lewis et Marcel Ouimet. Ces deux derniers en équipe sont les plus difficiles à vaincre.

Deux autres rencontres d'une chute à finir opposeront Kid Girard à Bob Lachance et Rod Roy (le bouef) à Bob Taylor. Avec un tel programme les amateurs de lutte sont assurés de passer d'inoubliables moments.

Plus de 400 chevaux déjà rendus à Blue Bonnets

La plus fiévreuse activité règne à la piste Blue Bonnets où l'ouverture de la saison locale des courses se fera dans deux semaines, soit le samedi, 18 juin. Quelque 400 chevaux sont déjà sur les lieux et s'entraînent quotidiennement tandis que d'autres continuent d'arriver par vannes de différents centres canadiens et américains.

Le secrétaire des courses Jimmy Phelan a reçu jusqu'ici plus de 1,000 applications pour des stables mais il est clair, en dépit de toute sa bonne volonté, qu'il ne pourra accommoder tous les propriétaires désireux de participer aux meetings de Blue Bonnets. Avec un total de 800 chevaux environ, chacune des matinées comprendra des courses bien remplies et l'on peut s'attendre à une plus grande et une meilleure compétition. Un bon nombre des chevaux qui gagnent régulièrement à Toronto sont attendus ici pour l'ouverture et il n'est plus question de disette de chevaux de classe et de jockeys.

Un beau geste

Tandis que les problèmes des courses proprement dites ne sont plus qu'une question de routine, le gérant général Lucien Chartrand vient de poser un autre geste prouvant son intention de mener jusqu'au bout son travail d'assainissement en employant une agence de détectives de réputation internationale pour voir à l'identification des chevaux. Les représentants de la grande agence new-yorkaise arrivent dans la métropole d'ici une semaine environ avec une équipe de photographes et l'identité de tous les chevaux sera effectuée. Le travail préliminaire à cette fin (et ce n'est pas une sinécure) a été commencé déjà par le commissaire en chef Teague Pichon et le secrétaire Jimmy Phelan tandis que Cliff Abbo est attendu en fin de semaine pour leur prêter main forte.

Belle initiative

Il va sans dire que l'initiative de Chartrand est une affaire coûteuse mais il l'a jugée nécessaire pour fournir conjointement avec l'analyse de la salive une entière protection au public contre les agissements illégaux de propriétaires sans scrupule. Il n'y aura aucun danger qu'un cheval soit inscrit sous un faux nom avec ce nouveau système d'identification employé pour la première fois sur une piste canadienne. Les usages de stimu-

lants ne seront plus à craindre et si, par hasard, une infraction se produisait elle serait sévèrement punie.

Véritable antidote

L'identification des chevaux pour une organisation compétente de même que l'analyse de la salive constitueront en eux-mêmes un antidote contre toute pratique illégale. Leur mise en application sera effectuée par une administration compétente d'un groupe de collaborateurs dont la réputation n'est plus à faire et l'intégrité inattaquable.

Piste en bon état

Les travaux se poursuivent sur la piste dont l'aspect ne manquera pas de plaire aux visiteurs le 18 du

courant. Jamais la piste du boulevard Décarie n'aura présenté un pittoresque aussi accueillant. Le Montreal Jockey Club n'a ménagé aucun effort pour offrir tout le confort possible tant au public qu'aux "hommes à chevaux". C'est ce qui explique sans doute l'intérêt sans précédent suscité par la saison qui commencera le 18 du courant.

Tel qu'annoncé déjà il y aura huit courses tous les jours et le premier départ se fera à 2 h. 30 précises. Les courses seront courues à une demi-heure d'intervalle. Il y aura pari-double sur les première et deuxième courses tandis que la quinielle, mode de pari toujours populaire, sera opérée dans la dernière.

Johnny Tousignant opposé à Joe Leboeuf, au stade Ontario, mardi

La saison de boxe en plein air connaîtra apparemment de beaux débuts mardi soir prochain au stade Ontario, situé à l'angle des rues Ontario et Delorimier, en face du terrain de baseball. L'attraction principale de la séance d'ouverture sera une finale mettant aux prises Johnny "Price" Tousignant, qui fut un grand favori des amateurs de boxe au début de la guerre et qui tentera un retour en rencontrant la sensation locale de la boxe, l'invincible Eddie "Joe Leboeuf" Leboeuf dans un combat de huit rondes.

Tousignant et Leboeuf sont bien connus des amateurs locaux et cette rencontre devrait être des plus intéressantes. Tousignant est habile et expérimenté pendant que Leboeuf est puissant et agressif, possédant un coup dangereux dans chacun de ses poings. Dans un autre combat de huit rondes dans la catégorie des poids-moyens, Maxie Spoon, qui a récemment mis Ian McNeil hors de combat à deux reprises, rencontrera Eddie Carroll, d'Ottawa, qui affiche actuellement une tenue exceptionnelle en Ontario, ayant remporté des victoires

sur des poids lourds.

Trois combats de six rondes et un match de quatre rondes compléteront le programme de 38 rondes de boxe. Mario Massaro, le jeune et populaire boxeur italien, qui était champion amateur il y a un an, rencontrera Marc Bégin, de Québec, qui l'envoya au plancher lors d'un de ses combats au Forum. Mannie Spivak, poids-plume juif, sera opposé à Charlie Savard, un rusé boxeur de Québec dans un autre combat de six rondes pendant que Jerry Lavigne apparaîtra dans le troisième.

Un autre programme de la ligue Junior au stade des Royaux

Un autre excellent programme double sera présenté cet après-midi au stade de la rue Delorimier. Quatre clubs de la ligue Montréal Royale Junior se disputent la victoire.

Dans la première joute au programme le Rosemont disputera la victoire au Ville-Marie tandis que les clubs Ville-Mont-Royal et Vil-

leray s'affronteront dans la deuxième joute.

Le Ville-Marie est confiant de sortir de sa léthargie. Le club de Charlie Calvert continue de frapper avec puissance mais semble faible au monticule. Le Rosemont con-

naît de beaux succès depuis le début de la saison et est confiant de vaincre le Ville-Marie cet après-midi. Une grande rivalité existe entre les deux clubs. Lors des éliminatoires l'an dernier, le Rosemont s'était retiré du terrain pour protester contre la façon dont la joute était dirigée par les arbitres, pour ainsi subir l'élimination contre le Ville-Marie.

Le Villeraie de Fred Spada a impressionné depuis le début de la campagne et sera difficile à vaincre cet après-midi. Le Ville-Mont-Royal est bien équilibré et bien dirigé cependant et il ne peut être compté battu d'avance.

Demain, quatre joutes seront présentées sur les différents terrains de la ville. Laval visite St-Henri; Maisonneuve joue contre le Plateau-Mont-Royal au parc Lafontaine; Villeraie visite Ville-Mont-Royal et Rosemont se rend à Verdun disputer la victoire au club de l'endroit.

Canco blanchit Molson

Lors d'une joute de balle molle régulière de la ligue Industrielle de Montréal, section-est, le Canco habilement dirigé par Ovide Demers a continué sa marche triomphale sans avoir subi la défaite depuis le commencement de la saison en battant le Molson au compte de 13 à 0. Pélouquin et Jolin se sont distingués en frappant chacun un coup de circuit tandis que le lanceur A. Côté a brillé en n'ouvrant seulement un coup sûr.

Autre match par équipes au stade Exchange lundi

La finale de la séance de lundi soir au stade Exchange sera un match par équipes, qui opposera de nouveau les deux populaires gladiateurs du stade George Cagney et Salvador Cortez, contre Joe "Killer" Christie et Bob "Rebel" Russell les deux plus rudes lutteurs en action au stade actuellement. Une semi-finale et deux autres combats compléteront le programme.

La dernière fois que ces quatre lutteurs se sont fait face, Christie et Russell l'ont emporté mais non d'une manière équivoque. Alors que les deux équipes étaient sur un pied d'égalité ayant pris chacune une chute, les deux vilains se sont assurés de la 3e et décisive chute sur une irrégularité. George Cagney était sur le point de river les épaules de Russell au tapis, au moyen de la prise de l'aéroplane lorsque Christie s'est élané de son coin pour frapper Cagney d'un coup de poing à la figure, ce qui a permis à Russell de se laisser tomber sur Cagney pour l'écraser.

Dans la semi-finale, Ovide Asselin fera face à l'un de ses vieux adversaires dans la personne de Harry Madison. Ce dernier est maintenant complètement rétabli des opérations qu'il a subies et nul doute qu'il recommencera comme avant, à se servir de ses tactiques répréhensibles.

Dans le spécial, Tommy Martindale et Ali Pasha en viendront aux prises. Pasha qui a perdu son dernier match contre Cortez voudra se réhabiliter contre l'ancien cham-

plion amateur américain. Dans le premier combat, Al Tucker et Jos. Devalteau seront les adversaires

Le trophée "Montréal-Matin" au collège St-Laurent

Demain, la ligue Intercollegiale présentera sa deuxième partie d'étoiles, sur le terrain du collège Laval, à St-Vincent-de-Paul, à 2 heures précises.

Les joueurs suivants ont été choisis par les gérants de chaque équipe, comme devant représenter la ligue Intercollegiale: Lachaine, collège de Montréal, premier-but; Desautels, collège St-Laurent, deuxième-but; Hamelin, collège St-Laurent, troisième-but; Labelle, collège Laval, arrêt-court; Desrochers, collège St-Laurent, lanceur; Desnoyers, collège Brébeuf, lanceur; Vosburg, collège Laval, lanceur; Desjardins, collège Laval, receveur; Grégoire, collège Brébeuf, receveur; Laferrière, collège de Montréal, champ; Ferras, collège Laval, champ; St-Aubin, collège Brébeuf, champ; Desjardins, collège de Montréal, champ; Lambert, collège St-Laurent, champ; J. L. Scofield, collège Laval, gérant.

A cette occasion, le trophée "Montréal-Matin" sera présenté au collège St-Laurent, ayant fini en tête du classement. Des trophées seront aussi présentés à Desrochers du collège St-Laurent comme meilleur lanceur de la ligue et à Lachaine comme le joueur ayant conservé la meilleure moyenne au bâton.

Défaite du St-Barthélémy

Le club St-Barthélémy Juvénile perd 9 à 8 contre le St-Viateur Junior.

Après avoir vaincu successivement les clubs Jean Talon au compte de 16 à 3 et le Daouit et Fils Juvénile au compte de 14 à 13, le St-Barthélémy Juvénile a subi une défaite au compte de 9 à 8 contre le puissant St-Viateur Junior. Sarachino a été solide au monticule pour le St-Barthélémy et n'eût été de la malchance qui s'est acharné contre lui, il aurait remporté une victoire pleinement méritée. Lacombe a aussi brillé avec 3 coups sûrs, tandis que les autres étoiles furent Beaudoin, Forget et Vertoli.

Victoires du Rouen Juv.

Le Rouen Juvénile, dirigé par Gaston Bibeault, vient de remporter deux éclatantes victoires en déclassant le St-Jean-Vianney au compte de 20 à 5 et la Police au compte de 3 à 0 lors des joutes régulières de la ligue du parc Lafontaine. Dans ces parties, Foucher et Mireault ont brillé en allouant seulement que quatre et cinq coups sûrs espacés. Miron et Goyette ont frappé chacun un coup de circuit de même que Fortin, Lefebvre, Gabriel, Chiron et Savard se sont distingués.

BASEBALL au STADIUM

SYRACUSE vs ROYAUX

Dimanche — 5 juin
2 parties — 2. p.m.

Lundi — 6 juin
8.30 p.m.

Mardi — 7 juin
8.30 p.m.

COURSES sous harnais

au
Parc Richelieu
(Bout-de-l'Île)

SAMEDI SOIR
et DIMANCHE
APRÈS-MIDI
PARI MUTUEL

SERVICE D'AUTOBUS
départ,
coin Papineau et Sherbrooke,
samedi soir : 7 h. à 8 h. p.m.
dimanche : midi à 1 h. 30 p.m.

Admission :
Adultes \$1.00 • Enfants 35¢

Le festival des loisirs Notre-Dame

Le Festival des Loisirs Notre-Dame bat son plein. Mercredi dernier avait lieu sous une assistance considérable, des tournois de ping-pong et billard. A souligner durant la veillée la visite de M. l'Abbé Schatagne, aumônier diocésain des Loisirs de Montréal et M. G. Henderson, secrétaire diocésain.

Une remarquable démonstration fantaisiste de billard a été donnée par M. Roméo St-Jean.

Détails du tournoi de ping-pong:
2 dans 3: G. Sarrazin vs R. Martel, 21-2 et 21-3. Martel gagne. Paul Houle vs E. Gosselin, 21-15; 15-21 et 21-17. Houle gagne. G. Neveu vs G. Ducloux, 21-15 et 21-17. Neveu gagne. M. Truchin vs A. Plaisance, 12-21; 21-10 et 21-12. Plaisance gagne.

3 dans 5: G. Neveu vs R. Martel, 21-13; 21-14 et 22-20. Martel gagne. A. Plaisance vs Paul Houle, 21-18; 21-15 et 21-17. Plaisance gagne.

4 dans 7: R. Martel vs A. Plaisance, 21-12; 21-14; 23-21 et 21-18. Le gagnant est: R. Martel.

Détails du tournoi de billard.
1-M. Robinson, 2-Jos. Bouchard, 3-R. Keagel.



LA RIVALITE REPREND DE PLUS BELLE DANS LA BOXE

La lutte est reprise de plus belle dans le monde de la boxe et il semble que présentement la puissante organisation de l'International Boxing Club n'a pas eu le meilleur des récents développements. Tant il est vrai que cette jeune organisation est déjà parvenue à bâcler deux combats de championnat du monde entre Ezzard Charles et Joe Walcott dans la catégorie des poids lourds ainsi que Marcel Cerdan et Jake Lamotta, chez les poids moyen, personne ne prend ces deux combats au sérieux car ils ne sont à vrai dire que des combats bien ordinaires en dépit du fait que Cerdan risque sa couronne contre Lamotta et que la National Boxing Association ait reconnu le match Walcott-Charles comme étant pour le championnat demeuré vacant à la suite de la retraite de Joe Louis.



Voici toutefois que Jack Solomons, le promoteur anglais vient d'annoncer que le match entre Lee Savold et Bruce Woodcock, ce dernier ayant battu Freddie Mills, jeudi soir, serait reconnu par la "B.B.B." (British Board of Boxing) comme étant pour le championnat mondial. Ce combat doit avoir lieu en septembre.

On se trouve donc en présence de deux champions et en dépit du monopole effectué par l'amalgamation des trois plus puissantes organisations aux Etats-Unis la situation empirera.

LA NOUVELLE COMBINE PERD UN BEAU MATCH

L'International Boxing Club s'est aussi fait voler le match de championnat mi-moyen du monde entre Ray Robinson et Kid Gavilan, qui sera disputé à Philadelphie. Cette rencontre appartenait au Tournament of Champions de même que le match Cerdan-Belloise, et ces deux rencontres devaient être présentées au Polo Grounds à la fin du mois courant au même programme. Pour une raison ou pour une autre on changea l'adversaire à Lamotta et transporta le match à Détroit pendant que Ray Robinson et Gavilan demeureraient en plan jusqu'à ce qu'un promoteur de Philadelphie vienne s'emparer du combat.

Bien que l'International Boxing Club doive présenter deux matches de championnat au cours du mois, cette organisation n'a pas épâté personne et nous ne sommes pas de ceux qui dépenseront \$22 pour aller voir battre Walcott et Charles.

GALENTO PREDIT LE RETOUR DE JOE LOUIS

Voici maintenant que "Two Ton" Tony Galento, un des rares boxeurs à envoyer Joe Louis au plancher avant ses combats contre Walcott, qui est maintenant devenu lutteur, vient d'affirmer que Joe Louis reviendra dans la boxe dans un avenir rapproché. Il dit baser cette opinion que Louis a besoin d'argent et pour sa part ne serait aucunement surpris de voir l'ancien champion dans l'arène contre le gagnant de Walcott-Charles au mois de septembre.

Il ajoute que le présent combat est une farce que Charles n'est qu'un mi-lourd et qu'il serait beaucoup plus sage en demeurant dans la catégorie à laquelle il appartient.

Un nouveau rival est aussi apparu à l'horizon pour l'International Boxing Club alors que Jack Solomons a déclaré qu'il venait en Amérique afin d'arranger son match de championnat, assister au combat Walcott-Charles et peut-être organiser des combats de boxe aux Etats-Unis.

Ici et là dans les sports aux Trois-Rivières

Trois-Rivières. — Laurent Dauthuille, fameux boxeur français a accepté l'invitation du promoteur Harry Ward, de diriger les principales batailles d'une soirée de boxe qui sera présentée aux Trois-Rivières le 30 juin prochain. Paul Thibault, brillant publiciste, connu de par la province, se battra en finale contre un adversaire qui sera choisi dans quelques jours.

Trois-Rivières. — Clyde McCarthy a été reçu représentant du district Trois-Rivières-St-Maurice auprès de la Q.A.H.A. lors d'une réunion de tous les promoteurs de hockey de la vallée St-Maurice. La résolution fut unanime. Il a été révoqué au cours de cette soirée que 921 joueurs avaient été enregistrés dans les filières de la Q.A.H.A. au cours de la saison 1948-49.

Trois-Rivières. — Luc Laferte, champion sauteur du Canada en skis, a été invité à participer à un tournoi de sauts en ski qui aura lieu à Laconia N.H. le 24 juillet prochain. Laferte est le seul canadien

à avoir pareille invitation. Les promoteurs de cet événement organiseront un tremplin décoré de neige artificielle pour la circonstance. On prétend que 15,000 personnes assisteront à ce tournoi audacieux à cette période de l'année.

Trois-Rivières. — Le club de baseball Trois-Rivières de la Canado-Américaine a annoncé l'acquisition d'un voltigeur en la personne de Charlie Osgood, un agent libre, autrefois de l'organisation des Cubs de Chicago. Osgood a la réputation d'un frappeur de longue distance. Justement ce que les Royaux ont besoin pour se hisser en première position du circuit Houghton.

Trois-Rivières. — Le club de tennis Bellevue inaugurera sa saison officiellement demain après-midi et pour la circonstance la direction s'est assurée des services de Henri Rochon, et Raymond Pagé, ce dernier champion junior de la province. Elaine Fildes, Patricia Macken ainsi que Me Jacques Vadeboncoeur président de l'Association Provinciale viendront aux Trois-Rivières

Drummondville et Farnham ont gagné dans la ligue Provinciale

Dans la ligue Provinciale hier soir, les Cubs de Drummondville ont défait les Braves de St-Jean au compte de 8 à 6 tandis que le Farnham a blanchi le St-Hyacinthe au compte de 8 à 0.

A St-Jean, le club de Stan Bréard a compté six points durant les cinquième, sixième et septième manches pour s'assurer la victoire. Lou Poliquin, qui a alloué treize coups sûrs soit un de moins que Len Bobeck, a été le lanceur gagnant.

Roy Zimmerman et Danny Gardella ont frappé pour le circuit pour

LaMotta est une attraction à Détroit

DETROIT, 3. (UP) — Nick Londres, matchmaker de l'International Boxing Club, a dit aujourd'hui qu'il s'attendait à une recette de \$350,000 pour le combat qui opposera Marcel Cerdan à Jake LaMotta, le 15 juin prochain à Détroit.

Londres prétend que le prochain combat attirera une telle recette parce que Jake LaMotta a toujours été une forte attraction à Détroit. "Les fervents de boxe qui assisteront à cette rencontre verront beaucoup d'action car Jake LaMotta n'est pas un "lâche", a dit Londres.

On favorise généralement Cerdan pour l'emporter, mais d'un autre côté, Jake LaMotta aura plusieurs supporters... et cela en dépit du fait qu'il n'ait pas fait fureur au cours de la présente année.

Walcott confiant de battre Charles

MOMENVE, 3. (UP) — Jersey Joe Walcott, tentant de remporter le championnat des poids-lourds pour la troisième fois, croit qu'il battra Ezzard Charles, mais "ce sera une dure bataille".

"Charles est un habile boxeur", a-t-il dit. "Je l'ai vu à l'oeuvre quatre ou cinq fois. Il est rapide et il est intelligent. Quant à son coup de poing, on doit le respecter".

Walcott a perdu 14 livres depuis qu'il a commencé son entraînement. Il fait présentement osciller l'aiguille de la balance à 200 livres. Il pèsera probablement 194 livres le soir du combat.

les vainqueurs. Lou Klein a cogné un coup de circuit avec les buts remplis pour le St-Jean.

Dans l'autre partie, le Farnham a blanchi le St-Hyacinthe, 8 à 0. Krakowski a été le lanceur gagnant. Dave Pape a frappé un coup de circuit pour les vainqueurs. St-Hyacinthe 000 000 000—0 5 4 Farnham 000 105 020—8 11 0 Batteries: Blumette, Howitz et Friar; Krakowski et Napier. Drummondville 200 013 200—8 13 0 St-Jean 005 000 001—6 14 1 Batteries: Poliquin et Coleman; Bobeck et Hayworth.

Les Fils d'Italie contre le William & Joe demain

Demain après-midi, à 2 heures p.m., aura lieu au terrain Shamrock, une joute de balle molle de la ligue Shamrock. Les Fils d'Italie du pilote V. Polisenno rencontreront le William & Joe, du populaire gérant L. Martellino. Ces deux clubs, qui font partie de cette ligue depuis sa fondation, ont attiré plusieurs milliers de personnes car ils ont toujours fourni de l'action à leurs supporters. Pour cette occasion, le comité de balle molle, sous la présidence de N. Cristoforo, présentera au public une valeur de deux cents dollars en cadeaux divers. Le grand vénérable A. Lanuzzi lancera la première balle et l'ex-grand vénérable N. Francarelli la recevra et M. Remiggi, propriétaire de l'équipe William & Joe la frappera. Le grand conseil des Fils d'Italie sera présent.

Le Emile Séguin reçoit le J. H. Benoit, ce soir

Ce soir à 6.30, au terrain du parc Moréau, situé au coin des rues Rouen et Préfontaine, aura lieu une intéressante joute de balle molle entre le J. H. Benoit, de la ligue Ste-Marie, et le Emile Séguin Bananes, de la ligue des loisirs de la Nativité d'Hochelega. Paul Saindon, brillant lanceur de la ligue Snowdon sera au monticule pour le Séguin Bananes.

Marshall, Kiner, Williams et Robinson sont en évidence

New-York, 3. (U.P.) — Gus Zernial, qui a été inactif depuis une semaine est toujours en tête des frappeurs dans la ligue Américaine tandis que Willard Marshall des Giants de New-York dominant dans la ligue Nationale avec un pourcentage de .365.

Dans la ligue Américaine, Georges Kell, troisième-but des Tigers de Détroit suivaient Zernial avec un pourcentage de .343 tandis que Ted Williams et Cass Michaels sont sur un pied d'égalité avec .336.

Ralph Kiner, qui a cogné douze coups de circuit soit le même nombre que Ted Williams suit Willard Marshall de près avec un pourcentage de .360. Emil Verban .357, Eddie Kazak .356 et Jackie Robinson .353 suivent Kiner de près.

Williams et Jackie Robinson con-

tinuent de se livrer une belle lutte dans la production des points. Le voltigeur des Red Sox a fait compter 43 points soit trois de plus que Robinson.

Robinson a frappé le plus de coups sûrs dans les majeures soit 59. Eddie Joost a compté le plus de points, 46.

Les lanceurs Ralph Branca, des Dodgers, Mel Parnell des Red Sox et Vic Raschi des Yankees ont remporté chacun sept victoires contre une défaite.

LES 10 MEILLEURS FRAPPEURS DANS CHAQUE LIGUE

LIGUE NATIONALE						
Joueur et équipe	pj	ab	p	cs	ppp	mo.
Marshall, New-York	40	126	34	46	24	.365
Kiner, Pittsburgh	41	150	28	54	32	.360
Williams, Chicago	38	154	20	55	14	.357
Kazak, Saint-Louis	37	132	19	47	21	.356
Robinson, Brooklyn	41	167	32	59	39	.353
Schoendienst, Saint-Louis	35	143	15	49	11	.343
Kluzewski, Cincinnati	36	133	15	45	18	.338
Gordon, New-York	42	198	33	52	25	.329
Thomson, New-York	42	182	29	59	28	.324
Dark, Boston	42	176	31	55	19	.313

LIGUE AMERICAINE						
Joueur et équipe	pj	ab	p	cs	ppp	mo.
Zernial, Chicago	34	138	21	49	27	.355
Kell, Detroit	41	169	30	58	19	.343
Michaels, Chicago	41	146	24	49	22	.336
Williams, Boston	38	143	36	48	22	.336
DiMaggio, Boston	35	144	29	48	14	.333
Slevens, Saint-Louis	33	104	20	34	22	.327
Robinson, Washington	40	145	22	47	28	.324
Mitchell, Cleveland	34	136	12	44	6	.324
Henrich, New-York	39	145	34	46	33	.317
Joost, Philadelphie	42	154	46	48	28	.312
Groth, Detroit	42	141	26	44	29	.312

BASEBALL

RESULTATS et CLASSEMENT

JOUTES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE
Rochester 5, Montréal 4.
Toronto 4, 9; Buffalo 2, 3.
Baltimore 8, Jersey-City 5.
Syracuse 9, Newark 4.

LIGUE NATIONALE
New-York 15, Chicago 5.
Brooklyn 5, Saint-Louis 2.
Cincinnati 3, 1; Philadelphie 2, 3.
(seules joutes cédées).

LIGUE AMERICAINE
Cleveland 8, Boston 1.
Détroit 4, Philadelphie 3.
New-York 7, Chicago 7.
Washington 7, Saint-Louis 7.

JOUTES D'AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal à Rochester.
Buffalo à Toronto.
Newark à Syracuse.
Baltimore à Jersey-City.

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh à Brooklyn.
Cincinnati à New-York.
Chicago à Philadelphie.
Saint-Louis à Boston (soir).

LIGUE AMERICAINE
Philadelphie à Cleveland.
Boston à Detroit.
New-York à Saint-Louis.
Washington à Chicago.

JOUTES DE DEMAIN

LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse à Montréal (2) (3 h p.m.).
Toronto à Newark (2).
Buffalo à Rochester (2).
Baltimore à Jersey-City (2).

LIGUE NATIONALE
Saint-Louis à Boston.
Pittsburgh à Brooklyn.
Cincinnati à New-York.
Chicago à Philadelphie (2).

LIGUE AMERICAINE
Washington à Chicago (2).
New-York à Saint-Louis (2).
Boston à Detroit.
Philadelphie à Cleveland (2).

CLASSEMENT

LIGUE INTERNATIONALE				
	f.	p.	mo.	ar.
Jersey-City	25	13	568	—
Buffalo	22	15	595	24
Montréal	20	18	526	5
Toronto	23	21	523	5
Newark	15	19	441	8
Rochester	20	23	465	74
Baltimore	16	23	410	94
Syracuse	15	24	385	104

LIGUE NATIONALE				
	f.	p.	mo.	ar.
Boston	24	17	595	—
New-York	24	19	558	14
Brooklyn	24	19	558	14
Saint-Louis	21	19	525	3
Cincinnati	21	22	488	44
Philadelphie	21	22	488	44
Chicago	16	24	400	8
Pittsburgh	16	26	381	9

LIGUE AMERICAINE				
	f.	p.	mo.	ar.
New-York	27	12	692	—
Détroit	23	19	548	54
Washington	23	19	548	54
Boston	21	18	538	6
Cleveland	19	19	500	74
Philadelphie	21	22	488	8
Chicago	19	22	463	9
Saint-Louis	10	32	200	184

CHOMAGE BRITANNIQUE

—En novembre 1948, le chômage en Angleterre se chiffrait par 328,000 personnes, soit 1.5 pour cent de la population embauchable.

RADIO-BASEBALL

DOW

ECOUTEZ aujourd'hui, à 3 h. p.m., le radio-reportage de la joute des Royaux de Montréal à l'extérieur, aux postes

CHLP . . . Montréal
CHEF . . . Granby
CJSO . . . Sorel

—une gracieuseté des fabricants de la

DOW

Le Ménéard joue contre un club d'étoiles demain

C'est demain soir à 6h.45, au parc Lalancette qu'aura lieu l'ouverture du club d'étoiles, qui recevront pour cette circonstance la formidable équipe du restaurant Ménéard, champion de Montréal pour 1948. Le club d'étoiles est formé d'anciens joueurs du Ménéard. Parmi les joueurs qui s'aligneront avec cette équipe, on remarque: les lanceurs Bill Duran et Guy Lapointe, le receveur Fred Tremblay, Ovide Demers, Marcel Laperrière, Léon Pélouquin, Roland Caisse, Roger Bourassa, Bernard Pépin, Roger Gaudette, Bertrand Johnson, etc.

Avant la partie, la fanfare de l'école Baril défilera à travers les rues du quartier Hochelaga-Maison-neuve et se rendra ensuite au terrain situé au coin des rues Rouen et Nicolet pour saluer les différentes personnalités sportives et sociales qui seront présentes. Parmi les invités d'honneur, on remarque le député provincial, le docteur J.-P.-A. Gatten, le député fédéral, Me Raymond Eudes, les conseillers municipaux, MM. Achille Dubeau et Georges Lalancette, M. Edmond Hamelin membre du comité exécutif, Georges Mantha, René Belisle, Arthur Prince et M. Gérard Daigle qui, spécialement, s'est beaucoup dévoué pour les sports dans l'Est de la ville. Les recettes de cette joute seront versées à une organisation de jeunes qui vient d'être formée dans l'Est de la ville, par M. Aimé Constantin, moniteur des terrains de jeux.

46 candidats...

(suite de la page 2)

Paquet, marchand, de Québec; Québec-Montmorency: René de Blois, gérant, de Beauport-Est; Rimouski: Dr Adrien Gagné, de Rimouski; Saguenay: Me Frédéric Dorion, c.r. de Québec; Sherbrooke: Me Raymond Hayes, c.r. de Sherbrooke; Shefford: Wilson Irwin, de Granby; Stanstead: Me John-T. Hackett, c.r. de Montréal; Témiscouata: Dr Luc Lebel, médecin, de Rivière-du-Loup; Terrebonne: Me Lucien Thinel, c.r. de St-Jérôme; Trois-Rivières: Me Léon Balcer, de Trois-Rivières; Vaudreuil-Soulanges: M. Omer Lalonde, marchand, de Rigaud.

Conventions

Comité de Richelieu-Verchères: A St-Ours, dimanche après-midi, pour choisir un candidat progressiste-conservateur. Comité de Richmond: Convention à Richmond samedi, samedi après-midi, à 2 h. 30, pour choisir un candidat progressiste-conservateur.

Assemblées de fin de semaine

Comité de Joliette-L'Assomption-Montcalm: A St-Sulpice, à 8 h. 30 en faveur de Me Claude Héty, candidat progressiste-conservateur. Comité de Vaudreuil-Soulanges: A St-Polycarpe, à 8 heures p.m., en faveur de M. Omer Lalonde, de Rigaud, candidat progressiste-conservateur. Autres orateurs: Me Jean-Marie Bériault et M. Oscar Coullée.

DIMANCHE:

Comité de Châteauguay-Huntingdon-Laprairie: A St-Chrysostome, à 2 h. 30 p.m., en faveur de M. Siméon Beaudin, de Howick, candidat progressiste-conservateur. Autre orateur: Dr J.E. Turgeon. Comité de Vaudreuil-Soulanges: A Pincourt, le Perrôt, à l'entrée du pont, à 2 h. et à Ste-Marthe de Rigaud, à 8 heures p.m. en faveur de M. Omer Lalonde, de Rigaud, candidat progressiste-conservateur. Autres orateurs: M. Georges Crompt, M. Raymond Lalonde, M. J.-L. Pigeon.

Comité de Berthier-Maskinongé: L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail dans le cabinet provincial, sera le principal orateur à l'ouverture de la campagne de René R. Béland, de Louiseville, candidat progressiste-conservateur, à 2 h. 30, à St-Gabriel-de-Brandon. Comité de Joliette-L'Assomption-Montcalm: A St-Roch, à 8 h. 30, en faveur de Me Claude Héty, de Joliette, candidat progressiste-conservateur. Autre orateur: Pierre Martineau. Comité de Terrebonne: A Terrebonne, à 8 h., salle municipale, en faveur de Me Lucien Thinel, c.r., candidat progressiste-conservateur.

LUNDI:

Comité de Vaudreuil-Soulanges: A Coteau-Landing, à 8 h. en faveur de M. Omer Lalonde, de Rigaud, candidat progressiste-conservateur.

La Maison de David à Thefford-les-Mines

Les "barbus" de la Maison de David joueront ce soir à Thefford-les-Mines contre le club de l'endroit qui fait partie de la ligue Laurentienne Ind. Sr. Cette joute commencera à 8 h. 30 p.m. Pour la circonstance le président de la ligue M. Paul Guibault lancera la première balle. Barnshaw lanceur rapide sera au monticule pour les "barbus" et Buck Laviolette lancera pour le Thefford-les-Mines. La direction du Thefford-les-Mines annonce qu'elle a mis sous contrat Bob Poitras joueur de deuxième-but bien connu dans la province et il jouera ce soir pour le club de Marcel Fillion, joueur de hockey du St-François de Sherbrooke. Le Thefford aligne de puissants coéquipiers tels que Marcel Fillion qui frappe maintenant .640 et plusieurs autres.

Tournoi de golf du club Canadien

Le tournoi annuel de golf du Club Canadien, aura lieu, le mercredi, 15 juin, au Club Islesmore, à Sainte-Dorothée, sous la présidence de M. Rodolphe Corbell.

Il y aura, en plus du tournoi, un concours de putting, et les prix seront nombreux et attrayants. Les membres qui voudront participer au tournoi sont priés de communiquer le plus tôt possible avec les membres du comité d'organisation, dont les noms suivent: Antonio Rabeau, président, AM. 2168; Jean Barrette, ME. 8451; Zot. Lespérance, CH. 3141; Sylvio André, MA. 8534; J.-E. Huard, LA. 0456; Jos Toupin, PL. 2171; Rod. Laflamme, sec.-trés., PL. 6801.

L'U. de Montréal...

(suite de la page 2)

Fils d'un père et d'une mère dont les ancêtres étaient cultivateurs depuis les débuts de la colonie, il donna lui-même naissance à trois fils qui sont à leur tour cultivateurs.

Après quelques notes biographiques, Mgr Maurault, rappelle que la lecture fut le déassement favori de M. Barré. "Il lut sans désemparer, dit-il, et se renseigna sur tout ce qui intéresse l'agriculture, se formant du même coup à la plume et à la parole. Il collabora à divers journaux et revues, notamment l'ancien "Bulletin des Agriculteurs" et "La Terre de Chénou", et publia même un roman en 1929, qui est un hymne à la terre canadienne. Quant à ses dons d'orateur, ils sont singulièrement prenants: M. Barré est clair, direct, patriote et possède l'art suprême de convaincre.

"Persuadé que les cultivateurs devaient s'unir afin d'améliorer leur condition, de renseigner le public, d'éclairer le pouvoir, il fonda avec quelques amis, l'Union catholique des cultivateurs dont il fut pendant 2 ans le premier président. Il fut élu député en 1927. En 1944, il devenait ministre de l'Agriculture."

C'est alors que le recteur souleva l'aide puissante apportée par l'hon. Barré, à la réorganisation de l'École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe.

En terminant, Mgr Maurault le qualifia de "ministre laborieux et modeste dont toute la carrière témoigne de ténacité et de clairvoyance".

En plus de ces huit doctorats honorifiques, l'université décerna 20 autres doctorats, à titre régulier.

Le R.P. Malo
Le R.P. Adrien Malo, o.f.m., dans son allocution de remerciement à l'université, au nom des nouveaux docteurs, déclara que "notre économie avait débuté par la mise en valeur du sol; et même après l'expansion du commerce et de l'industrie, elle reposait encore en bonne partie sur l'exploitation du sol. C'est là, dit-il, la pièce maîtresse de notre économie, notre meilleure contribution à la vie de la province, le fond solide de notre fortune, le principe de notre stabilité sociale, et la raison de notre survie et le gage de notre avenir".

Le prix Casgrain-Charbonneau est allé cette année à M. Benoit Rousseau, docteur en pharmacie, pour son travail intitulé: "Etude sur

RESULTATS DU BASEBALL

LIGUE NATIONALE

ST-LOUIS 000 020 000—2 11 1
BROOKLYN 000 000 412—5 9 0
Batteries: Staley, Wilks (7) et Baker; Hatten, Minner (6) et Edwards. Lanceur gagnant: Minner. Lanceur perdant: Staley. Circuits: Jones, Hodges.

CHICAGO 200 101 010—5 11 4
NEW-YORK 140 203 412—15 14 2
Batteries: Chipman, McIlash (4) et Novotny; Kennedy et Cooper. Lanceur perdant: Chipman. Circuits: Fafko, Smalley, Bohre, Gordon, Thomson.

PHILADELPHIE 000 100 200—3 8 0
DETROIT 100 030 002—4 8 0
Batteries: Kellner, Harris (6), Shantz (7) et Rosar, Guerra (6); Newhouser et Swift. Lanceur perdant: Kellner. Circuits: Chapman, Joost, Kell.

Première partie:
CINCINNATI 000 100 011—3 8 0
PHILADELPHIE 000 000 200—2 7 0
Batteries: Erault, Fanovich (7), Gumbert (8) et Howell; Roberts, Konstanty (8), Simmons (8) et Lopata.

Deuxième partie:
CINCINNATI 000 010 000—1 5 1
PHILADELPHIE 200 000 102—3 3 1
Batteries: Lively, Fanovich (8) et Mueller; Meyer et Semlnick. Lanceur perdant: Lively.

LIGUE AMERICAINE

BOSTON 000 000 010—1 4 2
CLEVELAND 000 011 002—8 10 1
Batteries: Dobson, Ferriss (7) et Tebbets; Batts (7); Wynn et Hegan. Lanceur perdant: Dobson. Circuit: Vernon.

WASHINGTON 202 300 014—12 14 0
ST-LOUIS 000 010 002—3 3 5
Batteries: Calvert et Evans; Garver, Shore (4), Papal (4), Ostrowski (8) et Moss. Lanceur perdant: Garver. Circuits: Spence, Yost, Kokos.

DANS L'INTERNATIONALE

Première partie:
BUFFALO 000 030 0—3 5 0
TORONTO 100 300 x—4 6 0
Batteries: Harris, Hooper (5) et Taback; Wright et Heyman. Lanceur perdant: Harris. Circuits: Gollat, Heyman, Thompson.

Deuxième partie:
BUFFALO 000 001 001—2 8 0
TORONTO 401 001 122—9 14 2
Batteries: Rogovin, Wade (8) et Taback; Church et Wagner. Lanceur perdant: Rogovin. Circuit: Sanicki.

NEWARK 001 000 002—4 9 2
SYRACUSE 120 003 302—9 17 2
Batteries: Valenzuela, Gebrian (6), Ferris (8) et Heslet; Howell, Schultz (4) et Pramesa. Lanceur gagnant: Schultz. Lanceur perdant: Valenzuela. Circuits: Heslet, Gillenwater, Pramesa.

BALTIMORE 105 000 002—8 10 1
BALTIMORE CITY 000 211 001—5 8 2
Batteries: Stephens, Wilson (8) et Mancuso; Bailey, Smith (3) et Westrum. Lanceur gagnant: Stephens. Lanceur perdant: Bailey. Circuit: Arlt.

Activités de la ligue de baseball Intermédiaire

Voici le programme que présente la ligue de baseball Intermédiaire du populaire président M. L. Ménéard, demain, sur les différents terrains de ce circuit. Le St-Jean-Berchmans ira rendre visite au club du pain Excel, le Niesi rendra visite au St-Aloysius, le Ville Lallée se rendra à Lachine pour rencontrer le club de la place tandis que le Verdun ira se mesurer contre le St-Michel Lumber, toutes ces joutes commenceront à 3 heures précises. Dans la seule joute qui sera disputée demain soir à 6 heures p.m., on verra le Sault Récollet rendre visite au Ville Mont-Royal.

Le J. H. Benoit fera face au Laurier demain

Demain après-midi, à deux heures au parc St-Michel, situé rue St-Dominique entre les avenues Laurier et Fairmont, le club "Le Laurier" Inc., recevra la fameuse équipe J.H. Benoit dans une partie régulière de la ligue Ste-Marie. L'organisation cherche présentement à obtenir des équipes pour les recevoir le dimanche soir sur le terrain mentionné, dans des joutes d'exhibitions. Les clubs qui seraient intéressés à rencontrer le club "Le Laurier" Inc., sont priés de se mettre en communication avec M. Raoul Charbonneau, à BE. 2906 entre 6 et 7 heures p.m.

Lundi soir le 6 juin, le club "Le Laurier" Inc. rendra visite au club St-Louis de Gonzague dans une joute régulière du circuit Ste-Marie. Cette partie sera disputée au parc Baldwin, sis angle Marie-Anne et Fullum. Cette partie commencera à 7 heures p.m. mercredi soir prochain, le 8 juin, le club "Le Laurier" Inc. ira rencontrer le club Restaurant Ménéard, meneur de la ligue présentement, dans une joute qui sera disputée au parc Consols angle Dufresne et Lalonde.

les méthodes de diagnostic de la syphilis". M. Jean-Marc Léger décrocha le prix France-Amérique.

Montréal subit une défaite aux mains du Rochester hier

Les Red Wings de Rochester ont remporté une deuxième victoire consécutive sur les Royaux au compte de 5 à 4 ce soir au cours d'une partie qui fut disputée devant près de 4,500 personnes. Eddie Blake, qui a remplacé Poholsky à la cinquième manche, a été crédité de la victoire tandis que Clarence Podbielan a été débité de son cinquième échec de la saison. Rocky Bridges des Royaux et le lanceur Poholsky ont frappé pour le circuit. Les Royaux ont frappé onze coups sans soit cinq de moins que le Rochester, mais ils n'ont pu les grouper dans les moments opportuns.

Les Royaux rencontreront les Chiefs de Syracuse dans un programme double demain après-midi au stade de la rue Delorimier.

MONTREAL 000 030 100—4 11 1

ROCHESTER 040 010 002—5 6 0

Batteries: Podbielan et Lembo; Poholsky, Blake (5) et Bucha.

M. Riley, un célèbre plongeur avec "l'Aqua Parade" au Forum

Même la carrière étincillante du fameux Mickey Riley, un des meilleurs plongeurs américains de tous les temps, n'a pu nuire à celle de son jeune frère, Johnny, une des nombreuses vedettes qu'on verra sous peu à Montréal dans la merveilleuse revue aquatique de Buster Crabbe "Aqua Parade". Comme on le sait, "Aqua Parade" tiendra l'affiche au Forum du 7 au 12 juin en soirée, ainsi que le samedi 11 en matinée, alors qu'il y aura admission à prix spécial pour les enfants.

Oui, même si c'est la tenue extraordinaire de Mickey qui a poussé Johnny à devenir plongeur lui aussi, la majorité des experts s'accordent pour dire que Johnny est pratiquement l'égal de son frère, fameux sous tous rapports. Johnny est un de ces gars qui semblent être nés dans une piscine tant il nage avec facilité. Il a remporté toutes sortes de concours et de championnats, chez les amateurs, pour facilement épater les experts, puis quand il s'est enrôlé dans la marine américaine, il est facilement devenu celui qui a enseigné le plus efficacement aux marins de l'Oncle Sam comment nager, recevant toutes sortes de médailles du gouvernement américain et de la Croix-Rouge pour son excellent travail d'enseignement.

Buster Crabbe devait naturellement s'accaparer ses services aussitôt la guerre terminée pour sa somptueuse revue "Aqua Parade". Johnny refusa tout d'abord, mais quand il constata l'immense succès enregistré par "Aqua Parade" l'an dernier, Riley s'empressa de se joindre à Crabbe et aux autres vedettes qui font partie de ce ravissant spectacle.

Johnny a d'autres cordes à son arc. En effet, en plus d'être un des meilleurs nageurs de l'univers, il est un courtier d'assurances prospère, un agent d'immeubles qui fait très bien, un excellent chanteur et l'organisateur du groupe de chanteurs

connus sous le vocable des "Serenaders", groupe fort populaire dans le sud-ouest de la Californie. Vous aurez l'occasion de le voir au Forum avec "Aqua Parade", du 7 au 12 juin prochains, alors que Buster Crabbe présentera à nouveau une revue de deux heures et demie parfaite à tous points de vue, soit aussi bien sur la scène que dans la piscine puisqu'on verra se dérouler plusieurs numéros du Broadway et de Hollywood fort intéressants.

Deux gains du Locomotive

Le club de balle molle Locomotive qui fait partie de la ligue Industrielle de Montréal, section-est vient de remporter deux brillantes victoires. Dernièrement au parc Lalancette le Canadair Aces du pilote Guy Lapointe a dû baisser pavillon devant la formidable équipe de Roméo Mallette au compte de 2 à 1. Le lanceur Mongeon, du Locomotive, a brillé d'un vif éclat au monticule en n'allouant que quelques coups sûrs et fut bien secondé par Deslauriers qui a frappé deux fois en lieu sûr. Dans une autre joute régulière de cette ligue, le Locomotive s'est encore montré de calibre en déclassant le Rosario Cycles au compte de 19 à 1, lors d'une joute qui fut disputée au parc Moreau. Gagnon a brillé au monticule de même que le robuste premier-but Jean Morin qui a frappé les deux plus longs coups de circuit jamais frappé sur ce terrain auparavant.

Un cheval à surveiller



Belsize, appartenant au sportsman montréalais Joe Monaghan, vainqueur de \$9,585 en bourses, l'an dernier, fait parler de lui à Toronto et il sera au nombre des chevaux à surveiller au cours de la saison locale des courses commençant le 18 du courant, à Blue Bonnets.

Prévoir l'aménagement de 3 autres aéroports à Montréal

Les plans alors dressés ne devraient pas venir en conflit avec le zonage prévu par les autorités municipales — L'aéroport de Cartierville ne répond plus aux besoins, et la gare de Dorval devra être agrandie — Pourquoi trois aéroports.

La préparation d'un plan régional qui prévoirait l'établissement d'au moins trois nouveaux aéroports du type secondaire sans venir en conflit avec le zonage prévu par les autorités municipales, de façon à ne pas nuire aux développements domiciliaires existants, tel est ce que préconise M. Roger Gagnon, ingénieur professionnel attaché au service municipal d'urbanisme.

M. Gagnon en est venu à cette conclusion après avoir souligné que Montréal, le plus important centre aéronautique du Canada, n'a que deux aéroports, ne répondant plus aux besoins des voyageurs aériens. "Si l'on veut maintenir le caractère propre de Montréal — celui d'être une métropole — il importe que l'on tienne compte du mode de transport le plus moderne de notre civilisation, le transport aérien", a-t-il déclaré. "L'ère de la vapeur et de la combustion interne a provoqué l'expansion du port, favorisé l'aménagement de voies ferrées, de zones industrielles, etc. Il est donc essentiel de prévoir dès maintenant l'établissement d'aéroports selon un plan régional conçu en raison de facteurs techniques, économiques et sociaux".

Pour ce qui est des deux seuls aéroports dont est pourvue la métropole, car l'on doit éliminer ceux de St-Hubert, Longueuil et de Boucheville servant à des fins privées ou étant tout simplement désaffectés, M. Gagnon constate que celui de Dorval ne répond plus aux besoins à cause de la petitesse de l'édifice central, tandis que celui de Cartierville est complètement dépourvu de facilités pour les pilotes privés, sans oublier que ses pistes ont atteint un point de saturation.

Si la situation peut être corrigée facilement à Dorval, par l'agrandissement de la gare, a-t-il poursuivi en substance, il en est tout autrement en ce qui concerne l'aéroport de Cartierville.

A Dorval

Les statistiques compilées en 1948 par des lignes aériennes permet-

Le terrassement de l'île Ste-Hélène

Selon des renseignements obtenus de bonne source, hier après-midi, le Comité exécutif de la Cité sera en mesure prochainement d'accorder le contrat pour le transport de terre et d'autres matériaux de remblai à l'île Ste-Hélène.

On se souvient que l'administration a déjà procédé à l'ouverture des soumissions pour les fins précitées, et que les offres transmises à la Cité étaient des plus variées quant aux prix soumis.

Il appert que le service des travaux publics est à conclure les dernières ententes avec la Commission des ports nationaux pour l'obtention du libre passage, sur le pont Jacques-Cartier, des camions devant transporter la terre à l'île Ste-Hélène; de même que pour l'enlèvement des matériaux pouvant tomber des camions lors de la traversée du pont.

Le service des travaux publics est, entre-temps, à arrêter des plans pour pourvoir à la plantation des familles d'arbres des plus variées, quand viendra l'aménagement de l'île. Il s'est assuré, pour ce faire, l'étroite coopération du Jardin Botanique.

Ouverture des terrains de jeux de la Cité le 27 juin

Le service municipal des travaux publics a annoncé hier que les terrains de jeux ouvriront officiellement le 27 juin prochain. On comptera alors 93 terrains de jeux et 13 cours d'écoles, ce qui fera un total de 106 terrains de jeux pourvus de moniteurs et monitrices, ainsi que de leurs aides. L'administration a engagé, pour ce faire, 450 moniteurs, monitrices, aides-moniteurs et aides-monitrices.

tent d'établir que les pistes de Dorval prévoient une quarantaine de mouvements d'avions à l'heure, ce qui représenterait le transport de plus de 5,000,000 de voyageurs par année. C'est donc dire que Dorval satisfera pour plusieurs années à venir aux besoins commerciaux des grandes lignes aériennes.

A Cartierville

"On ne peut cependant pas soutenir une telle conclusion pour l'aéroport de Cartierville", dit M. Gagnon, car le trafic horaire d'un jour de pointe y atteint le nombre de 68 mouvements, alors que le débit des pistes peut assurer un maximum de 70 mouvements à l'heure. Déjà, la nécessité d'un autre aéroport se fait sentir. Cette nécessité est bien plus évidente à la lumière du fait que toutes ces envolées de l'aviation privée prennent lieu dans un rayon d'action de moins de cinq milles de Dorval.

"Même avec le circuit particulier d'envoi et d'atterrissage de l'aéroport de Cartierville, les risques d'entremêlement du trafic des avions commerciaux et privés sont déjà très aigus. Il convient donc de prévoir un plan d'équipement aéronautique basé non seulement sur un potentiel économique et touristique, mais aussi sur des principes de conception et de construction déterminés par des autorités reconnues".

Touristes à attirer

M. Gagnon s'appuie ensuite sur des statistiques compilées à la suite d'enquêtes conduites aux Etats-Unis par le "Civil Aeronautics Administration", révélant que "dans un rayon de 500 milles de Montréal, soit dans les Etats de New-York, du Maine, du Massachusetts, de la Pennsylvanie, du Connecticut et du New-Hampshire, le nombre d'avions privés sera en 1955 d'environ 75,000, et que l'on comptera alors plus de 700 aéroports pour desservir le trafic de ces avions, pour se dire d'opinion que "Montréal ne peut se désintéresser d'un tel potentiel touristique. D'autant plus que le département de la voirie publique de l'Ontario estime qu'en 1960, il y aura environ 15,000 avions privés au Canada, dont quelque 750 à Montréal.

Trois aéroports

En tenant compte de toutes ces considérations, il en déduit que seul l'aménagement d'au moins trois bases secondaires pourra assurer un développement adéquat de l'aviation privée dans Montréal et sa région. La multiplication des bases aura pour avantage de faciliter leur emplacement respectif, et d'augmenter également la capacité maximum utile à l'heure de pointe, "d'autant plus que l'étude et la mise en plan du développement urbain de la distribution des richesses de notre ville démontrent bien la nécessité de prévoir au moins trois nouvelles bases, si on veut les localiser à courte distance de leur potentiel respectif, c'est-à-dire leurs usagers".

La consommation d'eau à Montréal

La consommation d'eau à Montréal durant le mois de mai a augmenté graduellement de 41,684,419 gallons de 1940 à 1949. La population desservie par l'aqueduc municipal a augmenté, durant le même intervalle, de 212,273 âmes, et la consommation per capita s'est accrue de 13.5 gallons.

Tel est ce qu'a révélé hier après-midi le service des travaux publics, dans son rapport mensuel sur la consommation de l'eau dans notre ville.

Durant le mois de mai dernier, il s'est consommé à Montréal 164,684,516 gallons. Comme la population alimentée par l'aqueduc était de 1,354,329 âmes, la consommation per capita se chiffre donc par 121.5 gallons par tête.

Durant la période correspondante de 1940, la consommation a été 123,047,097 gallons. La population était alors de 1,142,056 âmes, ce qui représente une consommation per capita de 108 gallons.

Au Conservatoire LaSalle

La distribution des prix du Conservatoire LaSalle aura lieu à l'Auditorium de l'Université, le mercredi 3 juin, à huit heures du soir. Comme par les années passées, il y aura audition d'élèves. Parents et amis sont cordialement invités. Entrée libre.

L'hon. M. French est satisfait de son premier voyage officiel

Québec, 4. (D.N.C.) — L'hon. C.-D. French, ministre des Mines était à son bureau, au Parlement, cette semaine, de retour d'un voyage dans la région minière de l'ouest de la province.

A une demande de renseignements des journalistes, M. French leur a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que c'était son premier voyage officiel à titre de ministre des Mines, et qu'il était heureux de constater les progrès de la vaste région minière qui couvre les quatre comtés d'Abitibi-est, Abitibi-ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue. Il n'avait pas vu la région depuis dix ans et il a été émerveillé de l'augmentation de la population des villes telles que Val-d'Or, Malartic, Rouyn, Noranda et Belleterre.

M. French et ses compagnons de voyage, MM. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines, et Eugène Larochelle, secrétaire de l'Association minière de l'Ouest de Québec, se sont intéressés d'une façon toute particulière aux nouvelles installations des mines East-Sullivan, Malartic Goldfields et Quemont. Ils ont visité aussi plusieurs autres exploitations plus anciennes.

A Val-d'Or

M. French a profité de son voyage pour visiter le nouveau high school protestant de Val-d'Or, qui est une construction des plus modernes et où l'on dispensera un enseignement préparatoire aux cours universitaires. Il a aussi visité le

nouvel hôpital de 80 lits en construction au même endroit.

Afin de se rendre compte des approvisionnements de la région minière en énergie électrique, il s'est rendu au rapide Sept, où l'on est à installer une quatrième unité dont la construction sera terminée dans quelques semaines; cette usine, qui appartient à l'Hydro-Québec, verra son rendement considérablement augmenté par suite de l'éclusement du lac Dozois.

Les visiteurs ont fait le voyage en partie en avion et partie en automobile, utilisant le nouveau service aérien de la Canadian Pacific Airlines entre Montréal et Val-d'Or.

Sur le chemin du retour de ce voyage de six jours, le groupe s'est arrêté au rapide des Joachims, sur la rivière Ottawa, où il a été reçu par M. Armand Crépeau, qui représente sur les lieux le gouvernement provincial. Les voyageurs ont visité cette grande usine en construction qui fournira sous peu 400,000 chevaux-vapeur à l'Hydro d'Ontario.

En plus de rendre visite aux députés de ces districts électoraux et aux principaux officiers des compagnies minières, M. French a été reçu par un groupe des directeurs de l'Association des prospecteurs de l'Ouest de Québec.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 — SAMEDI COMPRIS

Dupuis
Solde
de manufacturier

Robes de chambre

dans trois différentes qualités
pour hommes et jeunes gens

fête des pères

DIMANCHE 19 JUIN

... vous profiterez sûrement de
cette vente pour lui offrir une belle
robe de chambre à bon compte.

Nous sommes heureux de vous faire
économiser en vous offrant ces robes de
chambre à ces BAS PRIX DUPUIS

Tailles : petites, moyennes et grandes
dans le groupe. — Venez dès 9 h. 30.

Robes de chambre en RAYONNE et POPE-
LINE. Dessins et nuances pour tous les âges.
Une épaisseur pratique en toute sa-
son. Haute qualité de 12.95. Chacune 7.95

Populaire qualité de FLANELLE TOUT
LAINE mais de texture légère à porter. Tons
unis ou à carreaux de tons sobres 12.95
Haute qualité de 19.95. Chacune 12.95

ETOFFE LEGERE TOUT LAINE, tissée à la
main. Carreaux nouveaux. Ordinairement
marquées 32.50. — Samedi 18.95

DUPUIS - rez-de-chaussée Ste-Catherine



Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, PROPRIÉTAIRE AU DUGAL, 100, RUE DU PARC